

AA+



Rapport Annuel 2018

Sommaire

I.	Présentation de Wifak International Bank	3
1.	Profil de la Banque :	3
2.	Visions et Valeurs :	4
3.	Faits marquants et Chiffres clés 2018	5
II.	Conjoncture Economique :	8
1.	Environnement International :	8
2.	Environnement National :	9
III.	Structure d'actionnariat :	10
IV.	Gouvernance :	11
1.	Conseil d'Administration :	11
2.	Direction Générale :	12
3.	Comités issus du conseil d'administration :	13
4.	Comité de Contrôle de Conformité des Normes Bancaires Islamiques :	15
V.	Expérience Client :	17
1.	Une interaction multicanale :	17
2.	Produits et services :	18
3.	Communication	18
VI.	Développement et organisation :	19
VII.	Capital Humain :	19
1.	Effectif :	19
2.	Politique RH :	20
3.	Formation et accompagnement :	21
VIII.	Contrôles, Conformité et Responsabilité :	22
1.	Conformité et déontologie :	22
2.	Dispositif du Contrôle Interne	22
3.	Contrôle de conformité charaique :	23
4.	Gestion des Risques	24
5.	Responsabilité sociétale et environnementale :	25
IX.	Action Wifak Bank	27
X.	Evolution prévisionnelle et perspectives d'avenir	29
XI.	Rapport de Gestion :	30
1.	Activité de la Banque :	30
2.	Performance de la Banque :	34
	Rapport Des Commissaires Aux Comptes Exercice Clos Le 31 Decembre 201	43
	Etats Financiers au 31/12/2018	60
	Rapport Des Commissaires Aux Comptes Etat Financiers Consolides	110
	Etats Financiers Consolidé au 31/12/2018	123

I. Présentation de Wifak International Bank

1. Profil de la Banque :

Wifak Bank a marqué le paysage financier tunisien, en 2015, en étant la première expérience réussie de la transformation d'une société de Leasing «El Wifak Leasing», créée en 2002, en une banque universelle au capital de 150 millions de dinars. Wifak Bank est une banque spécialisée dans les opérations bancaires conformes aux principes de la finance islamique. Elle assure des prestations bancaires complètes aux particuliers et aux entreprises, avec pour cœur de cible les professions libérales, les artisans et les TPE/PME dans les zones de développement régional prioritaire. Elle est la seule banque spécialisée dans la finance Islamique à être cotée à la Bourse des Valeurs Mobilières de Tunis (BVMT).

La vocation de la Banque est de s'adresser à tout type de clients. Elle propose une large gamme de produits et services répondant à une volonté d'innovation, de recherche de la satisfaction client ainsi que son accompagnement dans tous ses projets de développement. Wifak Bank facilite l'accès au financement pour les entreprises et aux particuliers en apportant des réponses adaptées à leurs besoins et en leur offrant une prestation bancaire riche.

A vocation universelle, Wifak Bank ambitionne de devenir acteur majeur dans les domaines d'activités suivants :

- La banque des Entreprises (ou encore activité « Corporate ») qui couvre les besoins de financement, d'investissement et de fonds de roulement pour les PME et les TPE,
- La banque de détail orientée vers tous les particuliers notamment la frange de clientèle intéressée par la finance Islamique,

La Banque se positionne comme étant un acteur de proximité et d'inclusion financière, dont la couverture va s'étendre aussi bien dans les régions fortement bancarisées que dans les régions faiblement desservies par le réseau bancaire existant.

Wifak Bank, qui offre des prestations bancaires complètes aux particuliers, professionnels et aux entreprises, a démarré son activité le 28 avril 2017. Son développement est aujourd'hui conforté par l'expansion de son réseau d'agences, qui a atteint 27 agences à fin 2018, et qui sera renforcé progressivement dans les années à venir pour couvrir tout le territoire du pays et assurer une meilleure proximité de la clientèle.

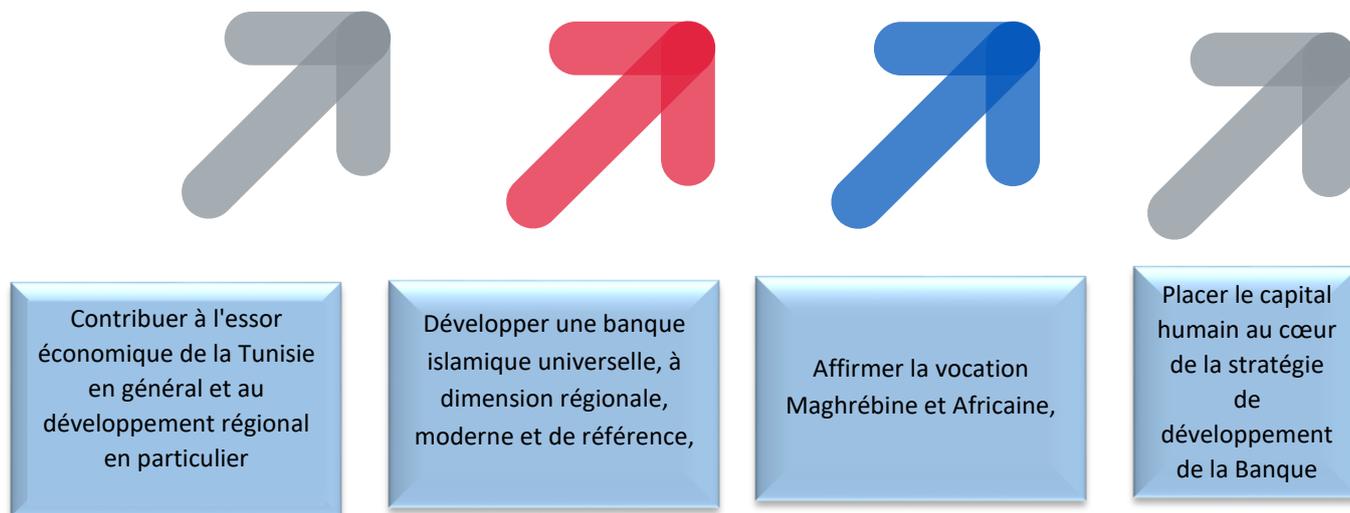
Ainsi, la Banque s'est lancée, en plus de la commercialisation de son produit phare « Ijara », dans l'offre des nouveaux produits approuvés par le Comité de contrôle de la conformité des normes bancaires islamiques, tels que Mourabaha, qui couvre à la fois les besoins du cycle d'exploitation et d'investissement des entreprises et des particuliers, la collecte des dépôts et la commercialisation des moyens de paiement et des cartes bancaires.

Consciente de l'importance de la position financière ainsi que de l'image qu'elle projette tant à l'échelle nationale qu'internationale, Wifak Bank cherche constamment à améliorer ses performances instaurer un climat de confiance et assurer ainsi la stabilité de son actionnariat, des efforts qui lui ont valu la confirmation, en 2018, de sa notation de « AA+ » avec perspectives stables par l'agence de notation Fitch Ratings,.

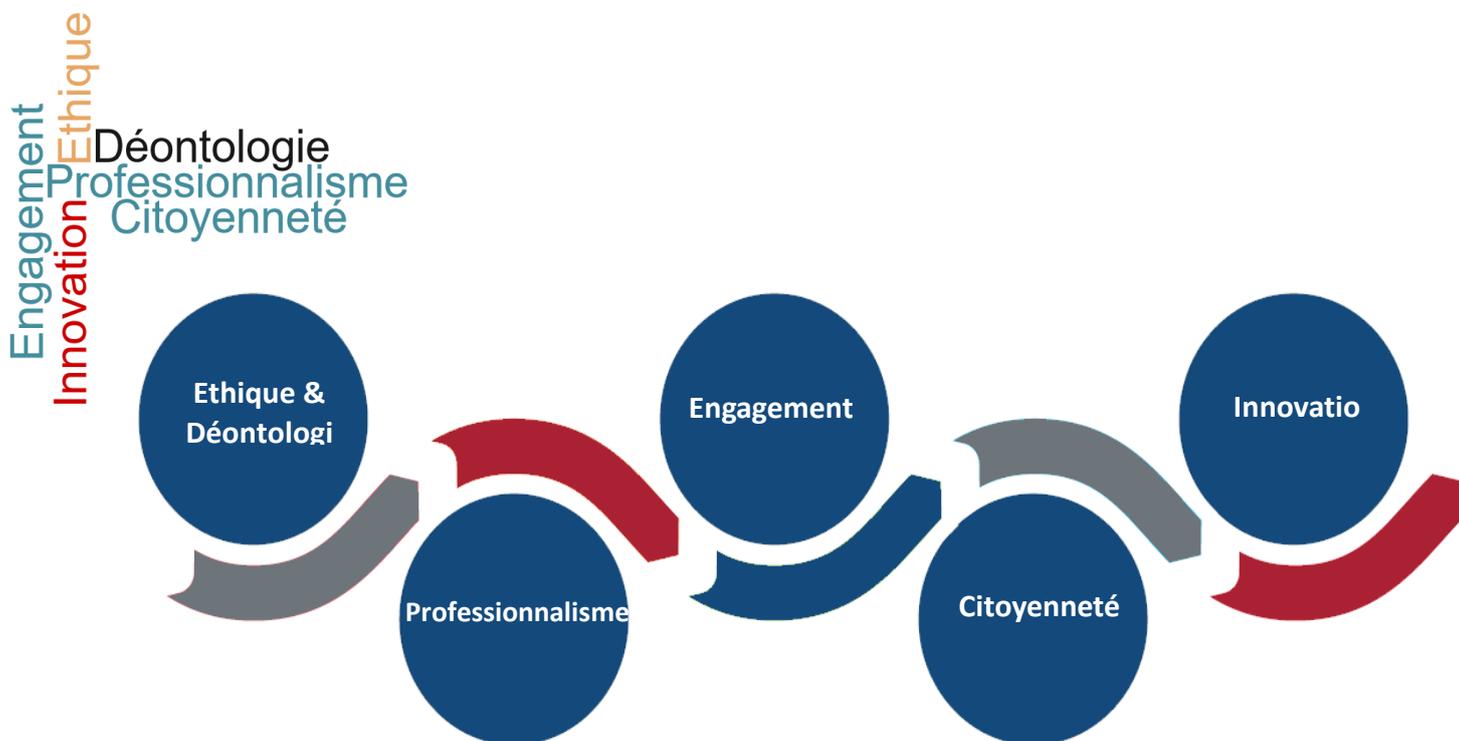
2. Visions et Valeurs :

a) Vision de la Banque

La Vision de Wifak Bank s'articule autour des quatre principaux axes suivants :



b) Valeurs de la Banque



3. Faits marquants et Chiffres clés 2018

Malgré une conjoncture économique défavorable, la Banque a réalisé, durant l'année de démarrage, une progression notable sur plus d'un plan.

Cette croissance vient confirmer le potentiel de développement considérable et l'opportunité d'un meilleur positionnement pour Wifak Bank. En effet, la Banque projette, à travers son plan de développement stratégique, de renforcer significativement sa position sur le marché et d'assurer un impact positif pérenne sur les clients, les collaborateurs et les investisseurs.

a) Faits marquants

L'exercice 2018 a été marqué par les faits et les réalisations suivantes :

- La Confirmation de la notation de la Banque de AA+ avec perspective stable par l'agence de notation de Fitch Ratings.
- Le Renforcement du réseau des agences de la Banque par l'ouverture de 4 nouvelles agences pour atteindre un nombre total de 27 agences
- Le Renforcement des ressources humaines de la Banque par le recrutement d'experts métiers.
- L'élargissement de la gamme offerte avec le lancement des nouveaux produits et services.
- L'orientation vers le marché financier comme une nouvelle source de financement des activités de la Banque.
- L'engagement dans le processus de la transformation digitale globale de la Banque.

La mise en place d'une nouvelle politique de communication afin de renforcer l'image de Wifak Bank en tant que banque innovante capable d'apporter des solutions adaptées à leurs besoins et en leur offrant une prestation bancaire riche.

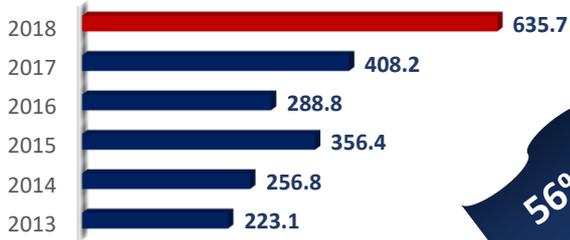
- L'approbation du code de déontologie ainsi que la politique de gestion et de prévention des conflits d'intérêt

b) Chiffres clés

En MDT sauf indication contraire

	<u>2018</u>	<u>2017</u>	<u>2016</u>	<u>2015</u>
Nombre d'agences	27	23	7	7
Nombre de DAB et GAB	30	25	-	-
Effectif	300	228	163	67
Total Bilan	635.7	408.2	288.8	356.4
Capitaux propres	182.2	170.0	171.8	166.8
Dépôts de la clientèle	284.9	104.8	3.3	2.8
Ressources d'emprunt	48.4	76.8	99.6	165.6
Créances à la clientèle	402.4	252.1	210.7	249.3
Immobilisations	59.3	56.9	20.9	3.9
Produit Net Bancaire	25.1	15.7	16.6	12.4
<i>Dont commissions</i>	<i>6.1</i>	<i>1.6</i>	<i>0.9</i>	<i>1.1</i>
Charges opératoires	20.3	13.0	5.6	4.9
Résultat opérationnel	4.9	2.6	11.0	7.5
Dotations aux Amortissements	6.5	4.3	0.5	0.3
Provisions	1.6	0.7	4.6	2.6
Résultat Net de l'Exercice	-2.8	-1.7	4.9	4.6
Coefficient d'exploitation (sans amortissement)	80.55%	83.21%	33.70%	39.50%
ROE (En %)	-1.55%	-0.99%	2.87%	2.78%
ROA (En %)	-0.44%	-0.41%	1.71%	1.30%
Ratio de solvabilité (En %) 	29.50%	37.60%	58.20%	55.70%
Taux des créances classées (En %) 	5.17%	5.60%	10.40%	5.40%
Taux de couverture des créances classées	61.91%	68.60%	57.70%	72.20%

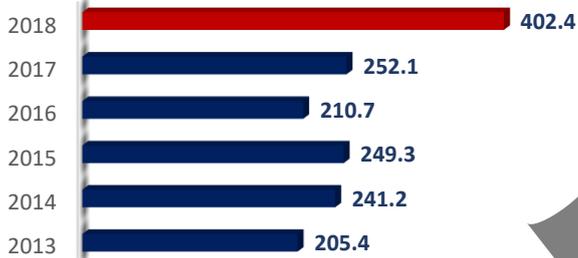
Total Bilan (En MDT)



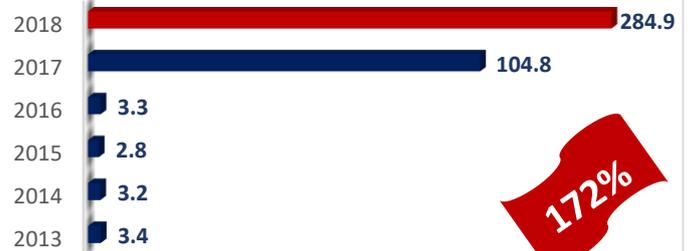
Capitaux Propres (En MDT)



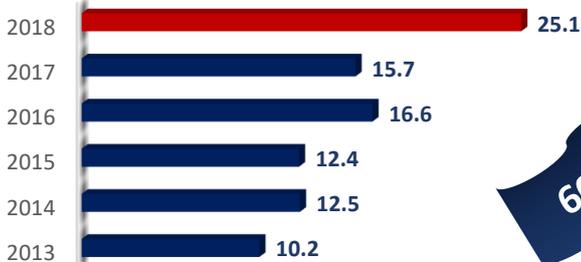
Créances sur la clientèle (En MDT)



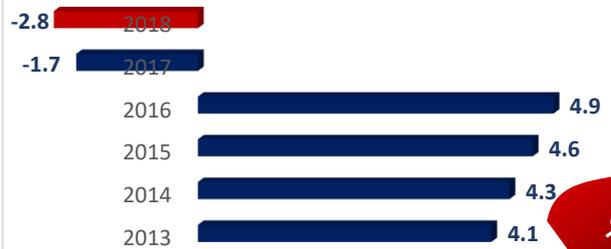
Dépôts de la clientèle (En MDT)



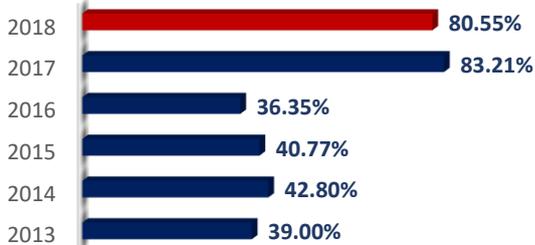
Produit Net Bancaire (En MDT)



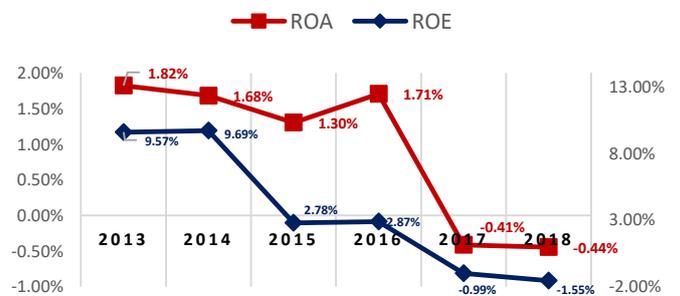
Résultat Net de l'Exercice (En MDT)



Coefficient d'Exploitation (En %)



ROE ET ROA



II. Conjoncture Economique :

1. Environnement International :

Selon le rapport des perspectives économiques mondiales du Fonds Monétaire International (FMI) publié en Octobre 2018, la production mondiale a progressé de 3,8 % en 2018, soit 0,6 point de plus qu'en 2017. C'est la croissance la plus élevée depuis l'année 2011. En effet, plus que deux tiers des pays, qui accaparent trois quarts du PIB mondial, ont enregistré en 2018 une accélération de leur croissance sur un an : il s'agit de l'accélération synchronisée la plus large de la croissance mondiale depuis l'année 2010.

Concernant les pays avancés, le taux de croissance s'est élevé à 2,3% pour l'année 2018 contre 1,7% en 2017 et ce, grâce à une augmentation des investissements.

S'agissant des pays émergents et en développement, le taux de croissance économique s'est établi à 4,8% en hausse par rapport au taux réalisé en 2017, soit 4,4%.

Quant aux prix internationaux des produits de base, ils ont poursuivi en 2018 leur tendance haussière notamment les prix des engrais et ceux de l'énergie. En effet, la reprise de la croissance mondiale, les événements climatiques aux États-Unis, la prolongation de l'accord OPEP+ ont orienté à la hausse les prix du pétrole brut. Ces derniers ont augmenté d'environ 20 % au cours des cinq derniers mois de l'année 2018 pour s'établir à la fin de l'année au-dessus de 60 dollars le baril. L'augmentation des prix des carburants a entraîné l'accroissement de l'inflation dans les pays avancés passant de 0,8% en 2017 à 1,7% en 2018. Il y a lieu de signaler que l'inflation hors alimentation et énergie, a demeuré faible. Pour les pays émergents et en développement, le taux d'inflation a enregistré un ralentissement de son rythme de progression il s'est situé à 4% en 2018 contre 4,3% une année auparavant.

En ce qui concerne les politiques monétaires, la Réserve Fédérale Américaine (FED) a procédé en 2018 à l'augmentation de son taux directeur à trois reprises (mars, juin et décembre) pour se situer à 1,5% à fin 2018. Pour sa part, la Banque Centrale Européenne (BCE) a maintenu inchangé son taux d'intérêt directeur en 2018 soit un niveau avoisinant 0%.

Quant au marché boursier, les cours des actions dans les pays avancés, ont continué de monter, portés par un état d'esprit généralement favorable en ce qui concerne les perspectives de revenus, les anticipations d'une normalisation très progressive de la politique monétaire, la diminution de l'inflation et la faible volatilité attendue des paramètres économiques fondamentaux. Dans les pays émergents, les indices boursiers ont encore progressé depuis août 2017, grâce à l'amélioration des perspectives à court terme dans les pays exportateurs de produits de base.

Sur les marchés financiers internationaux, les principaux indices boursiers se sont inscrits, au cours de l'année 2018, sur une tendance haussière. À Paris, le CAC 40 a affiché une progression de 9,26% soit sa meilleure performance depuis 2013. A Wall Street, les trois indices américains ont enregistré une progression. Le Dow Jones a affiché ainsi un gain de 25,18%, le S&P 500 une évolution de 19,42% et le Nasdaq une hausse de 28,2%. Il en est de même pour l'indice japonais Nikkei, qui a gagné 19,1% en 2018.

Quant aux marchés des changes internationaux, l'euro et le yen se sont appréciés vis-à-vis du dollar en raison de l'écart positif entre le taux directeur de la Fed, d'une part et celui de la BCE et de la Banque du Japon d'autre part. Ainsi la parité euro/dollar s'est établie à 1,2007 dollar à fin 2017 contre 1,0464 à fin 2018 et celle du dollar/yen à 112,673 à fin 2017 contre 117,303 à fin 2018.

2. Environnement National :

L'économie nationale a enregistré en 2018 une légère hausse du taux de croissance économique, passant de 1.9% en 2017 à 2.6%,0 tirée essentiellement par une bonne saison agricole et la bonne performance du secteur touristique. En revanche, le secteur industriel, à l'exception de la branche des industries agricoles et alimentaires, a connu une faible croissance, imputable notamment à la baisse de la production des mines, phosphates et dérivés et de celle du raffinage du pétrole. Egalement, le secteur des industries manufacturières a connu une légère hausse de son rythme de progression. Ces évolutions ont été cependant limitées par la poursuite du repli de l'activité des industries non manufacturières (-3,2% contre -1,5%) en relation avec le fléchissement de la production énergétique.

Sur le plan monétaire, l'année 2018 a été marquée par des tensions inflationnistes comme en témoigne la progression du taux d'inflation. En effet, l'inflation moyenne s'est établie à 7,3% contre 5,3% l'année précédente. Cette évolution s'explique par la hausse sensible des prix des produits alimentaires (7,5% contre 5,6% en 2017), des tarifs du transport (11,2% contre 5,9%), des hôtels et restaurants (9,2% contre 6,2%) et des articles d'habillement et chaussures (7,3% contre 7,9%).

Quant au secteur extérieur, le faible niveau de croissance et la poursuite des perturbations sociales ont affecté négativement le rendement des secteurs d'exportation notamment ceux de l'extraction et ce, outre le dérapage qu'a connu l'importation. Dans ce contexte, la balance des paiements courants s'est soldée en 2018 par un déficit de 11,8 milliards de dinars, soit 11,2% du PIB, évolution qui reflète, essentiellement, le creusement du déficit commercial (FOB-CAF) de 22,2% pour dépasser 19 milliards de dinars en 2018.

Ainsi, les avoirs nets en devises ont clôturé, l'année 2018, au niveau de 13.974 MDT soit l'équivalent de 84 jours d'importation contre 12.885 MDT et 93 jours, respectivement, en décembre 2017

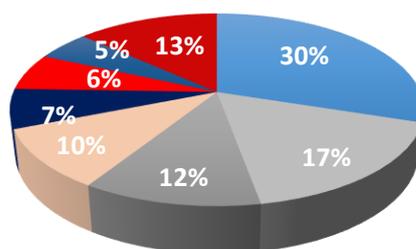
Au terme de l'année 2018 et par rapport à sa valeur à fin décembre précédent, le taux de change du dinar sur le marché interbancaire s'est inscrit en baisse de 17% vis-à-vis du dollar américain, de 14% vis-à-vis de l'euro, de 20,1% à l'égard du yen japonais et de 16,5% par rapport au dirham marocain.

Quant à l'activité du marché financier, L'indice TUNINDEX a poursuivi, au cours du dernier trimestre de l'année 2018, son trend baissier entamé depuis le mois de septembre 2017 revenant à 7.271,65 points à fin décembre 2018 avec un rendement trimestriel négatif de 6,8%.

A la clôture de l'année 2018, la capitalisation boursière du marché a gagné 2 528 MDT et a enregistré une hausse de 11,57% pour s'établir à 24 380 MDT contre 21 852 MDT à la fin de l'année 2017.

III. Structure d'actionariat :

Avec un capital social de 150 Millions de Dinars, la structure d'actionariat de Wifak Bank aspire une confiance témoignée par une stabilité, et une diversité qui se manifeste dans une participation présentant aussi bien des actionnaires Tunisien institutionnels et privés que des actionnaires étrangers.



■ ICD	■ Groupe STB	■ Mohamed Hédi BEN AYED
■ CDC	■ Abdelkader HAMROUNI	■ Abdellatif HAMROUNI
■ MEDIMIX	■ Autres	

Actionnaires	Nombre d'actions	Part dans la capital
Société Islamique pour le Développement du Secteur Privé (ICD)	9 000 000	30.00%
Groupe Société Tunisienne de Banque	5 149 121	17.16%
M. Mohamed Hedi Ben Ayed	3 531 688	11.77%
Caisse des Dépôts et des Consignations	3 000 000	10.00%
M. Abdelkader Hamrouni	1 984 293	6.61%
M. Abdellatif Hamrouni	1 858 479	6.19%
MEDIMIX	1 501 255	5.00%
Autres	3 975 164	13.25%
Total	30 000 000	100%

Condition d'accès aux Assemblée Générales :

Conformément à l'article 32 des statuts de la Banque, les titulaires d'actions libérées des versements exigibles et les actionnaires ayant libérés les montants exigibles dans le délai imparti par la mise en demeure, peuvent seuls assister à l'Assemblée Générale sur justification de leur identité ou s'y faire représenter par un actionnaire ou par un mandataire dûment habilité à cet effet.

Les sociétés sont valablement représentées, soit par leur Président Directeur Général, par un de leurs gérants, soit par un mandataire muni d'un pouvoir régulier sans qu'il ne soit nécessaire que le Président Directeur Général, le gérant, ou le mandataire soit personnellement actionnaire.

Le nu-propriétaire est valablement représenté par l'usufruitier et le droit de vote appartient à ce dernier pour toutes les Assemblées Générales Ordinaires et Extraordinaires, le tout à défaut d'entente entre l'usufruitier et le nu-propriétaire.

IV. Gouvernance :

1. Conseil d'Administration :

La gouvernance de Wifak Bank est assurée par un Conseil d'Administration, composé de huit membres, dont le mandat statutaire est de trois ans renouvelable. Les membres du Conseil d'Administration de Wifak Bank sont issus d'horizons divers, ils comptent deux Administrateurs Indépendants et un Administrateur représentant les petits actionnaires et ce, conformément aux dispositions de la circulaire de la Banque Centrale de Tunisie (BCT) n° 2011-06.

La composition du Conseil d'Administration à fin 2018 est comme suit :

Nom	Qualité	Mandat
M. Khaled Mohamed AL ABOODI	Président du Conseil	2016-2018
M. Mohamed Maher MANNAI	Membre représentant l'ICD	2016-2018
Mme Hanen HAJ SALH	Membre représentant le Groupe STB	2016-2018
Mme Boutheyna BEN YAGHLANE	Membre représentant la CDC	2016-2018
M. Mohamed Hedi BEN AYED	Membre représentant lui-même	2016-2018
M. Mohamed Habib KARAOULI	Membre Indépendant	2016-2018
M. Mahfoudh BAROUNI	Membre Indépendant	2016-2018
M. Mohamed SAIDANE	Membre représentant les petits actionnaires	2016-2018

Dans le cadre de son dispositif de gouvernance, Wifak International Bank a mis en place un ensemble de règles qui régissent le fonctionnement, les missions et les modalités d'organisation et de tenue des réunions du Conseil d'Administration.

Responsabilité, Efficacité et Indépendance :

Réunion du Conseil d'Administration :

5 réunions

Mandat :

3 ans renouvelables

Taux d'assiduité :

98%

Parité :

75% Hommes

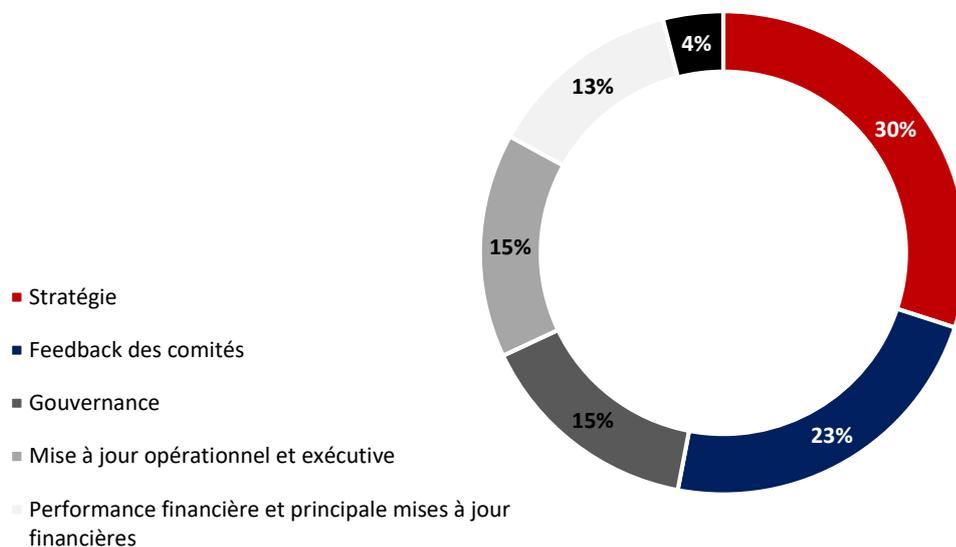
25% Femmes

Durant l'exercice 2018, la mise en place et le suivi des principaux axes stratégiques de la Banque étaient au cœur des réunions du Conseil d'Administration dont les travaux ont porté principalement sur :

- Les questions d'ordre stratégique englobant le suivi de la stratégie globale de la Banque tenant compte des effets et des retombées d'une conjoncture difficile, tant à l'échelle nationale qu'internationale, sur les activités de la Banque.
 - L'orientation vers la digitalisation globale de la Banque.
 - Le recours au marché financier pour le financement de son activité dans une optique de diversification de ses ressources.
 - Le renforcement du système de contrôle de conformité et du dispositif d'anti-blanchiment d'argent et de financement de terrorisme conformément à la réglementation en vigueur et les bonnes pratiques.

- L'approbation des différentes politiques de la Banque en relation avec une approche d'instauration des règles de la bonne Gouvernance.
- Le suivi des travaux des différents comités qui lui sont rattachés
- Les aspects d'ordre opérationnel notamment :
 - L'émission des titres participatifs.
 - L'examen et l'approbation des états financiers et des états financiers individuels et consolidés
 - L'examen et l'approbation de l'actualisation du Business Plan 2018-2022 et du budget 2019.
 - La préparation à l'émission d'un emprunt obligataire conformément aux principes de la finance islamique.

Les réunions du conseil d'administration : Quel Contenu ?



2. Direction Générale :

Le Conseil d'Administration désigne pour une durée déterminée le Directeur Général de la Banque. Sous réserve des pouvoirs que la loi attribue expressément aux Assemblées d'actionnaires, au Conseil d'Administration et au Président du Conseil d'Administration, le Directeur Général assure sous sa responsabilité la Direction Générale de la société.

« Nous poursuivons la réalisation de notre Vision d'être un leader de confiance et de bonne gouvernance »

Sa mission consiste à :

- Assurer la gestion courante de la Banque,
- Exercer les pouvoirs qui lui sont délégués par le Conseil d'Administration,
- Mettre en œuvre la politique générale de la Banque.

La Direction Générale de Wifak Bank est assurée par M Mohamed Mellousse, fondateur de la Banque.

3. Comités issus du conseil d'administration :

a) Comité d'Audit :

(1) Mission et composition :

Le Conseil d'Administration désigne, parmi ses membres, les membres du Comité d'Audit.

Le Comité est composé d'au moins de trois membres dont les mandats concordent avec leurs mandats au Conseil.

Le Comité d'Audit est présidé par un membre indépendant du Conseil au sens de l'article 13 de la circulaire de la Banque centrale de la Tunisie (BCT) 2011-06 et jouissant d'une qualification et d'une expertise dans le domaine financier et comptable.

Un membre du Conseil siégeant dans le Comité d'Audit ne peut siéger dans le Comité des Risques.

Les membres de l'organe de Direction ne peuvent pas être membres du Comité d'Audit.

Le secrétariat du Comité d'Audit est assuré par le responsable de l'Audit Interne.

La composition du Comité d'Audit à fin 2018 est comme suit :

Nom	Qualité
M. Habib KARAOU LI	Président du Comité
Mme. Hanen HAJ SAH	Membre
M. Hedi BEN AYED	Membre

(2) Travaux durant l'exercice 2018 :

Réunion du Comité d'audit :
5 réunions

Taux d'assiduité :
100%

Dans le cadre de sa mission d'assistance du Conseil d'Administration dans la préparation de ses décisions stratégiques et ainsi que de la mise en œuvre de son devoir de surveillance, le comité d'audit a, durant l'année 2018, statué sur plusieurs volets dont notamment :

- L'évaluation du système de contrôle interne et le dispositif de contrôle Lutte Anti Blanchiment et Financement du Terrorisme (LAB/FT).
- L'examen de la procédure d'entrée en relation et la procédure LAB/FT et ce en renforcement du système LAB/FT.
- L'examen du rapport d'activités du contrôle de conformité pour l'exercice 2018.
- L'examen du code déontologie et la politique de conflit d'intérêts
- L'examen du projet de l'organigramme de la Banque en sa version actualisée.
- La validation du plan d'audit interne pour l'exercice 2018.

Le comité a également procédé à examiner les points suivants :

- La proposition de nomination d'un nouveau commissaire aux comptes.
- L'examen des états financiers individuels et consolidés pour l'exercice 2017 ainsi que le rapport d'activités de la Banque.
- L'examen du rapport d'audit interne de la banque relatif à l'exercice 2017.
- L'examen de l'actualisation du Business Plan 2018-2022 et du budget 2019.
- Le choix d'une solution de gestion actif/passif (ALM).

b) Comité des Risques :

(1) Mission et composition

Le Comité des Risques a pour mission d'aider le conseil à s'acquitter de ses responsabilités relatives à la gestion et à la surveillance des risques et au respect de la réglementation et des politiques arrêtées en la matière.

Le Comité recommande au Conseil des actions correctrices pour une meilleure maîtrise des risques.

La composition du comité des risques afin de l'année 2018 se présente comme suit :

Nom	Qualité
M. Mahfoudh BAROUNI	Président du Comité
M. Maher MANNAI	Membre
M. Mohamed SAIDANE	Membre

(2) Travaux durant l'exercice 2018

Réunion du Comité d'audit :
4 réunions

Taux d'assiduité :
100%

Dans une conjoncture défavorable caractérisée par un assèchement de liquidité et une surenchère sur le marché conjugués par un sursaut du coût des ressources, le Comité a assuré particulièrement le suivi de la politique de financement et de refinancement afin de maintenir l'équilibre financier de la Banque avec une maîtrise des risques afférents.

Dans ce cadre, les travaux du Comité ont porté essentiellement sur :

- La révision de la politique de financement de la Banque.
- Approbation de la politique de gestion des risques opérationnels de la Banque.
- La situation du portefeuille financement de la Banque (qualité du portefeuille, concentration, répartition, segmentation des risques) ;
- La situation du risque de liquidité (tendance des ratios réglementaires, concentration des dépôts, suivi des maturités et gap de liquidité, ...) ;
- La segmentation des approbations de financement ;

Ainsi que le suivi des projets de la Banque :

- Examen et discussion de la feuille de route pour la mise en place du Système de Notation Interne de la banque ;
- Examen et discussion de l'impact de la nouvelle circulaire 2018-06 Normes d'adéquation des fonds propres sur les fonds propres, la solvabilité de banque ainsi que ses ratios prudentiels et réglementaires ;
- Examen des simulations du nouveau ratio crédit sur dépôt de la banque instauré par la circulaire 2018-10 Ratio « Crédits/Dépôts » et son impact sur l'activité de la banque ;

c) Comité de nomination et de rémunération :

(1) Mission et composition

Le Comité de Nomination et de Rémunération arrête les procédures et directives liées à la rémunération des cadres de la Banque.

Son rôle consiste à émettre des recommandations sur les volets suivants :

- La rémunération des cadres et la politique d'incitation ;
- Le plan d'intéressement sous forme d'actions ;
- La rémunération des administrateurs ;
- Les dispositions en matière de retraite ;
- La divulgation des rémunérations dans les documents publics de la Banque, y compris les dépôts à la Bourse et le rapport annuel.

La composition du comité du Comité de Nomination et de Rémunération afin de l'année 2018 se présente comme suit :

La composition du Comité de Nomination et de Rémunération à fin 2018 est comme suit :

Nom	Qualité
M. Mohamed Khaled AL ABOODI	Président du Comité
M. Mahfoudh BAROUNI	Membre
M. Habib KARAOULI	Membre
Mme. Boutheyna BEN YAGHLANE	Membre

(2) Travaux durant l'exercice 2018

Réunion du Comité d'audit :
2 réunions

Taux d'assiduité :
100%

Les travaux du Comité ont porté essentiellement sur

- Le suivi du programme de recrutement ;
- La mise en place d'un plan de succession.
- La révision des avantages accordés au personnel de la Banque.
- La mise en place d'une politique de gestion des ressources humaines (politique de motivation, politique de formation, politique de gestion de carrière).

4. Comité de Contrôle de Conformité des Normes Bancaires Islamiques :

a) Missions et composition :

Le Comité de Conformité des Normes Bancaires Islamiques est composé de trois (3) Membres désignés par l'Assemblée Générale de la banque et ce, comme suit :

Nom	Qualité	Mandat
Dr. Mounir TLILI	Président du Comité	2016-2018
Dr. Hichem GRISSA	Membre	2016-2018
M. Mounir GRAJA	Membre	2016-2018

Le Comité de Contrôle de Conformité des Normes Bancaires Islamiques est chargé de :

- L'examen et la validation charaïque de tous les produits offerts par la banque y compris ses actes juridiques,
- Le contrôle de conformité des opérations de financement et d'investissement par rapport aux principes charaïques,
- L'examen des questions soulevées par les différentes structures de la banque nécessitant l'avis charaïque finalisé par l'émission des décisions,
- La préparation d'un rapport annuel décrivant les résultats de l'activité du comité,
- la proposition à la banque la désignation d'un auditeur des opérations bancaires islamiques chargé de s'assurer de la conformité des transactions effectuées aux décisions annoncées par le comité et ce, outre le secrétariat dudit comité.

b) Travaux durant l'exercice 2018

Le Comité de Contrôle de Conformité des Normes Bancaires Islamiques a effectué, en 2018, cinq réunions qui ont porté notamment sur l'examen des consultations charaïques et ce, outre l'étude et la validation charaïque de nouveaux produits financiers.

V. Expérience Client :

Wifak Bank se positionne en tant que banque de proximité avec un service accessible et disponible tout en s'adaptant aux besoins de ses clients et en leur offrant les solutions les plus adéquates. En effet, la Banque assure l'accompagnement, l'assistance et le conseil à sa clientèle grâce à l'élargissement de son offre de produits et services en matière de gestion de compte, de moyens de paiement et de transfert d'argent ainsi que la diversification de ses canaux d'interaction.

« Faire vivre aux clients des expériences positives »

1. Une interaction multicanale :

a) L'expansion du réseau :

Fidèle à ses valeurs d'acteur dans l'inclusion bancaire notamment dans les régions de l'intérieur et dans l'objectif d'être plus proche de ses clients, Wifak Bank, durant l'année 2018, a continué sa politique d'expansion de son réseau des agences avec l'ouverture de quatre nouvelles agences pour atteindre, après 20 mois de sa création, un nombre total de 27 agences couvrant 13 Gouvernorats du territoire Tunisien.



b) Espace Libre-Service (ELS) :

La Banque a entamé la mise en place des espaces libre-service afin d'offrir à sa clientèle une meilleure flexibilité, disponibilité et rapidité en matière de traitement de leurs différentes opérations bancaires, et ce en dehors des horaires de travail des agences.

c) Wifak Digital :

Wifak Bank a engagé une réflexion pour la mise en place d'une stratégie globale de digitalisation à travers laquelle elle vise à se positionner en tant que banque de référence en matière d'innovation et de digitalisation globale : être en connexion permanente avec ses clients, anticiper leurs attentes et besoins pour toujours mieux les servir, leur offrir une gamme évolutive de



produits et services. Ainsi, la

Banque a lancé le produit WIFAK NET/ WIFAK MOBILE en novembre 2018, une solution innovante et hautement sécurisée permettant aux clients particuliers, professionnels et entreprises d'accéder à leurs comptes à tout moment pour effectuer toutes les opérations financières et non financières.

2. Produits et services :

Afin d'assurer la satisfaction de sa clientèle, Wifak Bank offre une large gamme des produits et services (une cinquantaine) couvrant leurs besoins et ce conformément aux préceptes de la finance Islamique. En effet, l'année 2018 a été marquée par le lancement de :

- Wifak Net : une solution souple et pratique pour gérer la situation des comptes à distance.
- Wifak Mobile : un service qui offre aux clients déjà abonnés à notre service WIFAK NET, la consultation des comptes, ainsi que des services transactionnels, tels que le virement de compte à compte WIFAK BANK ou autre banque, et la demande de chéquier...etc.
- Deux nouveaux produits de financement.
- 3 nouvelles cartes : Carte Wifak Classic, Carte Tawfir El Wifak et Carte Wifak Platinum Internationale.

La fin de l'année a également connu la conception d'une nouvelle carte « Carte+ » destinée aux familles permettant ainsi l'instauration d'une culture d'éducation et de meilleure gestion financière.

L'innovation financière occupe une place prépondérante au sein de Wifak Bank. L'année 2018 a été l'année de la validation du premier instrument de couverture contre le risque de change conforme aux principes de la finance islamique, « WAAD ».

3. Communication

La politique de Wifak Bank en matière de communication vise à promouvoir l'image institutionnel de la Banque en appuyant son identité en tant que Banque innovante au service de la Finance inclusive.

Pour ce faire, Wifak Bank agit simultanément sur deux dimensions :

- ✓ La communication interne : ayant pour objectif d'ancrer davantage auprès de tous les collaborateurs les valeurs de la Banque et d'instaurer une culture d'entreprise autour des valeurs de Wifak Bank afin de renforcer l'esprit d'équipe, la confiance, la fédération et l'implication.
- ✓ La communication externe qui couvre :
 - La communication institutionnelle, portant principalement sur la notoriété de la Banque.
 - La communication produit visant à promouvoir les produits et services de la Banque au sponsoring et la communication digitale venant en harmonie avec la vision de modernité et d'innovation de Wifak Bank et ayant pour objectif de développer sa visibilité, promouvoir ses services et produits, développer sa « communauté » sur les réseaux sociaux et interagir avec elle.

VI. Développement et organisation :

Durant l'année 2018, la Banque a continué à faire évoluer son système d'information à travers deux grands axes :

- 1) Axe de stabilisation et de maintenance : Cet axe basé sur le suivi, la surveillance et la supervision permet de stabiliser et de perfectionner les traitements au niveau des différentes applications du système d'information.
- 2) Axe d'amélioration et d'évolution : Cet axe stratégique permet de concrétiser la vision de la Banque en matière de :
 - Automatisation des processus
 - Amélioration de l'efficacité opérationnelle des structures
 - Renforcement des systèmes de gestion des risques et de conformité
 - Agilité et innovation dans la création et la commercialisation des produits et des services de la Banque
 - Digitalisation dans tous ces aspects (Interactions, produits, processus, connaissances).

Outre les activités d'exploitation et de support, plusieurs améliorations ont été apportées sur le « Global Bancaire iMAL » afin d'optimiser les processus métiers et alléger les opérations bancaires au niveau du FrontOffice et du BackOffice tout en renforçant les mécanismes de contrôle.

En ce qui concerne les projets organisationnels, la Banque a continué à mettre en place et renforcer ses structures et développer les process et procédures métiers.

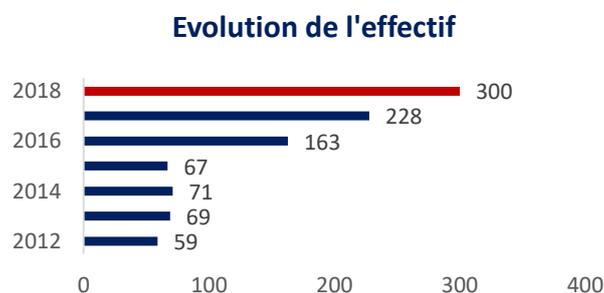
VII. Capital Humain :

Depuis sa création, la Banque place le capital humain au cœur de sa stratégie de développement. Elle veille ainsi à la valorisation et à l'accompagnement des ressources humaines à travers un programme de formation continue axé sur le développement des compétences.

« Pérenniser le capital humain de la Banque par le biais des recrutements ciblés, de la formation et de la gestion des carrières »

1. Effectif :

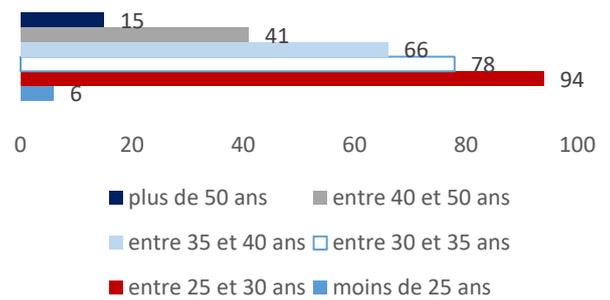
Durant 2018 Wifak Bank a continué sa politique de recrutement des experts métiers du secteur bancaire. En effet, le nombre des employés au 31/12/2018 a atteint 300 employé contre 226 en 2017.



a) Profil :

Avec une structure d'âge jeune, 60% des collaborateurs du Wifak Bank ayant moins de 35 ans, Wifak Bank compte sur l'apport d'une équipe jeune et dynamique.

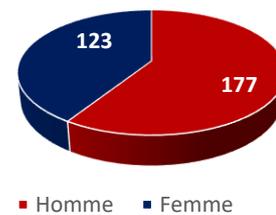
Structure d'âge



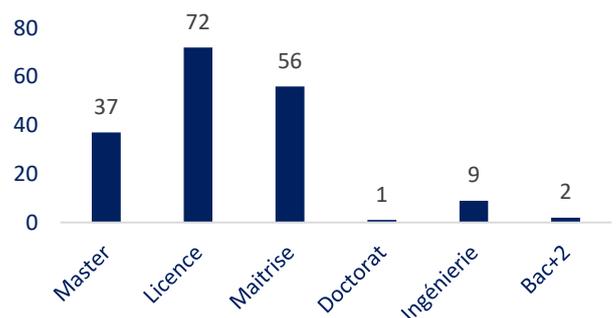
b) Genre :

Wifak Bank cherche à assurer la diversité et l'équilibre de la physionomie de son capital humain. Ainsi, la répartition Hommes-Femmes au sein de Wifak Bank durant l'année 2018 présente une parité de 59% pour les hommes et 41% pour les femmes contre une structure de 65% et 35% en 2017.

Répartition Homme Femme



Le taux des employés ayant un diplôme supérieur au titre de l'année 2018 est de 59 %.



2. Politique RH :

La politique des ressources humaines vise à instaurer une culture institutionnelle en vue d'engager tous les collaborateurs à une réussite collective. En effet, La banque a adopté une approche volontariste qui vise le développement des sentiments d'appartenance de ses employés à travers le renforcement de leurs adhésions aux valeurs et aux projets de la banque.

a) Recrutement :

Proposer des modes de recrutement et de formation connectés pour développer le travail en mode agile, l'esprit de coopération et d'innovation

b) Intégration

Offrir des perspectives de carrière attractives afin d'accompagner le développement de la Banque.

c) Préparation des managers

Renforcer l'agilité des dirigeants et valoriser le rôle des managers de proximité. Les managers mobilisent les énergies et les talents de leurs équipes, ils accompagnent les changements et créent les conditions de réussite.

d) Dialogue social

Maintenir un dialogue social de qualité et développer l'écoute de l'opinion interne pour mettre en place des plans d'actions adaptés.

3. Formation et accompagnement :

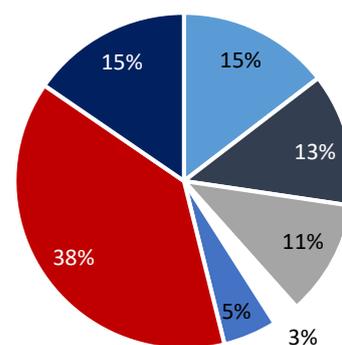
La formation du personnel est au cœur des orientations stratégiques de Wifak Bank qui compte faire de la qualité de son capital humain l'un des atouts et des points forts vecteurs de sa performance. Elle tient à soutenir le développement des compétences à travers un large programme de formations destiné à l'ensemble des collaborateurs afin de maîtriser les spécificités de la banque Islamique et maintenir ainsi un niveau élevé de performance des ressources.

Les nouvelles recrues suivent des parcours d'intégration et bénéficient d'un encadrement personnalisé.

En outre, le programme de formation s'adresse aux chargés de la clientèle ainsi qu'aux agents du middle et du back-office et il couvre :

- Des parcours de formation personnalisés par métier et par profil
- Un accompagnement et un suivi permanent
- Une évaluation des compétences acquises.

Formation par bénéficiaire



VIII. Contrôles, Conformité et Responsabilité :

1. Conformité et déontologie :

Dans la continuité des travaux menés en 2017, et conformément à sa politique, Wifak Bank a poursuivi la mise en œuvre de son dispositif de contrôle de la conformité. L'objectif étant de faire de la Banque une référence en matière de conformité. Dans ce cadre, la banque s'est penchée sur la mise en place des règles claires permettant de promouvoir une forte culture de conformité et d'éthique.

Les faits marquants de l'année 2018 sont résumés comme suit :

a) La bonne gouvernance :

La Banque a mis en place la politique et les procédures liées à la lutte contre le terrorisme et la répression du blanchiment d'argent. Cette procédure a été examinée et validée par le comité d'Audit et approuvée par le Conseil d'Administration en 2018.

En outre, l'approbation de la politique de gestion et de prévention des conflits d'intérêt vient en harmonie avec l'approche stratégique de la Bonne Gouvernance adoptée par la Banque.

b) Code de déontologie de Wifak Bank

L'adoption du code de déontologie qui constitue un acquis majeur marque une étape importante dans la vie de la Banque. En effet ce code définit et formalise l'ensemble des règles déontologiques et fournit à chacun des collaborateurs un cadre de référence commun et des valeurs partagées.

c) La déclaration des clients éligibles FATCA :

Dans le cadre de la mise en conformité à la réglementation fiscale américaine, les mesures et les diligences nécessaires ont été prises par la Banque et ce en termes de suivi et de collecte des dossiers.

d) Formation :

Le renforcement des sessions de formation portant principalement sur les exigences de conformité en matière de Lutte contre le blanchiment, la notion des bénéficiaires effectifs ainsi que sur l'évolution du cadre réglementaire.

2. Dispositif du Contrôle Interne

Le dispositif de Contrôle Interne de la Banque est axé sur trois niveaux de contrôle indépendants et complémentaires matérialisés par un ensemble de processus, de mesures de sécurité et de contrôle. Il vise à assurer la maîtrise des risques de toute nature et à renforcer la régularité, la sécurité et l'efficacité des différentes opérations couvrant toutes les activités.

Ce niveau de contrôle est scindé en 2 dispositifs distincts :

a) Le Contrôle Permanent :

La Banque continue sa politique de perfectionnement de son dispositif de contrôle permanent, particulièrement après l'approbation de son organigramme et la mise en place des différentes structures de contrôle. L'objectif étant d'assurer une meilleure maîtrise des risques de deuxième niveau. En effet, la Banque a amélioré la couverture de ses métiers notamment par les structures suivantes :

- La structure conformité qui assure une veille réglementaire garantie la bonne exécution des obligations légales, le respect des bonnes pratiques et des règles professionnelles

et déontologiques. Elle assure également un rôle de contrôle de la bonne application du code de déontologie de la banque et du dispositif de lutte contre le blanchiment et le financement du terrorisme.

- La structure du Risque Opérationnel qui gère le projet de mise en place de la cartographie des risques opérationnels.
- La structure de la Sécurité du Système d'Information : La Banque a intégré dans sa gouvernance la dimension de la sécurité de l'information visant à garantir la protection des actifs informationnels contre toutes les menaces qu'elles soient internes ou externes délibérées ou accidentelles permettant ainsi d'instaurer une sécurité durable et alignée sur les objectifs métiers de la Banque.

b) Le Contrôle Périodique :

La structure d'audit interne assure, selon un plan d'audit annuel préalablement arrêté, le contrôle périodique de la conformité des différentes opérations, du niveau du risque effectivement encouru et de l'efficacité du dispositif du contrôle permanent. Dans ce cadre, la Banque se penche sur la finalisation de son manuel des procédures ainsi que les différentes politiques couvrant tous les métiers.

Pour une meilleure maîtrise des risques encourus, la Banque s'investit aussi bien dans le développement des applications informatiques liées à la gestion des activités d'audit que l'élaboration d'un programme de formation dédié.

3. Contrôle de conformité charaïque :

L'aspect charaïque occupe une place prépondérante au sein de la Banque pour garantir l'offre d'une panoplie de produits et services financiers respectant les principes de la finance islamique. En effet, la Banque est dotée d'un système d'information dédié à l'activité bancaire islamique facilitant ainsi les travaux des entités s'occupant des différents aspects de la conformité charaïque.

La mission de conformité charaïque est assurée par un comité de contrôle de conformité des normes bancaires islamiques rattaché à l'Assemblée Générale des actionnaires et d'un organe interne lié à la Direction Générale.

La conformité charaïque est dans le cœur du processus de l'innovation de Wifak Bank. En effet, sa contribution touche aussi bien la validation des nouveaux produits/services que le développement d'une culture charaïque en rapport avec l'orientation de la Banque vers la digitalisation et les fintech.

Dans ce cadre l'année 2018 a été marquée par la validation de :

- L'émission des titres participatifs (Chahadet Wifak Bank 2018),
- L'émission du premier emprunt obligataire selon les principes de la finance islamique,
- La convention cadre de Wakala bil Istithmar,
- Produit « Tamouil Asfar »
- Produit « WAAD » venant enrichir les produits offerts par la Banque permettant aux agents économiques de se couvrir contre le risque de change.

En outre, et afin de développer davantage les compétences en matière de finance islamique, la Banque veille à organiser des sessions périodiques de formation portant sur les fondamentaux de la finance islamique ainsi que les spécificités et les aspects techniques des différents métiers.

4. Gestion des Risques

Conformément à la réglementation bancaire, la banque s'est dotée en 2018 de plusieurs politiques de gestion de risques inspirées des standards internationaux mais qui sont adaptés au contexte national notamment le marché bancaire ainsi qu'au vécu et à l'expérience de la banque.

L'étendue de ces politiques se résumant comme suit :

a) Politique de gestion du risque de financement

Cette politique porte sur les orientations d'intervention de la Banque ainsi que les limites et les règles de gestion du risque de financement.

Elle est fondée sur une approche qui repose sur trois piliers qui convergent dans leur objectif commun d'atténuation et de maîtrise des risques de financement mais qui se distinguent par leur nature opérationnelle ou leur pilotage. Ces piliers consistent en :

- Des limites spécifiques de concentration des financements par secteur d'activité, zone géographique, nature de produit, catégorie de client, etc ; en vue de réduire les risques transversaux présentant des fortes corrélations. Ces limites sont appuyées par des seuils prudentiels d'exposition sur les contreparties et de pilotage de la qualité des risques et de la solvabilité.
- Un système de délégation qui désigne les niveaux (limites) de pouvoirs des décisions d'octroi de financement et fixe les entités décisionnelles dans le processus de financement. Il permet d'assurer la conformité des décisions prises aux process mis en place et l'intégrité de la personne délégataire. Chaque demande de financement transite par toutes les entités subordonnées jusqu'à son octroi par l'entité titulaire de la demande en question.
- Un dispositif d'appréciation du risque individuel de chaque contrepartie qui diffère selon qu'il s'agit des contreparties stéréotypées (particuliers) pour lesquelles est utilisé un outil d'aide à la décision formaté et standard ou des contreparties disparates dans leur comportement (corporates) pour lesquelles une approche individuelle est adoptée pour tenir compte de leurs spécificités et besoins.

Il est à noter que cette politique fait l'objet d'une révision périodique afin de s'adapter aux changements ainsi que d'assurer une meilleure vigilance.

b) Politique de gestion du risque des contreparties financières

Cette politique porte sur les orientations d'intervention de la Banque ainsi que les limites et les règles de gestion du risque des contreparties financières.

Les objectifs de gestion du risque des contreparties financières sont les suivants :

- Optimiser l'exposition de la Banque au risque des contreparties financières ;
- Fournir des lignes directrices pour les équipes impliquées dans la gestion des relations avec les contreparties financières en termes des rôles, responsabilités et limites d'intervention dans le but de garantir des relations solides pour les opérations de placement, refinancement et engagements par signature ;
- Garantir un développement stable de la Banque sans prise de risques supplémentaire pour assurer la réalisation de l'objectif de rentabilité en ligne avec la stratégie de la Banque ;
- S'assurer du respect des exigences réglementaires en matière de risques encourus, de transactions financières et d'adossement de transactions du commerce extérieur.

La gestion des opérations interbancaires présentant un risque de contrepartie se fait à travers des limites affectées à chaque contrepartie qui sont déterminées en fonction de la notation interne attribuée à l'institution financière (sur la base de plusieurs critères quantitatifs et qualitatifs

concernant les fondamentaux de ladite institution) ainsi que le rating externe effectué par les agences de notation.

c) Politique de gestion du risque de liquidité

L'objectif premier de la Banque est d'assurer le refinancement de ses activités à un coût optimal, en gérant le risque de liquidité et en respectant les contraintes réglementaires locales et charaïques.

Le dispositif de pilotage de la liquidité permet d'encadrer le bilan autour d'une structure cible d'actifs et de passifs, cohérente avec l'appétit au risque défini par le Conseil d'Administration :

- La structure d'actif doit permettre aux métiers de développer leur activité de façon économe en liquidité et compatible avec la structure du passif cible. Ce développement doit veiller au respect des exigences réglementaires et des limites de liquidité définies au sein de l'établissement.
- La structure du passif est en fonction de la capacité des métiers à collecter des ressources auprès de la clientèle et la capacité de la Banque à lever durablement des ressources sur les marchés, dans le respect de son appétit pour le risque.

d) Politique de gestion des risques opérationnels :

La Banque a mis en place une politique de gestion de risque opérationnels concrétisée par un dispositif qui s'appuie sur des règles, des normes et des méthodes homogènes et partagés par tous les métiers de la Banque ayant pour objectif de :

- Se mettre en conformité avec la réglementation édictée par la Banque Centrale de la Tunisie ainsi que la politique de gestion de risque opérationnel mise en place par la Banque,
- Fournir un processus de mesure, de contrôle et de gestion des risques opérationnel basé sur une organisation qui permet d'améliorer la prise des décisions,
- Permettre à la Banque de réduire le coût des pertes liées au risque opérationnel et d'accroître la régularité de ses revenus.

5. Responsabilité sociétale et environnementale :

Wifak International Bank a démarré son activité commerciale en Avril 2017. En un temps record, elle a pu se rapprocher et fidéliser ses clients. Construite au fil du temps, la confiance de ses clients constitue son premier capital.

La Banque se conduit dans le respect d'engagements essentiels pour mériter cette confiance et agir en **Banque Responsable**.

a) Responsabilité Economique :

Wifak Bank s'engage à contribuer au financement de l'économie réelle en offrant un éventail complet de solutions et de services aux entreprises et institutionnels conformément au principe de la finance Islamique. Soucieuse de développer avec ses clients un partenariat à long terme, la Banque les accompagne dans leur lancement et leur développement.

Wifak Bank se présente également en tant que levier de changement. Dans tous les métiers, la banque veille à être acteur et précurseur des innovations. Plus encore, elle s'engage à accompagner ses clients dans les changements qui les concernent : la Banque digitale sur



Internet et le mobile ainsi que la conception et le lancement de tout nouveau moyen de paiement.

b) Responsabilité Sociétale :

Wifak Bank apporte un soin particulier au cadre social et professionnel qu'elle offre à ses collaborateurs et leur propose :

- Des initiatives et événements organisés en collaboration avec les délégués du personnel pour ponctuer l'année de moments de convivialité partagés par les collaborateurs.
- Une gamme large d'avantages sociaux (assurance maladie, prêts sociaux à taux préférentiel, ouverture de compte, produits d'épargne, protection sociale, etc.



Etant la première et unique institution financière à élire domicile dans le sud de la Tunisie, Wifak Bank est convaincue du rôle fondamental que doit jouer les régions intérieures dans la contribution efficace à l'effort de développement économique et d'inclusion financière en guise de promouvoir les investissements et l'emploi dans ces régions, en support à l'effort national.

Wifak Bank vient en réponse à la nécessité d'accroître le rôle des régions dans le développement économique de la Tunisie par le biais de la création de nouveaux mécanismes de financement alternatifs spécialisés dans les régions.

c) Responsabilité environnementale :

Ensemble contre le changement climatique

« Together green »

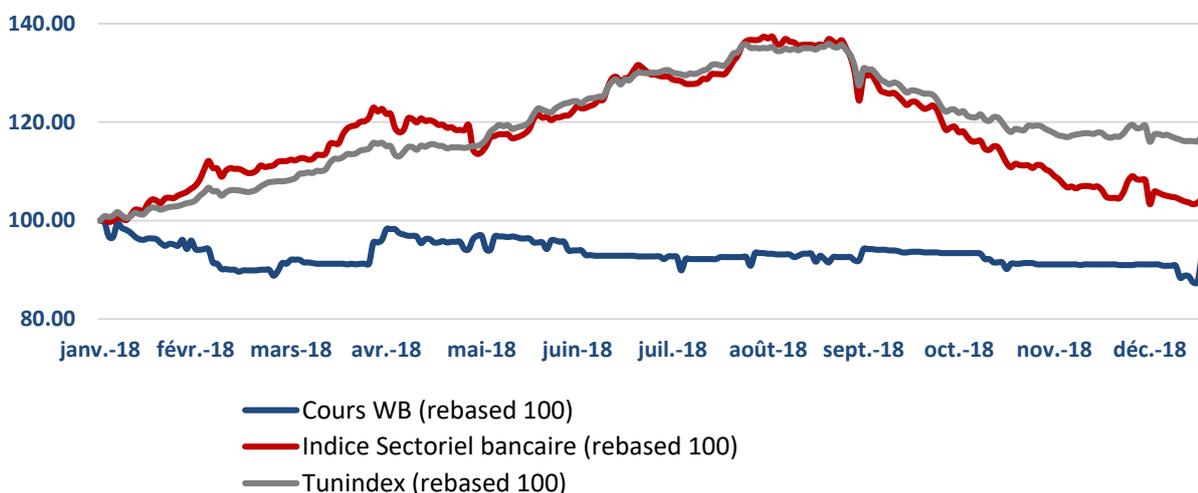
La Banque se projette pour s'engager en tant qu'acteur du financement du secteur énergétique renouvelable.

La Banque compte adopter également une politique de lutte contre le changement climatique et la placer en tant que priorité environnementale.



IX. Action Wifak Bank

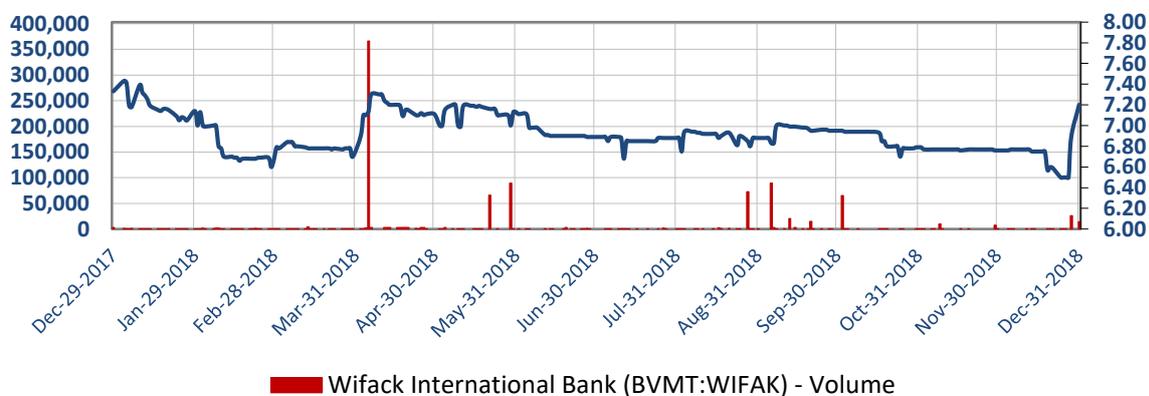
L'action WIFAK BANK a clôturé l'année 2018 avec un cours de 7.200 dinars (cours de clôture de la séance boursière du 31/12/2018) contre 7.430 dinars au début d'année (cours de clôture de la séance boursière du 02/01/2018), ce dernier représente le plus haut cours enregistré durant l'année 2018. Le cours le plus bas de l'année 2018 est de 6.400 dinars, enregistré le 24/12/2018.



Le cours de l'action WIFAK BANK sous performe le TUNINDEX ainsi que l'indice sectoriel bancaire et affiche au 31 décembre 2018 une baisse annuelle de -1.77% contre une performance annuelle du secteur bancaire de +2.55% et une hausse annuelle de +15.76% pour TUNINDEX.

Les principaux indicateurs financiers de la valeur WIFAK BANK au 31/12/2018, se présentent comme suit :

INDICATEURS	2017	2018	Var 2017/2018	% Var 2017/2018
Cours de l'action (en TND)	7,33	7,20	-0,13	-1,77%
Fonds propres /par action (en TND)	5,67	5,54	-0,13	-2,25%
Capitalisation boursière (en MTND)	220	216	-3,90	-1,77%
Capitaux propres (en MTND)	170	183	8.01	-2,25%
Capitalisation boursière / capitaux propres (en %)	129%	118%	1%	0,49%



La capitalisation boursière de WIFAK BANK au 31/12/2018 s'est établie à 216.0 MTND contre 219.9 MTND fin décembre 2017.

Par ailleurs, le nombre d'actions WIFAK BANK échangées sur toute l'année 2018 a doublé et s'est situé à 975 504 actions soit un volume annuel des capitaux échangés de 6.775 MTND contre un nombre d'actions échangées en 2017 de 481 545 actions avec un volume annuel des capitaux échangés de 3.598 MTND.

X. Evolution prévisionnelle et perspectives d'avenir

Suite à l'achèvement des travaux de mise en place et de transformation de la Banque, la Banque projetterait de jouer pleinement son rôle pour améliorer l'inclusion financière notamment dans les régions intérieures et participer activement à la mobilisation de l'épargne, promotion de l'investissement et la création de l'emploi.

La Banque se projette également vers la transformation digitale de l'ensemble de ses process et services afin de se positionner en tant que leader de digitalisation.

• Objectifs en termes des dépôts pour l'année 2022 :



• Objectifs en termes des financements pour l'année 2022 :



• Ratios Cibles en 2022 :

Ratios	ROA	2,41%
	ROE	17,34%
	Financements/Dépôts	116,85%
	Coefficient d'Exploitation	41,21%

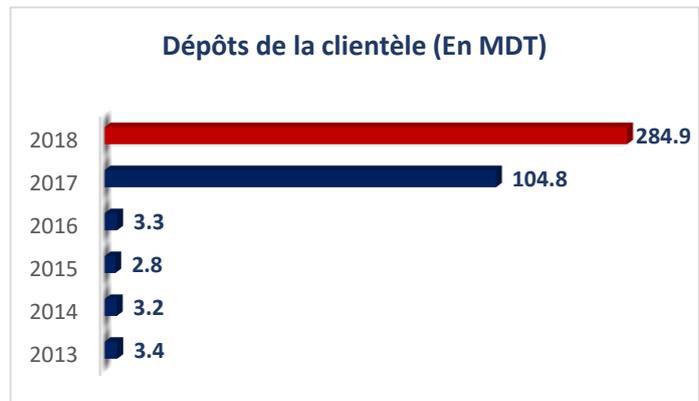
XI. Rapport de Gestion :

1. Activité de la Banque :

a) Les ressources de la Banque :

(1) Les dépôts à la clientèle :

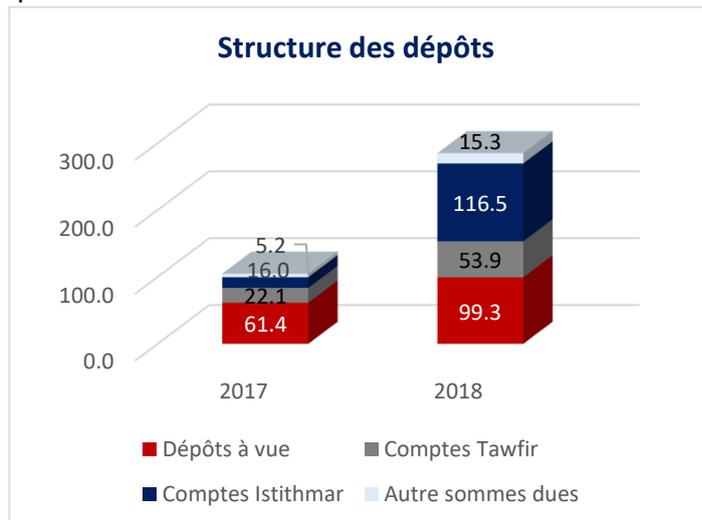
Les dépôts à la clientèle récoltés par la Banque durant l'exercice 2018 ont atteint 284.9 Million de Dinars contre 104.8 Million de Dinars une année auparavant soit une croissance de 172 %. Cette réalisation est le fruit de l'effort commercial fourni ainsi que l'expansion du réseau de la Banque.



Le total dépôts et avoirs de la clientèle est réparti comme suit :

La structure des dépôts par produit :

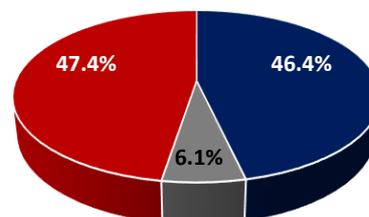
A la fin de l'exercice 2018, les dépôts à vue ont représenté 35% de l'ensemble des dépôts de la clientèle. Les dépôts Tawfir ont occupé une part de 19% alors que les dépôts des comptes Istithmar représentent 40% de l'ensemble des dépôts.



La structure des dépôts par marché :

L'examen de la structure des dépôts par marché fait ressortir une dominance des particuliers en termes du montant des dépôts se situant à 47.4% du total des dépôts alors que la part des entreprises et des clients professionnels s'est élevée à 46.4% et 6.1% respectivement.

Structure des dépôts par marché 2018

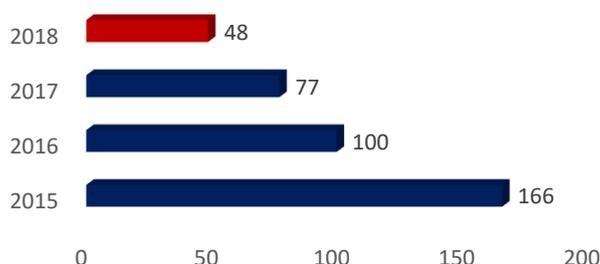


■ CORPORATE ■ PROFESSIONNEL ■ RETAIL

(2) Emprunts et ressources spéciales :

Les emprunts et les ressources spéciales de la banque ont diminué de 37% par rapport à 2017 pour se situer à un total de 48 MDT. Cette diminution est due aux remboursements des emprunts bancaires octroyés avant la transformation de la Banque.

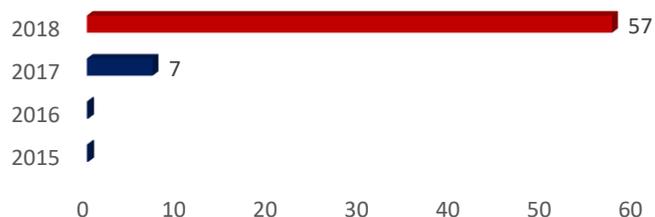
Emprunt et ressources spéciales



(3) Dépôts et avoirs des établissements bancaires et financiers :

Les dépôts et avoirs des établissements bancaires et financiers ont évolué de plus que 700% en rapport avec l'évolution de l'activité de la Banque notamment avec le développement de l'activité « Banque Etranger ».

Dépôts et avoirs des établissements bancaires et financiers en 2018



b) Les emplois de la Banque :

(1) Les financements de la clientèle :

Le volume global des financements nets à la clientèle a enregistré une hausse de 60% passant de 253.8 MDT au 31 décembre 2017 à 405.2 MDT au 31 décembre 2018. Le graphique suivant retrace l'évolution du total créances sur la clientèle :

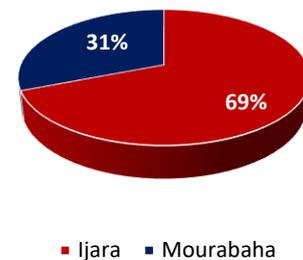


La structure des financements par produit :

La Banque a opté pour conserver la part de fonds de commerce de son activité Ijara, qui a enregistré une évolution de 24% pour atteindre un montant brut de 286.7 Millions de dinars, tout en consolidant sa part des financements Murabaha qui ont enregistré un sursaut de 468% par rapport à 2017, pour totaliser un montant brut de 129.5 Million de dinars.

A cet effet, la structure des financements à la clientèle par produit présenté au 31/12/2018 une part de 69% pour les financements Ijara et de 31% pour les financements Mourabaha.

Répartition des financements à la clientèle par nature de produit

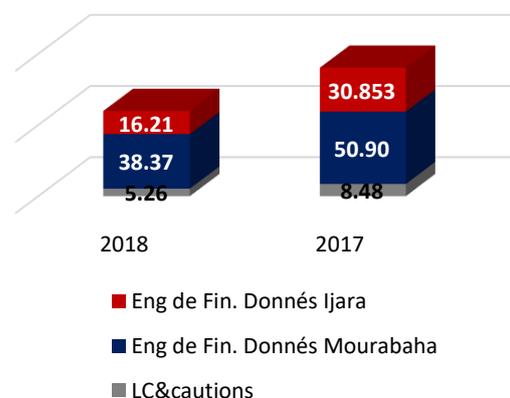


Les engagements par signature

Les engagements par signature de la Banque a enregistré une baisse de 34% par rapport à 2017 pour se situer à un niveau de 59.83 MD Et ce en relation avec le ralentissement de l'octroi des engagements par signature afin de faire face à une conjoncture accentuée particulièrement durant le quatrième trimestre de 2018.

Ces engagements sont constitués à hauteur de 64.1% des engagements Mourabaha à mettre en place, de 27.1% ou des engagements Ijara à mettre en force et 8.8% 8,5 MD de lettres de crédit et de cautions de marchés.

Evolution des engagements par signature



(2) Portefeuille-titres

Le portefeuille titre de Wifak Bank a totalisé 20.6 MDT au 31/12/2018 contre 18.2 MDT enregistré à la fin de l'année 2017.

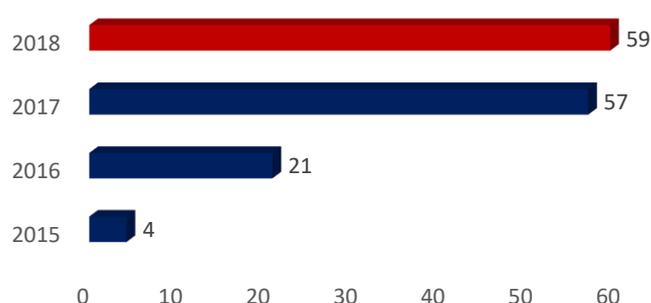
L'évolution du portefeuille titres d'investissement durant les cinq dernières années se présente comme suit :

En MDT	<u>2015</u>	<u>2016</u>	<u>2017</u>	<u>2018</u>
Titres de transaction	0,077	0,091	0,136	0,219
Portefeuille titres commerciales	0,077	0,091	0,136	0,219
Titres de participation	1,123	1,123	1,123	1,000
- MED FOOD SA	0,100	0,100	0,100	0,100
- ERRIADA IMMOB	0,123	0,123	0,123	0,000
- INSTITUT APTBEF	0,0001	0,0001	0,0001	0,0001
Parts dans les Entreprises liées	0,900	0,900	0,900	0,900
- ERRIADA SICAR	0,900	0,900	0,900	0,900
Fonds d'investissement	6,790	11,290	15,790	15,790
- F.G SODIS-SICAR S.A	0,490	0,490	0,49	0,490
- F.G ERRIADA SICAR	6,300	10,800	15,30	15,300
Emprunt National	0,200	0,200	0,160	0,120
Titres participatifs			1,500	1,500
Créances rattaché	0.000	0.000	0,06	2,509
Valeur Brute	8,126	12,62	18,633	20,919
Provisions	-0,31	-0,603	-0,516	-0,516
Portefeuilles titres d'investissement	7,816	12,017	18,117	20,403

(3) Les valeurs immobilisées :

En dépit des investissements importants en terme d'immobilisations corporelles et incorporelles lancés lors du démarrage de son activité, la banque continue ses efforts d'investissement visant à doter la Banque des outils de gestion modernes et efficaces pour mieux se positionner sur le marché. A cet effet, les valeurs immobilisées de la Banque ont enregistré une augmentation de 2.4 Million de dinars par rapport à l'exercice ultérieur pour atteindre un niveau de 59.3 Million de Dinars.

Evolution des Valeurs Immobilisées



c) *Activité Monétique :*

Le processus d'innovation et de digitalisation de Wifak Bank s'est poursuivi en 2018 et ce via l'adhésion de la Banque au réseau VISA International ainsi que le démarrage de l'activité WifakNet et Wifak Mobile.

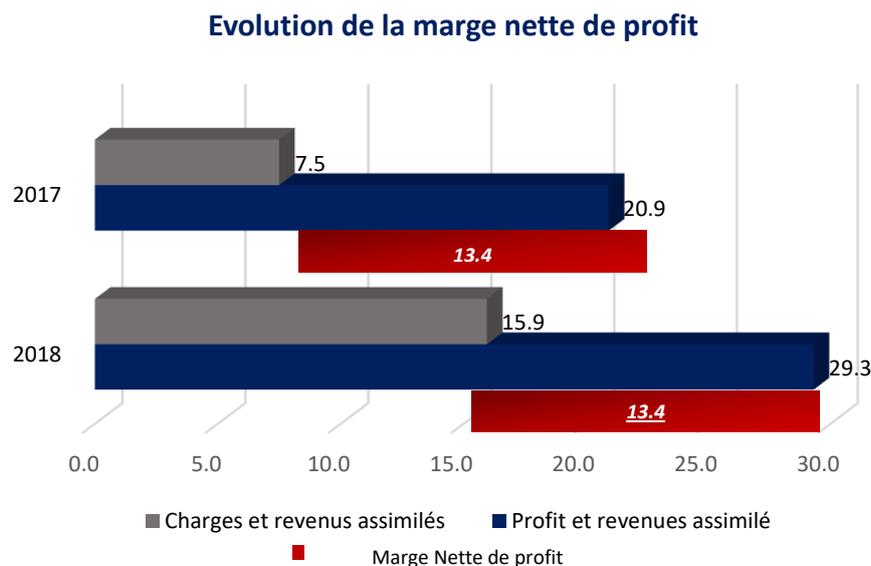
2. Performance de la Banque :

Les performances de la Banque pour l'exercice 2018 sont détaillées comme suit :

a) *Banque de financement :*

Une analyse de la rentabilité de l'activité de financement de la Banque fait ressortir l'évolution de 39% des profits et revenus assimilés pour atteindre 29.3 Millions de Dinars contre 20.9 Millions de dinars pour l'exercice 2017. Toutefois, et sous l'effet du sursaut des profits encourus et assimilés suite à la conjoncture économique difficile, la marge nette de profit a gardé son même niveau que 2017 avec un total de 13.4 Millions de dinars.

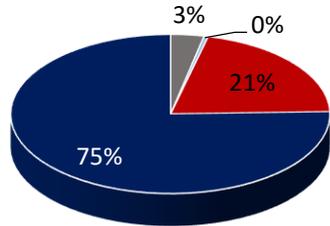
Ainsi, le graphique ci-dessous retrace et la structure de la marge nette de profit.



Les marges et revenus assimilés de la banque se composent principalement des produits de l'activité historique de la Banque Ijara présentant $\frac{3}{4}$ avec 22.3 Millions de dinars. Quant aux produits Mourabaha, ils ont totalisé 6.1 Millions de Dinars présentant 21%.

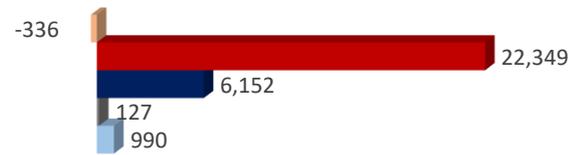
La structure des profits et revenus assimilés se présentent comme suit.

Strucutre des marges et revenus assimilés en %



- Opérations avec les établissements bancaires et financiers
- Profits /Portefeuille sur ressources ordinaires en Devises
- Portefeuille Murabaha
- Portefeuille Ijara

Strucutre des marges et revenus assimilés en mDT

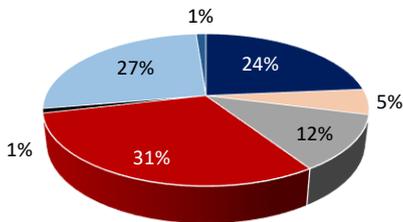


- Profits réservés
- Portefeuille Ijara
- Portefeuille Murabaha
- Profits /Portefeuille sur ressources ordinaires en Devises
- Opérations avec les établissements bancaires et financiers

S'agissant des marges et revenus courues par la Banque durant l'exercice 2018, ils sont composés principalement de :

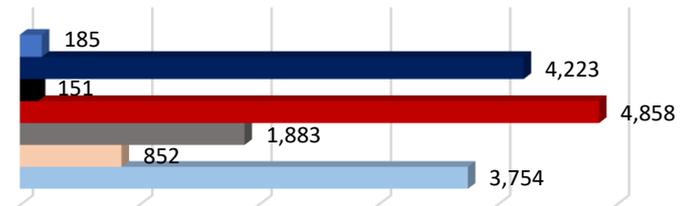
- les profits sur dépôts Isithmar à hauteur de 31%,
- les profits versés sur emprunt et ressources spéciales à hauteur de 27%
- les profits versée sur l'opération avec les établissement bancaires et financiers à hauteur de 24%.

Structure des marges encourues et charges assimilées en mDT



- Opérations avec les établissements bancaires et financiers
- Marges sur dépôts a vue
- Marges sur comptes Tawfir
- Marges sur dépôts Istithmar
- Marges sur certificats de dépôts
- Emprunt et ressources spéciales
- Autres Marges et charges

Structure des marges encourues et charges assimilées en mDT

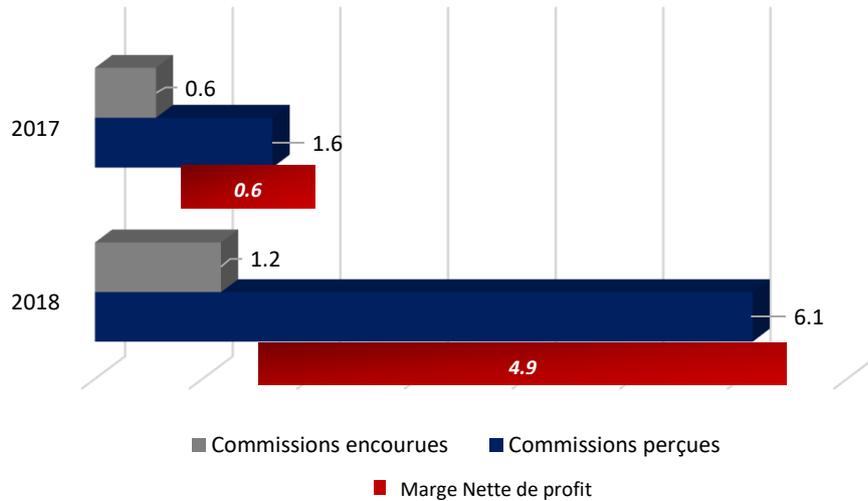


- Autres Marges et charges
- Emprunt et ressources spéciales
- Marges sur certificats de dépôts
- Marges sur dépôts Istithmar
- Marges sur comptes Tawfir
- Marges sur dépôts a vue
- Opérations avec les établissements bancaires et financiers

b) Banque de service :

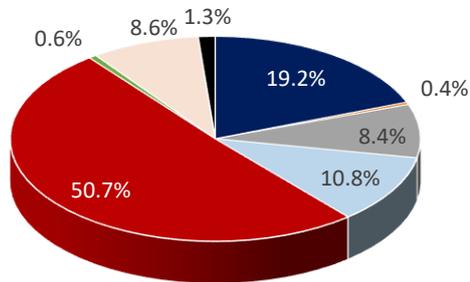
Les performances de l'activité « Banque de service » de la Banque présentent des perspectives encourageantes avec une évolution des commissions nettes de 411% par rapport à l'exercice 2017 pour atteindre 4.9 Millions de Dinars durant l'exercice 2018 contre 1.08 Millions dinars à 2017.

Evolution des commissions nettes



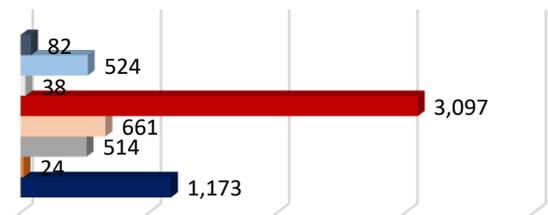
Une analyse de la structure des commissions perçue montre que la contribution des commissions de gestion études et engagement accapare une part de 51% pour totaliser 3.1 Millions de dinars, suivie des commissions sur chèques, effets, virement, prélèvement et tenue de comptes avec une part de 19.2% soit un total de 1.2 Millions de dinars.

Structure des commissions perçues en %



- Chèques, effets, virements, prélèvements et frais de tenue de compte
- Commissions sur engagements par signature en TND
- Commissions sur opérations de commerce extérieur
- Monétiques
- Commissions de Gestion, études et Engagement
- Commissions de Banque Directe
- Bancassurance
- Autres commissions

Structure des commissions perçues en MDT

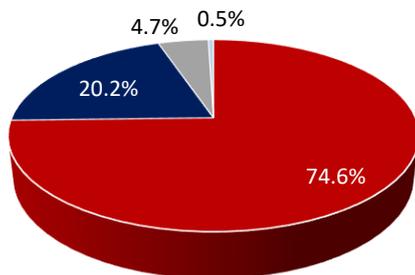


- Autres commissions
- Bancassurance
- Commissions de Banque Directe
- Commissions de Gestion, études et Engagement
- Monétiques
- Commissions sur opérations de commerce extérieur
- Commissions sur engagements par signature en TND
- Chèques, effets, virements, prélèvements et frais de tenue de compte

Quant aux commissions encourues, la part des commissions versées sur VISA et MasterCard a totalisé 873 mille dinars avec plus que ¾ du total commissions encourues.

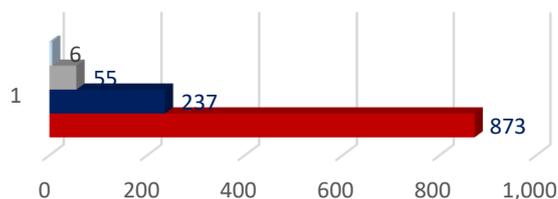
A cet effet, les détails des structures des commissions encourues et perçues sont présentés dans les graphique ci-dessous :

Structure des commission encourues en %



- Commissions Encourues sur VISA et MASTERCARD
- Commissions Encourues sur FONDs GERES
- Commissions Encourues sur SIBTEL
- Autres commissions Encourues

Structure des commissions encourues en mDT



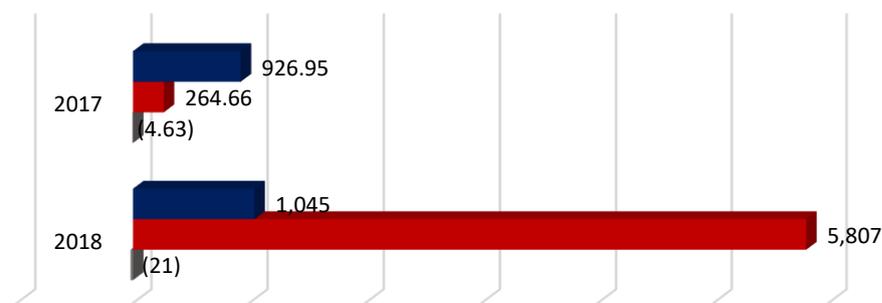
- Autres commissions Encourues
- Commissions Encourues sur SIBTEL
- Commissions Encourues sur FONDs GERES
- Commissions Encourues sur VISA et MASTERCARD

c) Banque de marchés :

L'activité de marché au sein de Wifak International Bank a été marquée par une évolution notable durant l'exercice 2018 portée principalement par l'activité de change. En effet, sa contribution au Produit Net Bancaire de la Banque s'est élevée à 27% avec un total de 6.8 Millions de dinars contre 1.2 Millions de dinars revenant à l'exercice 2017.

L'évolution des revenus de portefeuille et opérations financières est présentée dans le graphique ci-dessous.

Revenus du portefeuilles titres et opérations financières



- Revenus du portefeuille titre d'investissement
- Gain/Perte net sur opérations de change
- Gain/Perte net sur titres de transaction

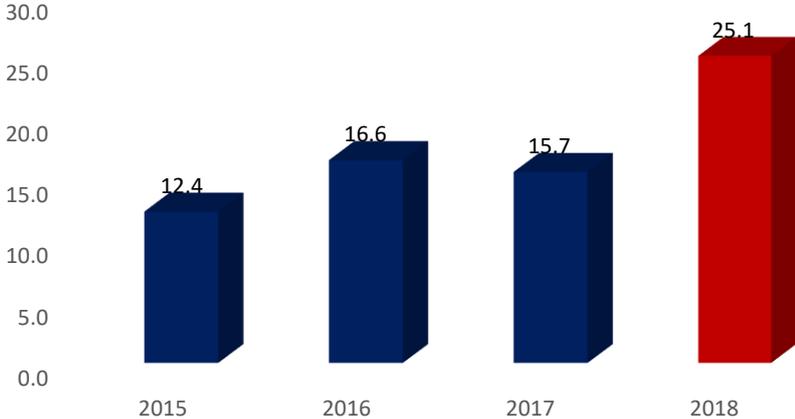
d) Le Produit Net Bancaire

Porté par l'effet conjugué de l'augmentation des commissions nettes et des revenus des portefeuilles et opérations financières, le produit Net Bancaire relatif à l'année 2018 a enregistré

une augmentation de 60% par rapport à l'exercice 2017 pour passer de 15.7 Millions de dinars à 25.1 Millions de dinars.

Le Produit Net Bancaire a enregistré durant les cinq dernières années une augmentation annuelle moyenne de 15%.

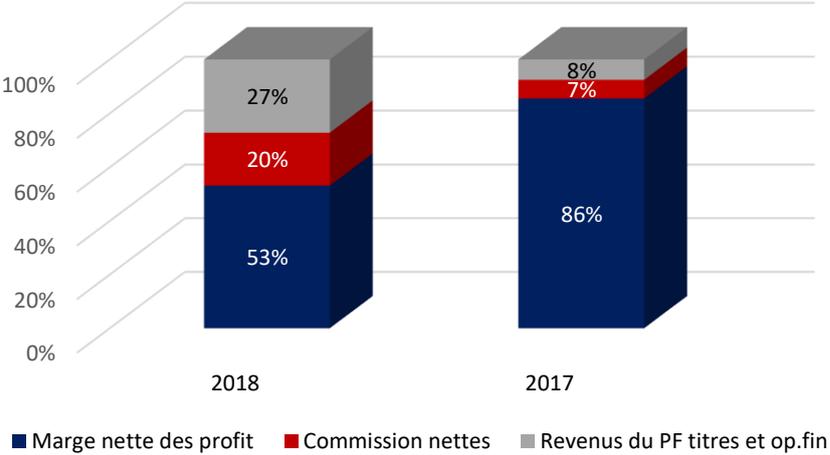
Evolution du PNB en MDT



Une analyse des composantes du Produit Net Bancaire réalisé en 2018 montre une structure plus équilibrée par rapport à 2017 et qui se détaille comme suit :

-La contribution de la marge nette des profits a atteint 53% du total PNB suivie d'une part de 27% accaparée par les revenus de portefeuille titre et opération financières et une part 20% relative à la commission nette.

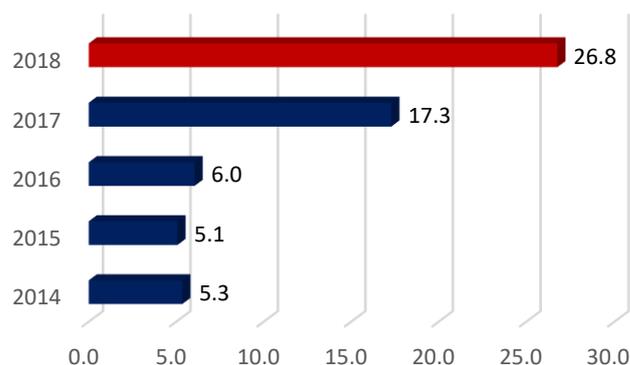
Composantes du PNB



e) Les Frais Généraux

Les frais généraux ont enregistré une augmentation de 55 % par rapport à l'exercice 2017 pour totaliser 26.8 Millions de dinars contre 17.3 Millions de Dinars une année auparavant. Cette augmentation est principalement due à l'évolution des charges du personnel de 46% suite au recrutement des experts métiers, ainsi que les charges générales d'exploitation pour 85%. Quant aux dotations aux amortissements, ils ont à leur tour enregistré une hausse considérable de 2.2 Millions de Dinars pour totaliser 6.5 Millions de dinars avec la fin de l'exercice 2018.

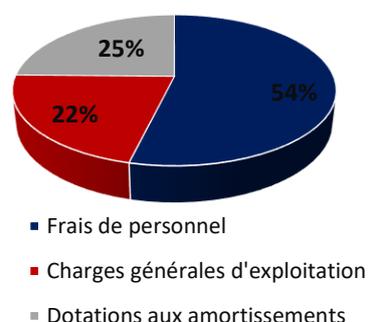
Evolution des frais généraux



Durant la période 2014-2018, le total Frais Généraux a enregistré un taux de croissance annuel moyen de 38%

Une analyse de la structure des frais généraux met en exergue l'importance des frais de personnel avec une part de 54% suivie des amortissements qui ont présenté 25% puis les charges générales d'exploitation avec une part de 21%.

Structure des Frais Généraux en 2017



f) Le Résultat d'Exploitation :

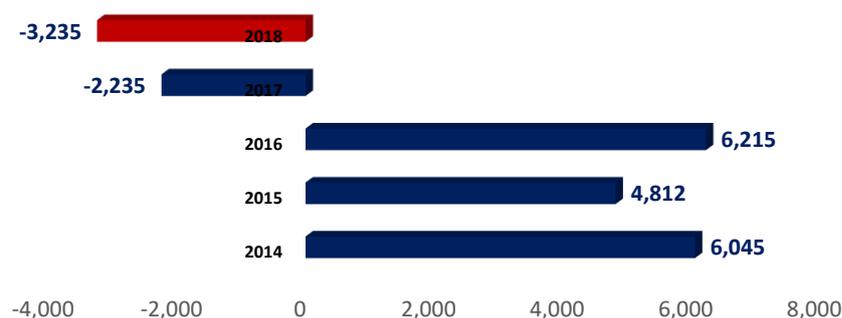
Porté principalement par la hausse considérable des frais généraux, le résultat d'exploitation s'est baissé de 45% par rapport à 2017 pour se situer à un niveau de -3.235 Millions de Dinars.

Le détail comparatif des éléments de l'état de résultat se présente dans le tableau ci-dessous :

En Millions de Dinars				
	2018	2017	Evolution en MDT	Evolution en %
Produit Net Bancaire (PNB)	25,149	15,671	9,478	60%
Frais de personnel	14,582	9,981	4,601	46%
Dotations aux amortissements	6,506	4,257	2,249	53%
Charges générales d'exploitation	5,674	3,059	2,615	85%
Frais Généraux (FG)	26,763	17,297	9,363	55%
Autres produits d'exploitation	0	4	-4	-0.95
Dotations aux provisions et résultat des corrections de valeurs sur créances, hors bilan et passifs	-1,621	-700	-921	1.32
Dotations aux provisions et résultat des corrections de valeurs sur portefeuille d'investissement	0	0	0	-1.00
Résultat d'Exploitation	-3,235	-2,235	-1,000	45%

Le graphique suivant retrace l'évolution du Résultat d'Exploitation durant les cinq dernières années

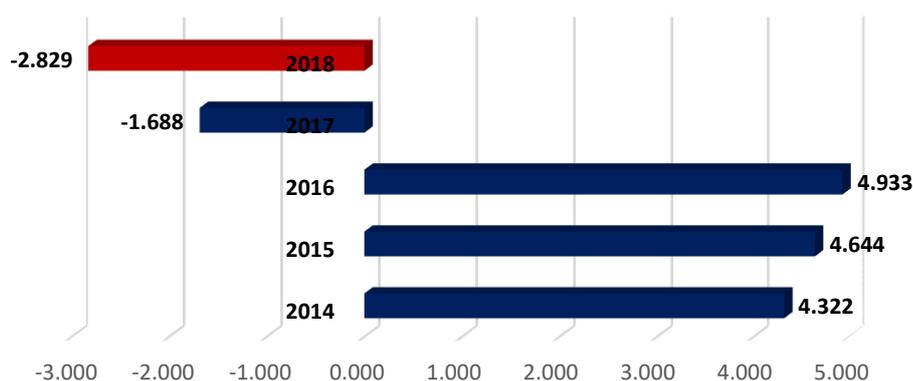
Evolution du résultat d'exploitation en mDT



g) Le Résultat Net de l'Exercice

Avec un résultat d'exploitation négatif, la Banque a clôturé l'exercice 2018 avec un résultat net de l'exercice de -2.829 Millions dinars contre -1.688 Millions de dinars une année auparavant.

Evolution du Résultat Net de l'Exercice



h) Les ratios

(1) Les ratios de structure :

	2014	2015	2016	2017	2018
Dépôts de la clientèle /Créances sur la clientèle	-	-	-	41.56%	70.79%
Dépôts de la clientèle/Total Bilan	-	-	-	25.66%	44.81%
Créances sur la clientèle/Total Bilan	93.91%	69.97%	72.95%	61.76%	63.30%

*L'activité de collectes de dépôts a commencé avec le démarrage effectif de la Banque en 2017

Le taux de couverture des financements par les dépôts de la clientèle s'est situé à 70,98% en 2018 contre 41,95% une année auparavant, une évolution qui traduit l'effort de la collecte des dépôts proportionnellement au développement de l'activité de la Banque. En ce qui concerne la part des dépôts à la clientèle du total bilan elle a atteint 45.15% contre 26.08% en 2017, tandis que la part des créances, elle représente 63.61% du total bilan contre une part de 62.16% affichée en 2017.

(2) Les ratios de rentabilité :

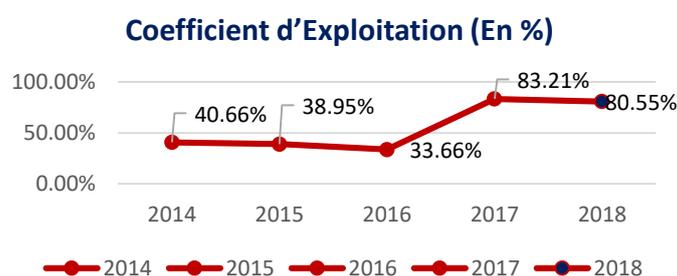
	2014	2015	2016	2017	2018
Rentabilité des Fonds Propres "R O E"	9.69%	2.78%	2.87%	-0.99%	-1.55%
Rentabilité des Actifs "R O A"	1.68%	1.30%	1.71%	-0.41%	-0.44%
Marge de profit / P N B	82.76%	89.66%	94.77%	85.51%	53.18%
Commissions Nettes / P N B	16.12%	7.23%	4.03%	6.91%	19.65%
PNB/Total actif	4,86%	3,49%	5,76%	3,84%	3,96%

La part du PNB dans le total actif a passé de 3.84% à fin 2017 à 3,96% à fin 2018 suite à l'accroissement du PNB de 60% par rapport à 2017.

(3) Les ratios de productivité

	2014	2015	2016	2017	2018
Dépôts de la clientèle/Effectif (En mDT)	45,63	42,25	20,36	459.53	949.59
Créances sur la clientèle/Effectif (En mDT)	3397,25	3721,49	1292,56	1105.71	1341.41
PNB/Effectif (En mDT)	175,88	185,60	102,08	68.73	83.83
Coefficient d'exploitation (Hors amortissement)	44,66%	38,95%	33,66%	83.21%	80.55%

Le coefficient d'exploitation (hors amortissement) a enregistré une baisse de 3.20% en 2018 pour passer de 83.21% en 2017 à 80.55% en 2018.



(4) Ratios réglementaire :

	2015	2016	2017	2018
Ratios de Couverture des Risques (en%)				
Ratio de couverture des risques Tier1 (FPN de base)	55,30%	57,60%	37,20%	27,0%
<i>Limite réglementaire = 7%</i>				
Ratio de Solvabilité	55,70%	58,20%	37,60%	29,5%
<i>Limite réglementaire = 10%</i>				
Concentration des Risques (en MDT)				
Total risques individuels ≥ 5% des FPN	-	-	-	10,7%
<i>Limite réglementaire = 3 x FPN</i>				
Total risques individuels ≥ 15% des FPN	-	-	-	-
<i>Limite réglementaire = 1,5 x FPN</i>				

Risque encouru sur même bénéficiaire > 25% FPN	-	-	-	-
<i>Limite réglementaire = 0 clients</i>				
Risque global encouru sur les parties liées	-	1,07%	14,9%	23,1%
<i>Limite réglementaire = 1 x FPN</i>				

En dépit de son jeune âge, Wifak Bank affiche une conformité par rapport à la majorité des normes prudentielles édictées par la Banque Centrale de Tunisie.

RAPPORT DES COMMISSAIRES AUX COMPTES

Exercice clos le 31 Décembre 2018



T.C.A- FICADEX TUNISIE
Résidence NOUR CITY –
Bureau A-1-3- Bloc A –
CENTRE URBAIN TUNIS NORD –
TUNIS- MF :0895221K/A/M/000

Téléphone : + 216 71 948 785
Télécopie : + 216 71 949 804
E-mail : tcaauditcbn@gmail.com



UNIVERS AUDIT

Audit - Conseil & Organisation
Société d'Expertise Comptable et de Commissariat aux
Comptes inscrite au tableau de l'Ordre des Experts
Comptables de Tunisie
Adresse : Rue Lac Léman, Résidence Lac 2001 Bureau A 22
Les Berges du Lac 1053 Tunis- MF : 1181282N/A/M/000
Tel : 71 964 692
Fax : 71 964 741
Email : rachid.nachi@universaudit.com

Tunis, le 02 Avril 2019

**MESSIEURS LES ACTIONNAIRES DE LA
BANQUE WIFAK BANK**

Avenue Habib Bourguiba, Médenine 4100

Objet : Rapports des commissaires aux comptes – Exercice 2018

Messieurs les actionnaires,

Dans le cadre du mandat de Co-commissariat aux comptes qui nous a été confié par votre Assemblée Générale Ordinaire, nous avons l'honneur de vous faire parvenir notre rapport général sur l'examen des états financiers de la Banque **WIFAK BANK** arrêtés au 31 Décembre 2018 ainsi que notre rapport spécial sur les opérations visées aux articles 200 et 475 du code des sociétés commerciales et aux articles 43 et 62 de la loi 2016-48 relative aux banques et aux établissements financiers.

Vous en souhaitant bonne réception, nous vous prions d'agréer, Messieurs les actionnaires, l'expression de notre haute considération.

Les commissaires aux comptes

TCA

Bécher NEDRI



UNIVERS AUDIT

Rachid NACHI



SOMMAIRE

	PAGE
RAPPORT GENERAL DES COMMISSAIRES AUX COMPTES	46
RAPPORT SPECIAL SUR LES OPERATIONS VISEES PAR LES ARTICLES 200 ET 475 DU CODE DES SOCIETES COMMERCIALES ET LES ARTICLES 43 ET 62 DE LA LOI 2016-48	54
ETATS FINANCIERS	60
NOTES AUX ETATS FINANCIERS	65

**RAPPORT GENERAL DES COMMISSAIRES AUX
COMPTES**



T.C.A- FICADEX TUNISIE
Résidence NOUR CITY –
Bureau A-1-3- Bloc A –
CENTRE URBAIN TUNIS NORD –
TUNIS- MF :0895221K/A/M/000
Téléphone : + 216 71 948 785
Télécopie : + 216 71 949 804
E-mail : tcaauditcbn@gmail.com



UNIVERS AUDIT

Audit - Conseil & Organisation
Société d'Expertise Comptable et de Commissariat aux
Comptes inscrite au tableau de l'Ordre des Experts
Comptables de Tunisie
Adresse : Rue Lac Léman, Résidence Lac 2001 Bureau A 22
Les Berges du Lac 1053 Tunis- MF : 1181282N/A/M/000
Tel : 71 964 692
Fax : 71 964 741
Email : rachid.nachi@universaudit.com

Tunis le 02Avril 2019

A l'attention des actionnaires de

WIFAK INTERNATIONAL BANK

Avenue Habib Bourguiba, Médenine 4100

RAPPORT GENERAL DES COMMISSAIRES AUX COMPTES

Etats financiers arrêtés au 31 Décembre 2018

Mesdames, Messieurs les actionnaires

I. Rapport sur l'audit des Etats Financiers

1. Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre Assemblée Générale Ordinaire, nous avons effectué l'audit les états financiers de **WIFAK INTERNATIONAL BANK** qui comprennent le bilan et l'état des engagements hors bilan arrêtés au 31 Décembre 2018, l'état de résultat et l'état de flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, ainsi qu'un résumé des principales méthodes comptables et d'autres notes explicatives. Ces états financiers, annexés au présent rapport, font apparaître un total bilan de **635743 076 Dinars** et un résultat déficitaire de **2829 043 Dinars**.

Anotre avis, les états financiers ci-joints présentent sincèrement, dans tous leurs aspects significatifs, la situation financière, de la banque au 31 Décembre 2018 ainsi que les résultats de ses opérations et de ses flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, conformément au système comptable des entreprises en vigueur en Tunisie.

2. Fondement de l'opinion

Nous avons effectué notre audit selon les Normes professionnelles d'audit applicables en Tunisie. Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont plus amplement décrites dans la section « Responsabilités de l'auditeur pour l'audit des états financiers » du présent rapport. Nous sommes indépendants de la banque conformément aux règles de déontologie qui s'appliquent à l'audit des états financiers en Tunisie,

et nous nous sommes acquittés des autres responsabilités déontologiques qui nous incombent selon ces règles. Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit.

3. Questions clés de l'audit

Les questions clés de l'audit sont les questions qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importantes dans l'audit des états financiers de la période considérée. Ces questions ont été traitées dans le contexte de notre audit des états financiers pris dans leur ensemble et aux fins de la formation de notre opinion sur ceux-ci, et nous n'exprimons pas une opinion distincte sur ces questions.

Nous avons déterminé que les questions décrites ci-après constituent les questions clés de l'audit qui doivent être communiqués dans notre rapport :

3.1. Evaluation des engagements de la clientèle

Risque identifié

La Banque est exposée au risque de contrepartie aussi bien sur son portefeuille d'engagements directs que sur les engagements de signature donnés à la clientèle. Ce risque, inhérent à l'activité bancaire, constitue une zone d'attention majeure en raison de l'importance du jugement nécessaire à son estimation et de l'importance significative du poste des créances sur la clientèle, présentant au 31/12/2018 un solde de **402424 166 Dinars**, dans le bilan de la Banque (**63%**), et de celle du coût net du risque associé (Dotation nette de **1 826 042 Dinars**) dans le résultat de l'exercice.

Les règles et méthodes comptables se rapportant à l'évaluation et la comptabilisation des créances douteuses et de leurs dépréciations, de même que des compléments d'information sur ces postes des états financiers annuels sont donnés dans les notes annexes aux états financiers annuels au paragraphe «**2-6 : Evaluation des engagements et des provisions y afférentes** ».

Du fait que l'évaluation des engagements et l'estimation des provisions impliquant un niveau du jugement important et compte tenu de l'importance des engagements de la clientèle, nous considérons que cette rubrique constitue un élément clé d'audit.

Procédures d'audit mises en œuvre en réponse à ce risque

Nous avons obtenu une compréhension des procédures mises en place par la Banque, et avons évalué la correcte mise en œuvre des contrôles clés, de même que leur capacité à prévenir et/ou détecter les anomalies significatives, en mettant l'accent sur :

- le mécanisme de supervision mis en place en ce qui concerne le processus de dépréciation des engagements sur la clientèle ;
- la fiabilité des informations fournies par la Banque au sujet des clients dont les encours présentent des indicateurs de perte de valeur ;

- les procédures et contrôles définis par la Banque en vue d'assurer la gestion du risque de contrepartie, d'identifier les clients à classer et à provisionner et de déterminer le niveau minimum de provision requis par la réglementation bancaire.

Dans nos procédures d'examen des engagements de la clientèle, nous avons adopté une approche par les risques en matière d'échantillonnage. Nous avons évalué la capacité de remboursement des débiteurs et évalué la classification, en tenant compte des retards de paiements, de l'information financière des débiteurs, des perspectives futures d'activité, des rapports d'évaluation des garanties et d'autres informations disponibles.

3.2. Evaluation du portefeuille titres d'investissement détenu à travers les fonds gérés

Risque identifié

Au 31 décembre 2018, et telle que indiqué au niveau de la note aux états financiers « **(1-5) – Portefeuille d'investissement** », l'encours des placements en fonds gérés SICAR s'élève à un montant brut de **20919 675 Dinars**, couverts par des provisions de **516 001 Dinars**, soit un montant net de **20 403674 Dinars**.

Les fonds gérés SICAR sont employés en participations (cotées et non cotées) et en d'autres placements financiers. La valeur de ces emplois peut se déprécier selon les performances économiques et financières des entreprises bénéficiaires de ces fonds.

La méthode de valorisation de ces emplois implique des hypothèses et des jugements selon la catégorie de la société (cotée ou non cotée), le type de contrat (portage ou sortie libre) ainsi que d'autres facteurs techniques notamment la date d'entrée en exploitation, les business plan actualisés, les rapports d'évaluation des participations, etc...

Les règles et méthodes comptables se rapportant à l'évaluation et la comptabilisation des placements et leur dépréciation, de même que des compléments d'information sur ces postes des états financiers annuels sont présentés au niveau de la note aux états financiers « **(1-5) : Portefeuille investissement** ».

En raison de l'importance des fonds gérés représentant, en valeur brute, 75% du portefeuille des titres d'investissement et le niveau de jugement important pour déterminer le montant des provisions requises, nous considérons que cette rubrique constitue un élément clé d'audit.

Procédures d'audit mises en œuvre en réponse à ce risque

Nos diligences d'audit du portefeuille d'investissement ont, notamment, consisté à :

- La vérification des procédures de contrôle interne mises en place par la banque à cet égard, notamment en matière d'évaluation de ces actifs.
- La vérification du caractère approprié de la méthode de valorisation retenue et que celle-ci est adaptée à la nature, aux caractéristiques et aux circonstances de l'investissement réalisé.
- L'examen de la qualité et de la fiabilité des données utilisées pour chaque méthode de valorisation.

- L'appréciation du caractère raisonnable de l'évaluation des participations et des placements, compte tenu de la méthode de valorisation retenue sur la base des éléments et informations financières disponibles.
- La vérification des modalités de détermination et de comptabilisation des provisions requises.
-

3.3. Prise en compte des revenus des financements accordés

Risque identifié

Les revenus des opérations de financement accordés par la banque, telle que mentionné au niveau de la note aux états financiers « (5-1) : Marges et revenus assimilés », s'élèvent, au 31 Décembre 2018, à **29 281 558 Dinars**, dont **22 349 206 Dinars** proviennent de l'activité IJARA, et représentent la rubrique la plus importante des produits d'exploitation de la banque

En raison de leur composition, leurs montants, le volume des opérations et transactions s'y rattachant et les spécificités des règles de leur comptabilisation, nous avons considéré que la prise en compte de ces revenus est une question clé d'audit.

Procédures d'audit mises en œuvre en réponse à ce risque

Dans le cadre de notre audit des comptes, nos travaux ont notamment consisté à :

- Prendre connaissance des procédures de comptabilisation et de contrôle des revenus des opérations de financement ;
- Examiner les politiques, les processus et les contrôles mis en place en vue de la reconnaissance des revenus ;
- Revoir l'environnement de contrôle du système d'information ;
- Réaliser des procédures analytiques sur l'évolution des encours et des intérêts ;
- Vérifier le respect de la norme comptable NCT 24 « Les engagements et revenus y afférents dans les établissements bancaires » en matière de prise en compte des revenus et de séparation des exercices comptables ;
- Apprécier la pertinence de la méthodologie retenue par la banque par rapport aux règles édictées par la Banque Centrale de Tunisie en matière de prise en compte des revenus des opérations de crédits et de réservation des produits ;
- Vérifier le caractère approprié des informations fournies dans les notes aux états financiers.

4. Rapport de gestion

La responsabilité du rapport du Conseil d'Administration incombe au Conseil d'Administration.

Notre opinion sur les Etats Financiers ne s'étend pas au rapport du Conseil d'Administration et nous n'exprimons aucune forme d'assurance que ce soit sur ce rapport.

En application des dispositions de l'article 266 du Code des Sociétés Commerciales, notre responsabilité consiste à vérifier l'exactitude des informations données sur les comptes de la société dans le rapport du Conseil d'Administration par référence aux données figurant dans les Etats Financiers. Nos travaux consistent à lire le

rapport du Conseil d'Administration et, ce faisant, à apprécier s'il existe une incohérence significative entre celui-ci et les Etats Financiers ou la connaissance que nous avons acquise au cours de l'audit, ou encore si le rapport du Conseil d'Administration semble autrement comporter une anomalie significative. Si, à la lumière des travaux que nous avons effectués, nous concluons à la présence d'une anomalie significative dans le rapport du Conseil d'Administration, nous sommes tenus de signaler ce fait.

Nous n'avons rien à signaler à cet égard.

5. Responsabilités de la Direction et des responsables de la gouvernance pour les Etats Financiers

La Direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle des Etats Financiers conformément au Système Comptable des Entreprises, de la mise en place du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'Etats Financiers exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, ainsi que de la détermination des estimations comptables raisonnables au regard des circonstances.

Lors de la préparation des Etats Financiers, c'est à la Direction qu'il incombe d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de communiquer, le cas échéant, les questions relatives à la continuité de l'exploitation et d'appliquer le principe comptable de continuité d'exploitation, sauf si la Direction a l'intention de liquider la société ou de cesser son activité ou si aucune autre solution réaliste ne s'offre à elle.

Il incombe aux responsables de la gouvernance de surveiller le processus d'information financière de la société.

6. Responsabilités de l'auditeur pour l'audit des Etats Financiers

Nos objectifs sont d'obtenir l'assurance raisonnable que les Etats Financiers pris dans leur ensemble sont exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, et de délivrer un rapport contenant notre opinion.

L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, qui ne garantit toutefois pas qu'un audit, réalisé conformément aux normes internationales d'audit applicables en Tunisie, permettra toujours de détecter toute anomalie significative qui pourrait exister.

Les anomalies peuvent résulter de fraudes ou d'erreurs et elles sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce que, individuellement ou collectivement, elles puissent influencer sur les décisions économiques que les utilisateurs des Etats Financiers prennent en se fondant sur ceux-ci.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes internationales d'audit applicables en Tunisie, nous exerçons notre jugement professionnel et faisons preuve d'esprit critique tout au long de cet audit.

En outre :

- Nous identifions et évaluons les risques que les Etats Financiers comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, concevons et mettons en œuvre des procédures d'audit en réponse à ces risques, et réunissons des éléments probants suffisants et appropriés pour fonder notre opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative résultant d'une

fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;

- Nous acquérons une compréhension des éléments du contrôle interne pertinents pour l'audit afin de concevoir des procédures d'audit appropriées dans les circonstances ;
- Nous apprécions le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la Direction, de même que des informations y afférentes fournies par cette dernière ;
- Nous tirons une conclusion quant au caractère approprié de l'utilisation par la Direction du principe comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments probants obtenus, quant à l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou situations susceptibles de jeter un doute important sur la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Si nous concluons à l'existence d'une incertitude significative, nous sommes tenus d'attirer l'attention des lecteurs de notre rapport sur les informations fournies dans les Etats Financiers au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas adéquates, d'exprimer une opinion modifiée. Nos conclusions s'appuient sur les éléments probants obtenus jusqu'à la date de notre rapport. Des événements ou situations futurs pourraient par ailleurs amener la société à cesser son exploitation ;
- Nous évaluons la présentation d'ensemble, la forme et le contenu des Etats Financiers, y compris les informations fournies dans les notes, et apprécions si les Etats Financiers représentent les opérations et événements sous-jacents d'une manière propre à donner une image fidèle ;
- Nous communiquons aux responsables de la gouvernance notamment l'étendue et le calendrier prévus des travaux d'audit et nos constatations importantes, y compris toute déficience importante du contrôle interne que nous aurions relevée au cours de notre audit.

Nous fournissons également aux responsables de la gouvernance une déclaration précisant que nous nous sommes conformés aux règles de déontologie pertinentes concernant l'indépendance, et leur communiquons toutes les relations et tous les autres facteurs qui peuvent raisonnablement être considérés comme susceptibles d'avoir des incidences sur notre indépendance ainsi que les sauvegardes connexes s'il y a lieu.

Parmi les questions communiquées aux responsables de la gouvernance, nous déterminons quelles ont été les plus importantes dans l'audit des Etats Financiers de la période considérée : ce sont les questions clés de l'audit. Nous décrivons ces questions dans notre rapport, sauf si des textes légaux ou réglementaires en empêchent la publication ou si, dans des circonstances extrêmement rares, nous déterminons que nous ne devrions pas communiquer une question dans notre rapport parce que l'on peut raisonnablement s'attendre à ce que les conséquences néfastes de la communication de cette question dépassent les avantages pour l'intérêt public.

II. Rapport relatif aux obligations légales et réglementaires

Dans le cadre de notre mission de commissariat aux comptes, nous avons également procédé aux vérifications spécifiques prévues par les normes publiées par l'Ordre des Experts Comptables de Tunisie et par les textes réglementaires en vigueur en la matière.

1. Efficacité du système de contrôle interne

En application des dispositions de l'article 3 de la loi n°94-117 du 14 novembre 1994, telle que modifiée par la loi n° 2005-96 du 18 octobre 2005 portant réorganisation du marché financier, nous avons procédé à l'examen des procédures de contrôle interne relatives au traitement de l'information comptable et à la préparation des états financiers. A ce sujet, nous rappelons que la responsabilité de la conception et de la mise en place d'un système de contrôle interne ainsi que la surveillance périodique de son efficacité et de son efficience incombe à la direction et au Conseil d'administration.

Sur la base de notre examen, nous n'avons pas relevé d'insuffisances majeures susceptibles d'impacter notre opinion sur les états financiers.

Un rapport traitant des faiblesses et des insuffisances identifiées au cours de notre audit a été remis aux responsables de la gouvernance de la banque.

2. Conformité de la tenue des comptes des valeurs mobilières à la réglementation en vigueur

Conformément aux dispositions de l'article 19 du décret n° 2001-2728 du 20 novembre 2001, nous avons procédé aux vérifications portant sur la conformité de la tenue des comptes en valeurs mobilières émises par la banque à la réglementation en vigueur.

La responsabilité de veiller à la conformité aux prescriptions de la réglementation en vigueur incombe à la direction.

Sur la base des diligences que nous avons estimées nécessaires de mettre en œuvre, nous n'avons pas détecté d'irrégularités liées à la conformité des comptes de la banque avec la réglementation en vigueur.

Les commissaires aux comptes

TCA

Béchir NEDRI



UNIVERS AUDIT

Rachid NACHI



**RAPPORT DES COMMISSAIRES AUX COMPTES SUR LES CONVENTIONS VISEES
PAR LES ARTICLES 200 ET 475 DU CODE DES SOCIETES COMMERCIALES ET LES
ARTICLES 43 ET 62 DE LA LOI 2016-48**



T.C.A- FICADEX TUNISIE
Résidence NOUR CITY –
Bureau A-1-3- Bloc A –
CENTRE URBAIN TUNIS NORD –
TUNIS- MF :0895221K/A/M/000
Téléphone : + 216 71 948 785
Télécopie : + 216 71 949 804
E-mail : tcaauditcbn@gmail.com



UNIVERS AUDIT

Audit - Conseil & Organisation
Société d'Expertise Comptable et de Commissariat aux
Comptes inscrite au tableau de l'Ordre des Experts
Comptables de Tunisie
Adresse : Rue Lac Léman, Résidence Lac 2001 Bureau A 22
Les Berges du Lac 1053 Tunis- MF : 1181282N/A/M/000
Tel : 71 964 692
Fax : 71 964 741
Email : rachid.nachi@universaudit.com

Tunis le 02 Avril 2019

A l'attention des actionnaires de
WIFAK INTERNATIONAL BANK

Avenue Habib Bourguiba, Médenine 4100

Objet : Rapport des commissaires aux comptes sur les conventions visées aux articles 200 et 475 du code des sociétés commerciales et aux articles 43 et 62 de la loi 2016-48 – Exercice **2018**

Messieurs les actionnaires,

En application des dispositions des articles **43** et **62** de la loi **2016-48** relative aux banques et aux établissements financiers et de l'article **200** et suivants, et de l'article **475** du code des sociétés commerciales, nous reportons ci-dessous sur les conventions conclues et opérations réalisées au cours de l'exercice clos le **31 Décembre 2018**.

Notre responsabilité consiste à nous assurer du respect des procédures légales d'autorisation et d'approbation desdites conventions ou opérations et de leur correcte traduction, in fine, dans les états financiers. Il ne nous appartient pas de rechercher spécifiquement et de façon étendue l'existence éventuelle de telles conventions ou opérations, mais de vous communiquer, sur la base des informations qui nous ont été communiquées et celles obtenues au travers de nos procédures d'audit, leurs caractéristiques et modalités essentielles, sans avoir à nous prononcer sur leur utilité et leur bien fondé. Il vous appartient d'apprécier l'intérêt qui s'attachait à la conclusion de ces conventions et la réalisation de ces opérations en vue de leur approbation.

A. Conventions et opérations nouvellement réalisées

- 1- La société a conclu, au courant de l'exercice **2018**, quinze (**15**) contrats IJARA et quarante-cinq (**45**) contrats de financement (MOURABAHA et autres financements bancaires) avec des sociétés appartenant au **Groupe Hedi Ben Ayed**, administrateur de la société « **WIFAK BANK** », pour un total de **51 068058 DT** en hors taxes. Les frais de dossiers se sont élevés à leur titre à **177656 DT TTC**.
se détaillent comme suit :

SOCIETE	NBR DE CONTRAT	FINANCEMENT EN HT	Commissions TTC
<u>Financements</u>			
<u>IJARA</u>	<u>15</u>	<u>2 890 909</u>	<u>2 250</u>
STE C.C.P.S	1	89 940	150
STE NOUVELLE DE CONSTRUCTION "SNC"	3	288 779	450
STE ELECTRICA	1	28 605	150
STE INTERCHAUX	1	50 483	150
STE INTERMETAL S.A	2	669 181	300
STE PROSID SUD	2	1 215 542	300
STE TECHNIQUE INDUSTRIELLE & COMMERCIALE	2	365 853	300
STE TOUTALU	2	119 526	300
STE SITEL	1	63 000	150
<u>FINANCEMENT MOURABAHA</u>	<u>45</u>	<u>48 177 149</u>	<u>175 406</u>
STE C.C.P.S	2	1 744 362	10 379
STE INTERMETAL S.A	2	11 834 364	45 959
STE TECHNIQUE INDUSTRIELLE & COMMERCIALE	13	6 863 706	33 452
STE DES PRODUITS SIDERURGIQUES "PROSID"	18	12 604 642	15 477
STE PROSID SUD	3	808 741	4 455
STE ROYAL OLIVE OIL	5	3 000 000	8 925
COTUNAL	1	4 706 484	12 326
ITC	1	6 614 850	44 433
TOTAL	60	51 068 058	177 656

- 2- Le solde des fonds déposés par **WIFAK SICAR** auprès de **WIFAK BANK** au **31/12/2018** s'élève à **8 005 902 DT**. Parmi ces fonds, **WIFAK SICAR** a procédé au cours de l'exercice **2018** à des placements en compte **ISTITHMAR** pour des montants totaux s'élevant à **28 733 000**. Les produits générés par ces placements s'élevant à **602 803 DT**, ainsi que les produits générés par la rémunération des comptes courants s'élevant à **179 334 DT**.

B. Opérations réalisées relatives à des conventions antérieures et qui continuent à produire leurs effets :

- 3- **WIFAK BANK** a financé, par un contrat **MOURABAHA** sur une durée de 10 ans, l'acquisition par son administrateur **HEDI BEN AYED** d'un terrain pour un prix d'achat égal à **6 540 912 DT** moyennant une marge égale à **2 620 825 DT** et sans commission d'étude. Les produits enregistrés au titre de ce contrat en **2018** se sont

élevés à **437 340 DT**. Le conseil d'administration a été informé et a autorisé cette opération dans sa réunion du **29 Décembre 2017**.

- 4- Le conseil d'administration réuni le **5 Mai 2017** a autorisé la société à mettre à la disposition de sa filiale « **WIFAK SICAR** » le montant de **4 500 000 DT** sous forme de fonds à capital risque. Une convention a été signée à cet effet en date du **8 Mai 2017**. Les commissions de gestion de ce fonds se sont élevées au titre de l'exercice **2018** à **67 500 DT**.
- 5-
- 6- Le conseil d'administration réuni le **25 Mars 2016** a autorisé la société à mettre à la disposition de sa filiale « **WIFAK SICAR** » le montant de **4 500 000 DT** sous forme de fonds à capital risque. Une convention a été signée à cet effet en date du **31 Décembre 2015**. Les commissions de gestion de ce fonds se sont élevées au titre de l'exercice **2018** à **67 500 DT**.
- 7- Le conseil d'administration réuni le **31 Mars 2015** a autorisé la société à mettre à la disposition de sa filiale « **WIFAK SICAR** » le montant de **1 400 000 DT** sous forme de fonds à capital risque. Une convention a été signée à cet effet en date du **31 Décembre 2014**. Les commissions de gestion de ce fonds se sont élevées au titre de l'exercice **2018** à **28 000 DT**.
- 8- Le conseil d'administration réuni le **28 Mars 2014** a autorisé la société à mettre à la disposition de sa filiale « **WIFAK SICAR** » le montant de **1 400 000 DT** sous forme de fonds à capital risque. Une convention a été signée à cet effet en date du **31 Décembre 2013**. Les commissions de gestion de ce fonds se sont élevées au titre de l'exercice **2018** à **21 000 DT**.
- 9- Le conseil d'administration réuni le **28 Mars 2013** a autorisé la société à mettre à la disposition de sa filiale « **WIFAK SICAR** » le montant de **2 000 000 DT** sous forme de fonds à capital risque. Une convention a été signée à cet effet en date du **31 Décembre 2012**. Les commissions de gestion de ce fonds se sont élevées au titre de l'exercice **2018** à **30 000 DT**.
- 10- Le conseil d'administration de la société réuni le **27 Avril 2012** a autorisé la société à mettre à la disposition de sa filiale « **WIFAK SICAR** » le montant de **1 000 000 DT** sous forme de fonds à capital risque. Une convention a été signée à ce titre en date du **31 Décembre 2011**. Les commissions de gestion de ce fonds se sont élevées au titre de l'exercice **2018** à **15 000 DT**.
- 11- Le conseil d'administration réuni le **25 Décembre 2009** a autorisé la société à mettre à la disposition de sa filiale « **WIFAK SICAR** » le montant de **500 000 DT** sous forme de fonds à capital risque. Une convention a été signée à ce titre en date du **30 Décembre 2009**. Les commissions de gestion de ce fonds se sont élevées au titre de l'exercice **2018** à **7 500 DT**.
- 12- Le conseil d'administration réuni le 18/02/2015 a autorisé la société à conclure avec son partenaire stratégique « **The Islamic Corporation for the Development of the PrivateSector** » une convention d'assistance technique dans le cadre de la transformation de la société en une banque. Cette convention, signée en Février 2015, prévoit une rémunération fixe s'élevant à 500 000 \$ et une rémunération variable fixée à 2% du montant des capitaux apportés par le dit partenaire. Antérieurement à 2018, la banque a réglé un montant de 100 000 \$ au titre de la rémunération fixe et le total de la partie variable. En 2018, Aucune somme n'a été facturée ou payée à ce titre.
- 13- **WIFAK BANK** a conclu au cours del'exercice**2018** et des exercices antérieurs des contrats IJARA et d'autres contrats de financement (MOURABAHA et autres financements bancaires) avec des sociétés appartenant au groupe **HEDIBEN AYED**, sociétés avec lesquelles elle a des administrateurs en commun. Le solde au **31/12/2018** des en cours et des impayés ainsi que des produits générés en **2018** relatifs à tous les contrats conclus avec ces sociétés se détaillent comme suit :

SOCIETE	Solde des en cours au 31/12/2018	Solde des impayés et PAR au 31/12/2018	Produits de l'exercice 2018
<u>IJARA</u>	<u>4 412 848</u>	<u>17 273</u>	<u>332 733</u>
STE C.C.P.S	242 022	25	20 793
STE NOUVELLE DE CONSTRUCTION "SNC"	296 923	569	18 511
STE ELECTRICA	129 685	417	12 107
STE INTERCHAUX	247 479	3 390	23 711
STE INTERMETAL S.A	697 561	-4 511	21 979
STE PROSID SUD	1 088 765	1 072	95 527
STE TECHNIQUE INDUSTRIELLE & COMMERCIALE	321 933	59	17 205
STE TOUTALU	153 035	215	11 802
STE SITEL	50 503	20	3 662
SOCIETE NOUVELLE DE COUPE INDUSTRIELLE	245 177	823	19 352
STE DES PRODUITS SIDERURGIQUES "PROSID"	84 359	1 382	10 979
STE D'ETUDE ET CONSTRUCTION METALLIQUE	24 130	19	2 851
STE TRANSIDER	1	1	0
STE INTER FER FORGE	1	2	0
STE METALSHIP	26 876	81	2 426
STE ROYAL OLIVE OIL	754 433	13 441	66 535
STE SAMFI "SARL"	17 916	229	2 398
STE SENSE INVERSE	32 049	39	2 895
<u>MOURABAHA et autres financements bancaires</u>	<u>28 114 304</u>	<u>508 843</u>	<u>1 034 925</u>
STE C.C.P.S	150 261	181 255	114 274
STE INTERMETAL S.A	8 220 463	55 468	121 969
STE TECHNIQUE INDUSTRIELLE & COMMERCIALE	3 409 690	50 275	140 641
STE DES PRODUITS SIDERURGIQUES "PROSID"	7 905 783	79 794	296 958
STE PROSID SUD	721 623	3 926	6 174
STE ROYAL OLIVE OIL	3 000 000	11 392	1 9121
COTUNAL	4 706 484	126 733	291 748
ITC	0	0	44 040

TOTAL	32 527 152	526 116	1 367 658
--------------	-------------------	----------------	------------------

C. Obligations et engagements de la société envers ses dirigeants

14- Les obligations et engagements envers les dirigeants tels que visés à l'article 200 (nouveau) II § 5 du Code des Sociétés Commerciales se détaillent comme suit :

- La rémunération du Directeur Général au titre de l'exercice **2018** est fixée par décision du conseil d'administration du **28 Juin 2017** à un montant net annuel de **240 000 DT**. En outre, il bénéficie de la prise en charge des cotisations de la sécurité sociale, de l'assurance multirisques et des avantages en nature composés principalement d'une voiture de fonction et de 500 litres de carburant
- La rémunération des membres du conseil d'administration pour l'exercice **2018** est fixée par l'Assemblée Générale Ordinaire réunie le **29 Juin 2016** à un montant net de **2 000 DT** représentant les jetons de présence aux réunions du conseil d'administration à percevoir au titre de chaque séance et à un montant annuel net de **1 000 DT** représentant les jetons de présence aux réunions du comité d'audit, du comité de risque et du comité de financement par administrateur et par séance. Les rémunérations revenant aux administrateurs au titre de l'exercice **2018** s'élèvent à un montant brut de **141250 DT** dont **90000 DT** au titre des jetons de présence aux réunions du conseil d'administration.

Par ailleurs, nos travaux n'ont pas révélé, en dehors des conventions précitées, l'existence d'autres conventions ou opérations qui entrent dans le champ d'application des articles **200** et suivants et **475** du Code des Sociétés Commerciales et des articles **43** et **62** de la loi **2016-48** relative aux banques et aux établissements financiers.

Les commissaires aux comptes

TCA

Béchir NEDRI



UNIVERS AUDIT

Rachid NACHI



Etats Financiers au 31/12/2018

BILAN

Arrêté au 31.12.2018

Désignation	Notes	31-déc	
		2018	2017*
AC01 Caisse et avoirs auprès de la BCT, CCP et TGT	(1-1)	36 562 080	15 819 835
AC02 Créances sur les établissements bancaires et financi	(1-2)	73 300 558	28 568 692
AC03 Créances sur la clientèle	(1-3)	402 424 166	252 102 279
AC04 Portefeuille titres commercial	(1-4)	218 650	136 231
AC05 Portefeuille d'investissement	(1-5)	20 403 674	18 117 592
AC06 Valeurs immobilisées	(1-6)	59 349 196	56 903 163
AC07 Autres actifs	(1-7)	43 484 753	36 526 225
TOTAL ACTIFS		635 743 076	408 174 017
PA01 Banque Centrale,CCP	(2-1)	-	-
PA02 Dépôts et avoirs des établissements bancaires et Financiers	(2-2)	57 127 278	6 852 378
PA03 Dépôts de la clientèle	(2-3)	284 875 640	104 772 696
PA04 Dettes de financements et Ressources spéciales	(2-4)	48 401 104	76 784 431
PA05 Autres passifs	(2-5)	63 128 832	49 719 109
TOTAL PASSIFS		453 532 854	238 128 614
CP01 Capital		150 000 000	150 000 000
CP02 Réserves		20 542 419	20 542 419
CP03 Actions propres		(498 526)	(48 855)
CP04 Autres capitaux propres		16 100 751	657 218
CP05 Résultats reportés		(1 105 379)	582 431
CP06 Résultat de l'exercice		(2 829 043)	(1 687 810)
TOTAL CAPITAUX PROPRES	(3)	182 210 223	170 045 403
TOTAL CAPITAUX PROPRES ET PASSIFS		635 743 076	408 174 017

(*) : Colonne comparative retraitée à des fins de comparaison

ETAT DES ENGAGEMENTS HORS BILAN

Arrêté au 31.12.2018

Désignation	Notes	31-déc.		
		2018	2017*	
PASSIFS EVENTUELS				
HB 01-	Cautions, Avals et autres garanties données	4-1	1 137 428	8 481 088
HB 02-	Crédits documentaires	4-2	4 118 836	0
HB 03-	Actifs donnés en garantie		0	0
TOTAL PASSIFS EVENTUELS			5 256 264	8 481 088
ENGAGEMENTS DONNES				
HB 04-	Engagements de financement donnés	4-3	56 575 393	81 753 006
HB 05-	Engagements sur titres		0	0
TOTAL ENGAGEMENTS DONNES			56 575 393	81 753 006
ENGAGEMENTS RECUS				
HB 06-	Engagements de financement reçus		0	0
HB 07-	Garanties reçues	4-4	94 546 012	39 696 811

(*) : Colonne comparative retraitée à des fins de comparaison

ETAT DE RESULTAT

Période allant du 1^{er} janvier au 31 décembre 2018

Désignation		Notes	Du 1 ^{er} janvier au 31 décembre 2018	2017*
<u>PRODUITS D'EXPLOITATION BANCAIRE</u>			<u>42 225 258</u>	<u>23 726 123</u>
PR01	Marges et revenus assimilés	(5-1)	29 281 558	20 890 322
PR02	Commissions en produits	(5-2)	6 112 866	1 648 825
PR03	Gains sur portefeuille-titres commercial et opérations financières	(5-3)	5 785 824	260 029
PR04	Revenus du portefeuille d'investissement	(5-4)	1 045 010	926 947
<u>CHARGES D'EXPLOITATION BANCAIRE</u>			<u>(17 076 740)</u>	<u>(8 054 909)</u>
CH01	Marges encourues et charges assimilées	(5-5)	(15 906 672)	(7 489 232)
CH02	Commissions encourues	(5-6)	(1 170 068)	(565 677)
PRODUIT NET BANCAIRE			25 148 518	15 671 214
PR05/CH04	Dotation aux provisions et résultat des corrections de valeurs sur créances, hors bilan et passif	(5-7)	(1 620 982)	(699 916)
PR06/CH05	Dotation aux provisions et résultat des corrections de valeurs sur portefeuille d'investissement	(5-8)	-	87 249
PR07	Autres produits d'exploitation	(5-9)	200	3 852
CH06	Frais de personnel	(5-10)	(14 582 247)	(9 981 308)
CH07	Charges générales d'exploitation	(5-11)	(5 674 020)	(3 059 158)
CH08	Dotations aux amortissements et aux provisions sur immobilisations	(5-12)	(6 506 488)	(4 257 352)
RESULTAT D'EXPLOITATION			(3 235 019)	(2 235 419)
PR08/CH09	Solde en gain \ pertes provenant des autres éléments ordinaires		508 318	603 126
CH011	Impôt sur les bénéfices		(97 042)	(50 518)
RESULTAT DES ACTIVITES ORDINAIRES			(2 823 743)	(1 682 810)
PR09/CH010	Solde en gain \ perte provenant des éléments extraordinaires		(5 300)	(5 000)
RESULTAT NET DE L'EXERCICE			(2 829 043)	(1 687 810)

(*) : Colonne comparative retraitée à des fins de comparaison

ETAT DE FLUX DE TRESORERIE

Période allant du 1^{er} janvier au 31 décembre 2018

Désignation	Notes	31-déc 2018	2017*
ACTIVITÉS D'EXPLOITATION	(6-1)		
Produits d'exploitation bancaire encaissés (Hors revenus portefeuille d'investissement)		41,180,248	23,091,637
Charges d'exploitation bancaire décaissées		(14,885,657)	(7,172,429)
Prêts et avances / Remboursement prêts et avances accordés à la clientèle		(150,654,609)	(25,309,590)
Dépôts / Retraits de dépôts de la clientèle		174,553,009	101,087,795
Titres de placements		-	-
Sommes versées au personnel et créditeurs divers		(17,060,920)	(23,867,375)
Autres flux de trésorerie provenant des activités d'exploitation		(300,191)	1,649,644
Impôt sur le bénéfice		(49,245)	(360,580)
<u>FLUX DE TRESORERIE NET PROVENANT DES ACTIVITES D'EXPLOITATION</u>		32,782,635	69,119,102
ACTIVITÉS D'INVESTISSEMENT	(6-2)		
Intérêts et dividendes encaissés sur portefeuille d'investissement		161802	-
Acquisition / cessions sur portefeuille d'investissement		163,000	(5,960,000)
Acquisition / cessions sur immobilisations		(6,079,436)	(38,272,352)
<u>FLUX DE TRESORERIE NET AFFECTES AUX ACTIVITES D'INVESTISSEMENT</u>		(5,754,634)	(44,232,352)
ACTIVITÉS DE FINANCEMENT	(6-3)		
Émission d'actions		(449,671)	-
Émission d'emprunts		15,437,000	(48,855)
Remboursement d'emprunts		(26,740,233)	(23,235,136)
Dividendes versés et autres distributions		-	-
Mouvements sur fond social et de retraite		6,534	-
<u>FLUX DE TRÉSORERIE NET PROVENANT DES ACTIVITÉS DE FINANCEMENT</u>		(11,746,370)	(23,283,991)
Variation nette des liquidités et équivalents de liquidités au cours de la période		15,281,631	1,602,759
Liquidités et équivalents de liquidités en début de période	(6-4)	37,672,380	36,069,621
<u>LIQUIDITÉS ET ÉQUIVALENTS DE LIQUIDITÉS EN FIN DE PÉRIODE</u>		52,954,011	37,672,380

(*) : Colonne comparative retraitée à des fins de comparaison

Notes aux Etats Financiers au 31/12/2018

PRESENTATION DE LA BANQUE

« **WIFAK INTERNATIONAL BANK** » est la nouvelle dénomination sociale de la société anciennement dénommée « **EL WIFAK Leasing** ». Ce changement de la dénomination est intervenu suite à l'Assemblée Générale Extraordinaire réunie le 28 Août 2015 ayant adopté les nouveaux statuts et décidé la conversion de la société en une banque universelle, et ce sur la base de l'agrément d'exercice de l'activité bancaire obtenu de la part de la Banque Centrale de Tunisie

L'historique de la société se présente ainsi :

La société **EL WIFAK LEASING** a été créée le 28 Juin 2002 avec pour objet principal la réalisation d'opérations de leasing portant sur des biens mobiliers et immobiliers conformément à la loi n°94-89 du 26 Juillet 1994 relative au leasing.

L'activité de la société est régie par les lois n° 2001-65 du 10 Juillet 2001 relative aux établissements de crédits telle que modifiée par la loi 2016-48 du 11 Juillet 2016, et n° 94-89 du 26 Juillet 1994 relative au leasing.

Le capital initial s'élève à Cinq millions (**5.000.000**) de Dinars divisé en Cinq cent mille (**500.000**) actions de Dix dinars chacune.

L'Assemblée Générale Extraordinaire du 31 Octobre 2003 a décidé de porter le capital à **7.500.000 DT** par la création de **250.000** actions nouvelles de **10 DT** chacune totalement souscrites et libérées en numéraire moyennant une émission au pair portant jouissance le 1er Janvier 2005.

L'Assemblée Générale Extraordinaire du 19 mai 2005 a décidé de réduire la valeur nominale de **10 DT** à **5 DT**, et de porter le capital à **10.000.000 DT** par la création de **500.000** actions nouvelles de **5 DT** chacune totalement souscrites et libérées en numéraire moyennant une émission au pair portant jouissance le 1er Janvier 2006.

L'Assemblée Générale Extraordinaire du 7 Octobre 2008, a décidé de porter le capital à **15.000.000 DT** par la création de **1.000.000** actions nouvelles de **5 DT** chacune totalement souscrites et libérées en numéraire moyennant une prime d'émission de **1,500 DT** par actions portant jouissance le 1er Janvier 2009, cette augmentation a été réalisée au cours du premier semestre 2009.

L'Assemblée Générale Extraordinaire du 21 Juin 2012, a décidé de porter le capital à **20.000.000 DT** par la création de **1.000.000** actions nouvelles de **5 DT** chacune totalement souscrites et libérées en numéraire moyennant une prime d'émission de **8 DT** par actions portant jouissance le 1er Janvier 2013, cette augmentation a été réalisée au cours du premier semestre 2013.

L'Assemblée Générale Extraordinaire du 28 Août 2015 a décidé, outre les modifications apportées aux statuts ayant adoptés la nouvelle dénomination « **WIFAK INTERNATIONAL BANK** », d'augmenter le capital de la société de **20.000.000 DT** à **150.000.000 DT** à réaliser dans 3 opérations simultanées se détaillant comme suit :

- Incorporation des réserves à concurrence de **10.000.000 DT** à puiser à hauteur de **9.500.000 DT** de la prime d'émission et de **500.000 DT** des réserves statutaires.
- Souscription en numéraire de **60.000.000 DT** avec libération intégrale, et ce par une émission au pair et sans prime d'émission de **12.000.000** actions de valeur nominale de **5 DT**.

- Souscription en numéraire, avec suppression des droits préférentiels de souscription des anciens actionnaires, de **60.000.000 DT** et ce par l'émission au pair de **12.000.000** actions de valeur nominale de **5 DT**.

Ainsi, le capital social s'élève au 31 décembre 2018 à la somme de **150.000.000 DT** divisé en **30.000.000 actions** de **5 DT** chacune.

La société **WIFAK INTERNATIONAL BANK** est soumise à l'impôt sur les bénéfices au taux de **35%**.

Pour les autres impôts et taxes, la société est soumise aux règles de droit commun

I. REFERENTIEL COMPTABLE D'ELABORATION ET DE PRESENTATION DES ETATS FINANCIERS :

Les états financiers de **WIFAK INTERNATIONAL BANK** sont préparés et présentés en respectant :

- Les principes comptables généralement admis prévus par le système comptable tunisien des entreprises.
- Les principes comptables édictés par les circulaires de la Banque Centrale de Tunisie.

Le respect de la réglementation en vigueur est établi selon l'ordre suivant :

- Loi n°96-112 du 30 Décembre 1996 relative au système comptable des entreprises ;
- Décret n°96-2459 du 30 Décembre 1996, portant approbation du cadre conceptuel de la comptabilité ;
- Les normes comptables du secteur bancaire (NCT 21-NCT 25)
- La norme comptable relative aux contrats de locations (NCT 41)

La circulaire de la Banque Centrale de Tunisie n° 91-24 du 17 Décembre 1991, relative à la division, couverture des risques et suivi des engagements, telle que modifiée par la circulaire n°99-04 du 19 Mars 1999 et les textes subséquents

1- Engagement Envers la clientèle

1-1 Comptabilisation des engagements et revenus y afférents

La Banque adopte la norme comptable tunisienne **NC 41** relative aux contrats de location pour la comptabilisation des opérations rattachées aux contrats de Ijara, et ce à partir de 1er janvier 2008.

Les biens faisant l'objet de contrats de location-financement ou Ijara sont les biens acquis par la banque et donnés en location pour une durée moyenne qui varie entre trois et dix ans. Lors de l'acquisition, elles sont enregistrées au bilan parmi les « autres actifs » pour leur coût d'acquisition hors taxes récupérables ; Par la suite, et suite à la concrétisation du contrat IJARA, elles sont transférées au niveau des « Créances sur la Clientèle » et durant toute la durée du bail. A la fin de cette durée, le locataire aura la possibilité d'acheter le bien et en devenir propriétaire et ce, pour une valeur résiduelle préalablement convenue.

1-2 Classification et évaluation des créances

L'évaluation des engagements est effectuée conformément aux normes prudentielles de couverture des risques et de suivi des engagements objet de la circulaire de la BCT n° 91-24, telle que modifiée par les textes subséquents, qui définit les classes de risque de la manière suivante :

A- Actifs courants :

Actifs dont le recouvrement est assuré concernant les entreprises ayant une situation financière équilibrée, une gestion et des perspectives d'activité satisfaisantes, un volume de concours financier compatible avec leurs activités et leurs capacités réelles de remboursement.

B- Actifs classés :

B1 : Actifs nécessitant un suivi particulier

Actifs dont le recouvrement est encore assuré, concernant des entreprises dont le secteur d'activité connaît des difficultés ou dont la situation financière se dégrade.

B2 : Actifs incertains

Actifs dont le recouvrement dans les délais est incertain, concernant des entreprises ayant des difficultés, et qui, aux caractéristiques propres à la classe B1 s'ajoute l'une au moins de celles qui suivent :

- Un volume de concours financiers non compatible avec le volume d'activité ;
- L'absence de la mise à jour de la situation financière par manque d'information ;
- Des problèmes de gestion et des litiges entre associés ;
- Des difficultés techniques, commerciales ou d'approvisionnement ;
- La détérioration du cash-flow compromettant le remboursement des dettes dans les délais ;
- L'existence de retards de paiement du principal ou des profits entre 90 et 180 jours.

B3 : Actifs préoccupants

Actifs dont le recouvrement est menacé, concernant des entreprises signalant un degré de pertes éventuelles. Ces actifs se rapportent à des entreprises ayant, avec plus de gravité, les caractéristiques de la classe B2 ou ayant des retards de paiement en principal ou en profits entre 180 et 360 jours.

B4 : Actifs compromis

Actifs concernant des entreprises ayant, avec plus de gravité, les caractéristiques de la classe B3 ou présentant des retards de paiement en principal ou en profits au-delà de 360 jours.

La Banque procède à l'ajustement de la classification résultant de l'application systématique des critères quantitatifs, basés essentiellement sur le critère de l'ancienneté des impayés et/ou le nombre d'échéances impayées, et en procédant à des appréciations qualitatives tenant compte principalement de la situation intrinsèque de la relation.

La banque procède au provisionnement des créances classées B2, B3 et B4 conformément aux dispositions de l'article 10 de la circulaire de la BCT n°91-24 par l'application de taux de provisionnement sur le risque net non couvert.

Le taux de provisionnement correspond au taux minimal par classe de risque tel que prévu par ladite circulaire, appliqué au risque net non couvert, soit le montant de l'engagement déduction faite des agios réservés et de la valeur des garanties obtenues.

Les taux de provision par classe de risque appliqués au risque net non couvert sont les suivants :

- Actifs incertains	20%
- Actifs préoccupants	50%
- Actifs compromis	100%

Le risque net correspond au montant de l'engagement déduction faite des profits réservés et des garanties des banques et assurances, notamment la Société Tunisienne de Garantie (SOTUGAR) et l'assurance-crédit

Bien que WIFAK BANK détienne des garanties réelles sur des clients ayant des créances classées, elle les considère comme une garantie supplémentaire atténuant le risque encouru. Ces garanties ne sont pas ainsi déduites de la base des provisions constituées.

Pour les financements ijara, la banque prend en considération la valeur des biens donnés en ijara comme garantie supplémentaire en sus de celles mentionnées ci-haut avec une décote définie comme suit :

- Matériel standard : Valeur d'origine diminuée d'une décote de 20% par année de location.
- Matériel spécifique : Valeur d'origine diminuée d'une décote de 40% par année de location.
- Matériel informatique : Valeur d'origine diminuée d'une décote de 60% par année de location.
- Immeubles (terrain, construction...) : Valeur d'origine diminuée d'une décote de 5% par année de location.

Pour les financements sous forme de remplacement, la décote est appliquée sur la valeur du matériel au moment du remplacement.

- a. Evaluation des engagements et des provisions y afférentes

A- Les provisions collectives :

En application des dispositions de l'article 10 bis de la circulaire n°91 -24 telle qu'ajoutée par la circulaire n°2012-09 du 29 Juin 2012, il est constitué par prélèvement sur le résultat des provisions à caractère général dites « provisions collectives » pour couvrir les risques latents sur les engagements courants (classe 0) et les engagements nécessitant un suivi particulier (classe 1).

Ces provisions sont déterminées compte tenu d'une analyse qui s'appuie sur des données historiques, ajustées si nécessaire pour tenir compte des circonstances prévalant à la date de l'arrêté.

Cette analyse permet, en outre, d'identifier les groupes de contreparties qui, compte tenu d'événements survenus depuis la mise en place des concours, ont atteint collectivement une probabilité de défaut à maturité qui fournit une indication objective de perte de valeur sur l'ensemble du portefeuille, sans que cette perte de valeur puisse être à ce stade allouée individuellement aux différentes contreparties composant le portefeuille. Cette analyse fournit également une estimation des pertes afférentes aux portefeuilles concernés en tenant compte de l'évolution du cycle économique sur la période analysée.

Les modifications de valeur de la dépréciation de portefeuille figurent dans l'état de résultat, dans la rubrique "Dotations aux provisions" en tant que composante du coût du risque encouru par WIFAK INTERNATIONAL BANK.

Au bilan, les provisions collectives requises sur les créances issues des opérations d'IJARA sont déduites des actifs correspondants.

Ces provisions ont été calculées en appliquant les principes de la méthodologie référentielle prévue par la note aux établissements de crédit n°2012-20 du 06 décembre 2012. Cette méthodologie prévoit :

- i. Le regroupement du portefeuille par secteur d'activité. Les secteurs d'activités retenues sont
 - Commerce
 - BTP
 - Industrie
 - Tourisme
 - Agriculture
 - Promotion immobilière
 - Services
- ii. La détermination pour chaque groupe de créances d'un taux de migration moyen sur les 3 derniers exercices TMM_{gi} selon la formule suivante

$$TMM_{gi} = \left(\sum_{N=1}^n \frac{\text{Risque additionnel de l'année N}}{\text{Engagement 0 et 1 de l'année N-1}} \right) / n$$

Avec

- Risque additionnel de l'année N = (les engagements 0 et 1 de l'année N -1 du groupe i devenus classés 2, 3 ou 4 à la fin de l'année N et évalués sur la base des engagements de l'année N) ;
- TMM_{gi} : Taux de migration moyen du groupe de créances i ;
- n : Nombre d'années retenues dans le calcul du TMM_{gi} .

Certains ajustements en matière de risque additionnel ont été apportés à certains secteurs. Ces ajustements consistent à neutraliser le biais engendré par certaines relations dont l'engagement dépasse largement la moyenne observée.

- iii. Détermination d'un facteur scalaire par groupe de créances « FS_{gi} » traduisant l'aggravation des risques en 2018. La formule de calcul est la suivante :

$$FS_{gi} = \frac{\text{Taux des encours impayés et consolidés dans les engagements 0 et 1 du groupe i en 2018}}{\text{Taux des encours impayés et consolidés dans les engagements 0 et 1 du groupe i en 2017}}$$

La banque a opté pour la neutralisation de l'effet du facteur scalaire qui avait pour objectif en 2011 la correction de l'impact des arrangements et rééchelonnements accordés dans un contexte bien particulier. Ainsi, Le facteur scalaire retenu par la banque en 2018 pour tous les secteurs d'activités est égal à 1.

- iv. Estimation du taux de provisionnement moyen par groupe de créances « TPM_{gi} » qui représente le taux de couverture des créances additionnelles par les provisions, la période retenue étant 2014-2018 :

$$TPM_{gi} = \left(\sum_{N=1}^n \frac{\text{Montant des provisions sur les risques additionnels de l'année N}}{\text{Risque additionnel de l'année N}} \right) / n$$

Avec TPM_{gi} : Taux de provisionnement moyen du groupe de créances i.

La banque a procédé à des ajustements apportés pour certains secteurs pour neutraliser le biais engendré par certaines relations dont le niveau de provisionnement dépasse largement la moyenne de provisionnement constaté sur le secteur en question.

- v. Calcul des provisions collectives « PCgi » du groupe i (en %) selon la formule suivante :

$$PCgi = (\text{Engagements } gi \text{ 0 et 1}) \times TMMgi \times FSi \times TPMgi$$

Les provisions collectives globales « PC » s'obtiennent par la sommation des PCgi

B- Les provisions additionnelles :

Conformément aux dispositions de la circulaire de la BCT n° 2013-21, les établissements de crédit doivent constituer des provisions additionnelles sur les actifs ayant une ancienneté dans la classe 4 supérieure ou égale à 3 ans pour la couverture du risque net et ce, conformément aux quotités minimales suivantes :

- 40% pour les actifs ayant une ancienneté dans la classe 4 de 3 à 5 ans ;
- 70% pour les actifs ayant une ancienneté dans la classe 4 de 6 et 7 ans ;
- 100% pour les actifs ayant une ancienneté dans la classe 4 supérieure ou égale à 8 ans.

L'ancienneté dans la classe 4 est déterminée selon la formule suivante : $A=N-M+1$

- A : ancienneté dans la classe 4 ;
- N : année d'arrêté des comptes ;
- M : année de la dernière migration vers la classe 4 ;

Le risque net est la valeur de l'actif après déduction :

- Des agios réservés ;
- Des garanties reçues de l'Etat, des organismes d'assurance et des établissements de crédit ;
- Des garanties sous forme de dépôt ou d'actifs financiers susceptible d'être liquidés sans que leur valeur ne soit affectée ;
- Et des provisions constituées.

2- Portefeuille titres

2.1 Présentation du portefeuille titres

Les titres sont présentés au bilan soit dans la rubrique portefeuille titres commercial soit dans la rubrique portefeuille titres d'investissement selon leurs durées et l'intention de détention. Les règles de classification appliquées sont les suivantes :

A- Portefeuille titres commercial :

A1 : Titres de transaction

Il s'agit des titres négociables sur un marché liquide, qui sont détenus par la Banque avec l'intention de les vendre dans un avenir très proche, qu'ils soient à revenu variable

A2 : Portefeuille d'investissement :

- Titres d'investissements

Les titres présentés sous cette rubrique sont les titres que la Banque a la capacité et l'intention de conserver de façon durable, en principe jusqu'à leurs échéances, ainsi que les parts des revenus courus et non échus qui leur sont rattachées.

- Titres de participation

Présentant les actions et autres titres détenus par la Banque et qui sont destinés à une activité de portefeuille consistant à investir dans des titres pour en retirer sur une longue durée une rentabilité satisfaisante et s'exerçant sans intervention dans la gestion des entreprises dans lesquelles les titres sont détenus, ainsi que les parts de dividendes, dont le droit est établi, et non encore échus qui leur sont rattachées.

- Parts dans les entreprises associées, co-entreprises et parts dans les entreprises liées

Il s'agit des actions et parts de capital détenues dans les entreprises filiales, les entreprises sur lesquelles la Banque exerce une influence notable ou un contrôle conjoint ainsi que les parts de dividendes, dont le droit est établi, et non encore échus qui leur sont rattachées.

2.2 Evaluation du portefeuille titres

a. Date d'acquisition :

Les titres sont comptabilisés à la date d'acquisition pour leur coût d'acquisition, tous frais et charges exclus, à l'exception des honoraires d'étude et de conseil engagés à l'occasion de l'acquisition de titres d'investissement, de participation ou de parts dans les entreprises associées et les co-entreprises et parts dans les entreprises liées.

Les participations souscrites et non libérées sont enregistrées en engagements hors bilan pour leur valeur d'émission.

A la date d'arrêté, il est procédé à l'évaluation des titres comme suit :

b. Date d'arrêté :

- Titres de transaction

A chaque arrêté comptable, les titres de transaction sont évalués à la valeur de marché. La valeur de marché correspond au cours en bourse moyen pondéré à la date d'arrêté ou à la date antérieure la plus récente. Les variations de cours consécutives à leur évaluation à la valeur de marché sont portées en résultat.

- Titres d'investissement

A chaque arrêté comptable, il est procédé à la comparaison du coût d'acquisition des titres d'investissement à la valeur de marché pour les titres cotés et à la juste valeur pour les titres non cotés. Les plus-values latentes sur titres d'investissement ne sont pas comptabilisées. Les moins-values latentes ressortant de la différence entre la valeur comptable (éventuellement corrigée des amortissements ou reprises des primes ou décotes) et la valeur de marché ou la juste valeur des titres, ne sont provisionnées que dans les cas ci-après :

- Il existe, en raison de circonstances nouvelles, une forte probabilité que l'établissement ne conserve pas ces titres jusqu'à l'échéance ;
- Il existe des risques de défaillance de l'émetteur des titres

3- Prise en compte des produits

Les profits et produits assimilés ainsi que les commissions sont prises en compte en résultat de l'exercice clos au 31 Décembre 2018 pour leurs montants rattachés à l'exercice.

Les revenus provenant des contrats IJARA sont comptabilisées conformément à la norme comptable 41 relative aux contrats de location que la banque a adoptée depuis le 01 Janvier 2008. Les loyers sont facturés aux clients et comptabilisés mensuellement d'avance. A la date d'arrêté des états financiers, il est procédé à une régularisation au titre des produits perçus d'avance.

Les commissions d'études, de gestion et de mise en place de financement et des engagements par signature sont prises en compte en résultat au moment de leur perception.

Les profits courus et non échus relatifs à des créances saines au sens de la circulaire BCT n°91-24, sont portés en résultat à mesure qu'ils sont courus.

Les profits échus et non encore encaissés relatifs à des créances classées au sens de la circulaire BCT n° 91-24, sont constatés en profits réservés en déduction du poste « Créances sur la clientèle ». Ces profits sont pris en compte en résultat lors de leur encaissement effectif.

Les produits non conformes aux perceptes charaiques à l'instar des profits de retard facturés sur les clients récalcitrants ou les produits prohibés par le Comité Charaique de la banque sont portés dans un compte de passif « Nafaaelaam ».

4- Valeurs immobilisées

Les immobilisations corporelles et incorporelles utilisées par la société figurent parmi les actifs au niveau des « **Actifs Immobilisés** » pour leur coût d'acquisition hors taxes récupérables et sont amorties sur leur durée de vie estimée selon le mode linéaire par l'application des taux usuels suivants :

	Taux d'amortissement
Logiciels et Licences	33%
Construction	
<i>Agences</i>	5%
<i>Centre d'affaire et siège</i>	2%
Global Bancaire	10%
Agencement et aménagement des constructions	10%
Installations générales, Agencement et aménagement Divers	10%
Matériel de transport	20%
Matériel informatique	16,66%

DAB & GAB	20%
Equipements de bureau	10%
Autres Immobilisations corporelles	10%

5- Comptabilisation des engagements hors bilan

Les engagements de financement sont portés en hors bilan à mesure qu'ils sont contractés et sont transférés au bilan au fur et à mesure des débloquages des fonds.

6- Impôt sur les bénéfices

Wifak Bank est soumise à l'impôt sur les bénéfices au taux de **35%**.

En vertu des dispositions de la loi de finances n°2000-98 du 25 Décembre 2000 les amortissements financiers relatifs aux biens objets de contrats de Ijara, sont admis en déduction pour la détermination du bénéfice imposable.

7- Taxe sur la valeur ajoutée

La banque est partiellement assujettie à la TVA. Les revenus provenant de l'activité IJARA sont soumises à la TVA alors que ceux provenant de l'activité MOURABAHA et des placements en sont exonérés.

La Banque procède à la comptabilisation des charges et des produits en hors taxes. Il en est de même en ce qui concerne les investissements propres ou objet de contrat d'IJARA.

Ainsi, la T.V.A facturée aux clients est enregistrée au compte « Etat, T.V.A collectée », alors que la T.V.A facturée à la société sur ses achats de biens et services est portée, pour la partie déductible, au débit du compte « Etat, T.V.A récupérable ».

En fin de période, le solde de ces deux comptes fait l'objet d'une liquidation au profit du trésor s'il est créditeur ou d'un report pour la période suivante s'il est débiteur.

8- Provision pour indemnités de départ à la retraite

Le coût des avantages postérieurs à l'emploi à servir au personnel lors de leur départ à la retraite, tel que stipulé par la convention collective du secteur financier, est rattaché à la période d'activité du salarié.

La charge annuelle comptabilisée correspond à la quote-part supportée par l'exercice au titre de tout le personnel titulaire de la société et est calculée sur la base d'une estimation des salaires à servir à chaque salarié lors de son départ à la retraite rapportée au nombre d'année de travail dans la société.

9- Unité monétaire et risque de change

Les états financiers de la société sont arrêtés et présentés en dinar tunisien (DT). Aucune créance ou dette n'est libellée en monnaies étrangères.

10- Faits saillants de la période

L'exercice 2018 est marqué par les faits et les réalisations suivantes :

- La Confirmation de la notation de la Banque de AA+ avec perspective stable par l'agence de notation de Fitch Rating.
- Le Renforcement du réseau des agences de la Banque par l'ouverture de 4 nouvelles agences pour atteindre un nombre total de 27 agences.
- Le Renforcement des ressources humaines de la Banque par le recrutement d'experts métiers.
- L'élargissement de la gamme offerte avec le lancement des nouveaux produits et services.
- L'orientation vers le marché financier comme une nouvelle source de financement des activités de la Banque.
- L'engagement dans le processus de la transformation digitale globale de la Banque.
- La mise en place d'une nouvelle politique de communication afin de renforcer l'image de Wifak Bank en tant que banque innovante capable d'apporter des solutions adaptées à leurs besoins et en leur offrant une prestation bancaire riche.
- L'approbation du code de déontologie ainsi que la politique de gestion et de prévention des conflits d'intérêt

11- Changement de méthode de présentation

Pour des besoins de comparabilité, les données comparatives relatives à la situation arrêtée au 31/12/2017 ont été retraité en pro-forma, et ce au titre des modifications apportées à la méthode de présentation certaines rubriques des états financiers. Ces modifications se présentent ainsi :

- En 2017, les comptes des banques résidentes présentant des soldes débiteurs ont été présentés au niveau du poste « créances des établissement bancaires et financiers » tandis que leurs soldes créditeurs ont été présentés au niveau du poste « dépôts et avoirs des établissements bancaires et financiers ».
- En 2017, les comptes des clients présentant des soldes débiteurs ont été présentés au niveau du poste « créances sur la clientèle » tandis que leurs soldes créditeurs ont été présentés au niveau du poste « dépôts de clientèle ». En 2018, la présentation de ces comptes dépend du sens de leurs soldes fusionnés.

A des fins comparatives, les états financiers publiés au 31 décembre 2017 ont été retraités, en pro-forma. Les reclassements opérés sont récapitulés dans le tableau suivant :

<u>Libellé</u>	<u>Ancien Poste</u>	<u>Nouveau Poste</u>	<u>Montant</u>
<u>Au niveau du Bilan</u>			
Compte à vue rémunérés personnel Wifak	Créances à la clientèle	Autres actifs	131
Effet remis à l'encaissement	Créances à la clientèle	Autres actifs	296.901
Impayés sur engagement LCI	Créances à la clientèle	Autres actifs	51.444
Avances et acomptes sur matériels et mobiliers de bureau	Valeurs immobilisées	Autres actifs	28.623
Fournisseurs étrangers à payer	Autres passifs	Autres actifs	729
Compensation chèques et effets	Autres passifs	Autres actifs	451.632
Provisions sur les établissement de crédit	Autres actifs	Créances sur les établissement bancaires et financiers	62.477
Etats TVA	Autres actifs	Autres Passifs	7.112
Frais divers	Autres actifs	Autres Passifs	58.477
Etat crédits d'impôts sur les sociétés	Autres actifs	Autres Passifs	55.518

Au niveau d'Etat du Résultat

Commission reçu sur correspondant	Marges et revenus assimilés	Commissions (En produit)	37.768
Profits sur vente d'actif	Marges et revenus assimilés	Solde en gain/perte provenant des éléments ordinaires	516.665
Moins valus de réévaluation sur titres de transaction	Pertes sur portefeuille-titres commercial et opérations financières	Gains sur portefeuille-titres commercial et opération financières	-4.630
Charges sur comptes bancaires	Commissions encourues	Charges encourues et assimilées	-78.101
TFP et FOPROLOS	Charges générales d'exploitation	Frais de personnel	-198.166
Frais de formation	Charges générales d'exploitation	Frais de personnel	-63.966

Au niveau d'Etat des Flux de Trésorerie

Titres de transaction	Titres de placement	Liquidité et équivalent de liquidité	136.231
-----------------------	---------------------	--------------------------------------	---------

II. NOTES EXPLICATIVES

(1) Notes explicatives sur le bilan- Actifs

Note 1.1: Caisse et avoirs auprès de la BCT, CCP et TGT

Le solde de cette rubrique s'élève au 31 décembre 2018 à **36 562 080 DT** contre **15 819 835 DT** au 31 décembre 2017 enregistrant ainsi une variation de **131%**.

Description	31.12.2018	31.12.2017	Variation	%
Caisse en dinars et monnaies étrangères	6 095 960	4 476 269	1 619 691	36%
BCT, CCP et TGT	30 466 120	11 343 566	19 122 554	169%
Total	36 562 080	15 819 835	20 742 245	131%

Note 1.2: Créances sur les établissements bancaires et financiers

Les créances sur les établissements Bancaires et financiers ont totalisé **73 300 558 DT** au 31 décembre 2018 contre **28 568 692 DT** enregistré durant l'exercice 2017.

Description	31.12.2018	31.12.2017	Variation	%
Créances sur les établissements Bancaires (1)	73 300 558	23 517 185	49 783 373	212%
Créances sur les établissements Financiers	-	5 051 507	-5 051 507	(100%)
Total	73 300 558	28 568 692	44 731 866	157%

(1) Le solde de cette rubrique s'élève, au 31 décembre 2018, à 73 300 558 DT et se détaille comme suit :

La ventilation des créances sur les établissements bancaires et financiers selon la durée résiduelle se présente comme

Description	31.12.2018	31.12.2017	Variation	%
Avoirs en comptes sur les établissements bancaires	26 765 699	1 469 989	25 295 710	1 721%
Placements MOUDHARABA interbancaire	46 504 680	22 000 000	24 504 680	111%
Créances rattachées aux placements MOUDHARABA	30 179	47 196	(17 017)	(36%)
Total créances sur les établissements bancaires	73 300 558	23 517 185	49 783 373	212%

suit :

Description	<= 3 mois	Plus de 3 mois et moins d'un an	Plus d'un an et moins de 5 ans	Plus de 5 ans	Total
Etablissements bancaires	73 300 558	-	-	-	73 300 558
Avoirs en comptes sur les établissements bancaires	26 765 699	-	-	-	26 765 699
Placements MOUDHARABA interbancaire	46 504 680	-	-	-	46 504 680
Créances rattachées aux placements MOUDHARABA	30 179	-	-	-	30 179
Etablissements financiers	-	-	-	-	-
Avoirs en comptes sur les établissements financiers	-	-	-	-	-
Certificats de leasing	-	-	-	-	-
Créances rattachées aux Certificats de leasing	-	-	-	-	-
Total	73 300 558	-	-	-	73 300 558

- Les créances sur les établissements bancaires et financiers ne sont pas éligibles au refinancement de la Banque Centrale de Tunisie et ne sont pas matérialisés par des titres du marché interbancaire.

La ventilation des créances sur les établissements bancaires et financiers selon la nature de la relation se présente comme suit :

RUBRIQUES	Entreprises liées	Entreprises Associées	Autres	Total
Etablissements bancaires	0	0	73 300 558	73 300 558
Avoirs en Comptes sur les établissements bancaires	-	-	26 765 699	26 765 699
Prêts aux établissements bancaires	-	-	46 504 680	46 504 680
Créances rattachées sur les prêts aux établissements bancaires	-	-	30 179	30 179
Etablissements financiers	0	0	0	0
Avoirs en Comptes sur les établissements financiers	-	-	-	-
Prêts aux établissements financiers	-	-	-	-
Créances rattachées sur les avoirs et les prêts aux établissements financiers	-	-	-	-
Total	-	-	73 300 558	73 300 558

Note 1.3: Créances sur la clientèle

Les financements à la clientèle ont enregistré une évolution de **60%** pour passer de **252 102 279 DT** au 31 décembre 2017 à **402 424 166 DT** au 31 décembre 2018.

Le détail de cette rubrique se présente comme suit :

Description	31.12.2018	31.12.2017	Variation	%
Kardh Hassan (1)	1 263 912	64 214	1 199 698	1868%
Autres concours à la clientèle sur ressources ordinaires (2)	401 160 254	252 038 065	149 122 190	59 %
Portefeuille sur ressources ordinaires en dinars	396 327 037	237 342 189	158 984 849	67 %
Financement Mourabaha	129 456 721	22 802 439	106 654 282	468 %
Financement Ijara	283 951 604	229 595 851	54 355 753	24 %
Provisions sur creances douteuses et litigieuses	(15 563 827)	(13 874 850)	(1 688 976)	12 %
Profits réservés sur creances	(1 517 461)	(1 181 251)	(336 210)	28 %
Portefeuille sur ressources ordinaires en devises	4 833 217	14 695 876	(9 862 658)	100 %
Total	402 424 166	252 102 279	150 321 888	60 %

- En dépit d'une partie de ses créances sur la clientèle sont finançable auprès de la Banque centrale de Tunisie, Wifak International Bank n'a pas bénéficié de refinancement en 2018.

La ventilation par nature de la relation des créances sur la clientèle se détaille comme suit :

Description	Entreprises liées	Entreprises associées	Autres	Total
Kardh Hassan (1)	48	-	1 263 864	1 263 912
Autres concours à la clientèle	-	-	401 160 254	401 160 254
Total	48	-	402 424 118	402 424 166

La ventilation des créances brutes sur la clientèle au 31 décembre 2018 selon la durée résiduelle se présente comme suit :

Description	<= 3 mois	Plus de 3 mois et moins d'un an	Plus d'un an	Total
Kardh Hassan	1 263 912	-	-	1 263 912
Encours Ijara	31 598 343	62 201 394	169 842 920	263 642 657
Encours Mourabaha	7 428 718	65 632 229	46 390 567	119 451 514
Total	40 290 973	127 833 623	216 233 487	384 358 083

La répartition par secteur d'activité des financements se présente comme suit au 31 décembre 2018 :

Secteur	Encours ijara	Encours mouraba	Total
Financements aux professionnels	263 642 657	92 487 640	356 130 298
Agriculture	43 441 960	6 359 813	49 801 773
Industrie	95 083 516	38 876 345	133 959 861
Industries manufacturières	43 946 766	38 081 267	82 028 033
BTP	44 805 780	795 078	45 600 858
Autres industries	6 330 970	-	6 330 970
Promotion immobilière	2 041 452	3 597 527	5 638 979
Services	123 075 731	43 653 955	166 729 686
Tourisme	8 062 258	823 280	8 885 538
Commerce	44 882 683	36 759 434	81 642 117
Transport et Communication	34 095 824	865 491	34 961 315
Autres services	36 034 966	5 205 750	41 240 716
Financements retail	-	26 963 873	26 963 873
Logement	-	22 728 741	22 728 741
Consommation	-	4 235 132	4 235 132
Total général	263 642 657	119 451 514	383 094 171

(1) Le détail des autres concours à la clientèle sur les ressources ordinaires se présente comme suit :

Description	31.12.2018	31.12.2017	Variation	%
Autres concours à la clientèle en dinars	396,327,037	237,342,189	158,984,848	67 %
Portefeuille Ijara	283,951,603	229,595,852	54,355,751	24 %
Encours financiers(*)	263,642,657	212,719,679	50,922,978	24 %
Impayés et autres facturations	24,319,637	19,709,649	4,609,988	23 %
Produits constatés d'avance sur Financement Ijara	(1,274,606)	(1,117,718)	(156,888)	14 %
Règlement non affectés	(2,736,085)	(1,715,758)	(1,020,327)	59 %
Portefeuille Mourabaha	129,456,721	22,802,438	106,654,283	468 %
Mourabaha Court terme	83,544,893	6,729,407	76,815,486	1,141 %
Encours financiers	69,791,559	6,514,219	63,277,340	971 %
Produits à recevoir sur Financement Mourabaha	797,608	179,324	618,284	345 %
Impayés sur Financement Mourabaha	13,089,796	35,864	13,053,932	36,398 %
Profits réservés sur creances	(134,070)	-	(134,070)	100 %
Mourabaha Moyen terme	27,101,176	5,291,441	21,809,735	412 %
Encours financiers	26,243,211	5,279,463	20,963,748	397 %
Produits à recevoir sur Financement Mourabaha Moyen Terme	213,670	11,591	202,079	1,770 %
Impayés sur Financement Mourabaha Moyen Terme	703,081	387	702,694	181,412 %
Profits réservés sur creances	(58,786)	-	(58,786)	100 %
Mourabaha Long terme	18,810,652	10,781,590	8,029,062	75 %
Encours financiers	18,710,260	10,744,021	7,966,239	74 %
Produits à recevoir sur Financement Mourabaha Long Terme	86,070	37,569	48,501	161 %
Impayés sur Financement Mourabaha Long Terme	21,663	-	21,663	100 %
Profits réservés sur creances	(7,341)	-	(7,341)	100 %
Provisions sur creances douteuses et litigieuses	(15,563,827)	(13,874,850)	(1,688,976)	12 %
Agios réservés sur creances	(1,517,461)	(1,181,251)	(336,210)	28 %
Autres concours à la clientèle en devises	4,833,217	14,695,875	(9,862,658)	(67)%
Encours financiers	4,706,484	14,695,875	(9,989,391)	(68)%
Produits à recevoir	126,733	-	126,733	100 %
Total	401,160,254	252,038,065	149,122,188	59 %

(*) Les encours financiers des financements Ijara relatifs à l'exercice 2018 présente un solde de **263 642 657 DT** contre **212 719 679 DT** une année auparavant pour enregistrer une évolution de **24%** et se détaillent comme suit :

Description	Financement	Capital Amorti	Encours financier
Solde 31-12-2017	1 062 831 070	850 111 391	212 719 679
Capital Amorti des anciens contrats	-	73 628 583	(73 628 583)
Ajouts de la période	168 930 065	35 416 030	133 514 035
Investissement	163 396 689	34 940 957	128 455 732
Relocation	5 533 376	475 073	5 058 303
Retraits de la période	37 208 857	28 246 383	8 962 474
Cession de la valeur Résiduelle	8 831 249	8 830 098	1 151
Cession anticipé	18 177 984	13 985 130	4 192 854
Transferts(Cession)	2 466 446	1 597 872	868 574
Relocation	7 733 178	3 833 283	3 899 895
Solde 31-12-2018	1 194 552 278	930 909 621	263 642 657

Le stock des provisions et profits réservés au 31 décembre 2018 se présente comme suit :

Description	31.12.2018	31.12.2017	Variation	%
Provisions individuelles	(13 398 840)	(12 196 800)	(1 202 040)	10%
Provisions collectives	(1 629 980)	(1 520 581)	(109 399)	7%
Provisions additionnelles	(535 007)	(157 469)	(377 538)	240%
Total provisions sur créances	(15 563 827)	(13 874 850)	(1 688 977)	12 %
Profits réservés	(1 517 461)	(1 181 251)	(336 210)	28%
Total profits réservés	(1 517 461)	(1 181 251)	(336 210)	28 %
Total général des provisions et profits réservés	(17 081 288)	(15 056 101)	(2 025 187)	13%

Les mouvements nets des créances douteuses sur la clientèle ainsi que des provisions correspondantes au cours de l'exercice se détaillent comme suit :

Description	31.12.2018	31.12.2017	Variation	%
Montant brut de la créance classée	24 886 663	19 741 672	5 144 991	26 %
Provisions au 31/12/N-1	(13 717 381)	(14 634 850)	917 469	(6)%
Dotation de l'exercice	(3 341 777)	(2 706 918)	(634 859)	23 %
Reprise de l'exercice	2 030 338	2 115 144	(84 806)	(4)%
Perte sur Créances Radiées	-	1 509 243	(1 509 243)	(100)%
Provision au 31/12/N	(15 028 820)	(13 717 381)	(1 311 439)	10 %
Provisions additionnelles (Cir 2013-21)	(535 006)	(157 469)	(377 537)	240 %
Total net de la créance	9 322 837	5 866 822	3 456 015	59 %

Le montant des créances sur la clientèle existant à la clôture de l'exercice pour lesquelles les revenus correspondants ne sont pas constatés parmi les produits de l'exercice que lors d'une baisse des engagements suite à l'encaissement effectif se présente comme suit :

Description	31.12.2018	31.12.2017	Variation	%
Montant brut de la créance classée	24 886 663	19 741 672	5 144 991	26 %
Profits réservés au 31/12/N-1	(1 181 251)	(1 296 172)	114 921	(9)%
Dotation aux profits réservés	(336 210)	-	(336 210)	100 %
Reprise profits réservés de l'exercice	-	37 849	(37 849)	(100)%
Profits réservés sur financements radiés	-	77 072	(77 072)	(100)%
Total des Profits réservés au 31/12/N	(1 517 461)	(1 181 251)	(336 210)	28%

ANALYSE DES IMPAYES ET CLASSIFICATION DES CREANCES SUR LA CLIENTELE

	ANALYSE PAR CLASSE					TOTAL au 31-12-18	TOTAL au 31-12-17	Variation
	A Actifs courants	B1 Actifs nécessitant un	B2 Actifs incertains	B3 Actifs préoccupants	B4 Actifs compromis			
Encours en principal	186,172,243	184,352,235	1,862,063	1,723,727	8,983,903	383,094,171	249,953,257	133,140,914
Impayés	98,434	24,097,881	763,830	1,981,184	7,367,455	34,308,784	15,918,374	18,390,410
Autres débits	545,453	887,406	111,541	114,927	2,665,403	4,324,730	3,829,902	494,827
Avances & acomptes	(1,651,334)	(5,079)	(5)	(5)	(881,926)	(2,538,349)	(2,060,747)	(477,602)
Débits de compte	463,470	604,489	47,551	108,030	37,836	1,261,376	0	1,261,376
PAR	555,809	294,871	1,145	5	0	851,830	225,149	626,681
ENGAGEMENTS BILANTIELS	186,184,075	210,231,803	2,786,125	3,927,868	18,172,671	421,302,542	267,865,936	153,436,606
ENGAGEMENTS HORS BILAN	49,913,901	9,918,133	0	0	0	59,832,033	90,234,094	(30,402,061)
TOTAL ENGAGEMENTS CLIENTELE	236,097,976	220,149,936	2,786,125	3,927,868	18,172,671	481,134,575	358,100,030	123,034,545
TOTAL ENGAGEMENTS Bqs & Ets Fin	2,000,000	0	0	0	0	2,000,000	0	2,000,000
TOTAL ENGAGEMENTS CUMULES	238,097,976	220,149,936	2,786,125	3,927,868	18,172,671	483,134,575	358,100,030	125,034,545
<i>Dont Créances Classées</i>			<i>2,786,125</i>	<i>3,927,868</i>	<i>18,172,671</i>	<i>24,886,664</i>	<i>19,741,672</i>	<i>5,144,992</i>
Agios réservés	-	(42,786)	(124,485)	(198,860)	(1,151,330)	(1,517,461)	(1,181,251)	(336,210)
Provisions sur engagements bilantiels douteux	-	-	(75,924)	(424,096)	(12,898,820)	(13,398,840)	(12,196,800)	(1,202,040)
Provisions sur engagements extra-bilantiels douteux	-	-	0	0	0	0	0	0
Provision additionnelle 2013-21	-	-	0	0	(535,007)	(535,007)	(157,469)	(377,538)
Provisions collectives	(1,629,980)		-	-	-	(1,629,980)	(1,520,581)	(109,399)
TOTAL DE LA COUVERTURE	(1,672,766)		(200,409)	(622,956)	(14,585,157)	(17,081,288)	(15,056,101)	(2,025,187)
ENGAGEMENTS NETS	236,467,996	220,107,150	2,585,716	3,304,912	3,587,514	466,053,287	343,043,929	123,009,358
Taux des créances classées au 31/12/2018			0.58%	0.81%	3.76%			
Taux des créances classées au 31/12/2017			0.20%	0.40%	4.93%			
Ratio de couverture des céances classés au 31/12/2018			7.19%	15.86%	80.26%			
Ratio de couverture des céances classés au 31/12/2017			8.69%	19.26%	75.00%			
				68.56%				

Note 1.4 : Portefeuille titres commercial

Le portefeuille titre commercial se compose principalement des actions cotées détenues à des fins de transaction et dont le montant s'élève au 31 Décembre 2018 à **218 650 DT** contre **136 231 DT** au 31 Décembre 2017. Le détail des titres de transactions détenus par la Banque au 31 décembre 2018 se présente comme suit :

Description	31.12.2018	31.12.2017	Variation	%
Titres de transactions	218 650	136 231	82 418	60 %
Titres Ami	11 397	18 901	(7 504)	(40%)
Titres Artes	-	3 100	(3 100)	(100%)
Titres Banque de l'habitat	-	7 104	(7 104)	(100%)
Titres Euro-Cycles	18 611	18 900	(289)	(2%)
Titres Telnet	-	2 380	(2 380)	(100%)
Titres Tunis re aa	15 740	16 760	(1 020)	(6%)
Titres Unimed	15 346	11 155	4 191	38%
Titres Sah	12 053	-	12 053	100%
Titres Carthage Cement	16 061	-	16 061	100%
Titres Attijari	13 834	-	13 834	100%
Titres Societe Tunisienne de Banque	1 885	-	1 885	100%
Autres Titres de Transaction	113 723	58 371	55 352	95%
Réévaluation Titres de Placement 2017	-	(439)	439	(100%)
Total	218 650	136 231	82 418	60%

La ventilation des titres de transactions et de placements par nature de l'émetteur, se détaille comme suit :

Description	Organismes publics	Entreprises Liées	Entreprises Associées	Autres	Total
Titres de transaction	-	-	-	218 650	218 650
Titres Ami	-	-	-	11 397	11 397
Titres Artes	-	-	-	-	-
Titres Banque de l'habitat	-	-	-	-	-
Titres Euro-Cycles	-	-	-	18 611	18 611
Titres Telnet	-	-	-	-	-
Titres Tunis re aa	-	-	-	15 740	15 740
Titres Unimed	-	-	-	15 346	15 346
Titres Sah	-	-	-	12 053	12 053
Titres Attijari	-	-	-	13 834	13 834
Titres Societe Tunisienne de Banque	-	-	-	1 885	1 885
Titres carthage cement	-	-	-	16 061	16 061
Autres Titres de transaction	-	-	-	113 723	113 723
Titres de placement	-	-	-	-	-
Total	-	-	-	218 650	218 650

Note 1.5 : Portefeuille titres d'investissement

Le portefeuille titres d'investissement accuse au 31 décembre 2018 un solde de **20 403 674 DT** contre

18 117 592 DT au 31 décembre 2017 enregistrant ainsi une augmentation de 13 %.

Le détail relatif à cette rubrique se présente comme suit :

Description	31.12.2018	31.12.2017	Variation	%
Titres d'investissement (1)	17 977 324	15 533 999	2 443 324	16%
Titres de participation (2)	100	123 100	(123 000)	(100%)
Parts dans les entreprises liées (3)	900 000	900 000	-	-
Titres participatifs	1 526 250	1 560 493	(34 243)	(2%)
Total	20 403 674	18 117 592	2 286 081	13%

(1) Titres d'investissement

Le détail comparatif relatif aux titres d'investissement entre 31 décembre 2017 et 31 décembre 2018 se présente comme suit :

Description	31.12.2018	31.12.2017	Variation	%
Fonds Gérés	17 853 347	15 373 999	2 479 348	16%
Fonds Gérés Sodis Sicar 2003	154 000	154 000	-	-
Fonds Gérés Sodis Sicar 2004	102 000	102 000	-	-
Fonds Gérés Sodis Sicar 2005	234 000	234 000	-	-
Fonds Gérés Wifak Sicar 2009	500 000	500 000	-	-
Fonds Gérés Wifak Sicar 2012	1 000 000	1 000 000	-	-
Fonds Gérés Wifak Sicar 2013	2 000 000	2 000 000	-	-
Fonds Gérés Wifak Sicar 2014	1 400 000	1 400 000	-	-
Fonds Gérés Wifak Sicar 2015	1 400 000	1 400 000	-	-
Fonds Gérés Wifak Sicar 2016	4 500 000	4 500 000	-	-
Fonds Gérés Wifak Sicar 2017	4 500 000	4 500 000	-	-
Provisions sur fonds gérés	(416 001)	(416 001)	-	-
Revenus du Fonds Gérés Sodis Sicar 2003	-	-	-	-
Revenus du Fonds Gérés Sodis Sicar 2004	-	-	-	-
Revenus du Fonds Gérés Sodis Sicar 2005	-	-	-	-
Revenus du Fonds Gérés Wifak Sicar 2009	35 545	-	35 545	100%
Revenus du Fonds Gérés Wifak Sicar 2012	18 114	-	18 114	100%
Revenus du Fonds Gérés Wifak Sicar 2013	171 920	-	171 920	100%
Revenus du Fonds Gérés Wifak Sicar 2014	30 026	-	30 026	100%
Revenus du Fonds Gérés Wifak Sicar 2015	19 016	-	19 016	100%
Revenus du Fonds Gérés Wifak Sicar 2016	321 664	-	321 664	100%
Revenus du Fonds Gérés Wifak Sicar 2017	317 188	-	317 188	100%
Revenus sur les Fonds Gérés	1 565 873	-	1 565 873	100%
Titres d'investissement hors Fonds Gérés	123 977	160 000	(36 023)	(23%)
Montants bruts	120 000	160 000	(40 000)	(25%)
Créances rattachées	3 977	-	3 977	100%
Total	17 977 324	15 533 999	2 443 325	16%

(2) Titres de participation

Le détail relatif à cette sous- rubrique se présente comme suit :

Description	% de détention	31.12.2018	31.12.2017	Variation	%
Titres de participation		100 100	223 100	(123 000)	(55%)
MED FOOD SA	3,33%	100 000	100 000	-	-
ERRYADA IMMOBILIERE		-	123 000	(123 000)	(100%)
Institut de l'APBEF		100	100	-	-
Provisions sur titres de participation		(100 000)	(100 000)	-	-
Total		100	(123 000)	123 100	(100%)

(3) Parts dans les entreprises liées

Cette sous rubrique se détaille comme suit au 31 décembre 2018 et au 31 décembre 2017 :

Description	% de détention	31.12.2018	31.12.2017	Variation	%
Parts dans les entreprises liées "Wifak Sicar"	97,83%	900 000	900 000	-	-
Montant restant à libérer sur les parts dans les entreprises associées		-	-	-	-
Créances rattachées		-	-	-	-
Provisions sur parts dans les entreprises liées		-	-	-	-
Total		900 000	900 000	-	-

Le tableau des mouvements du portefeuille titres d'investissement se présente comme suit :

Description	Valeurs brutes au 31.12.2017	Acquisition /autres entrée 2017	Cession/autres sorties 2017	Créances rattachées	Provisions	Total net au 31.12.2017	Acquisition /autres entrée 2018	Cession/autres sorties 2018	Valeurs brutes au 31.12.2018	Créances rattachées	Dotation 2018	Reprise 2018	Provisions	Total au 31.12.2018
Titres d'investissement hors Fonds gérés	200 000	-	(40 000)	-	-	160 000	-	(40 000)	120 000	3 977	-	-	-	123 977
Fonds Gérés WifakSicar/SodisSicar	15 790 000	-	-	-	(416 001)	15 373 999	-	-	15 790 000	2 479 347	-	-	(416 001)	17 853 347
Titres participatifs	-	1 500 000	-	60 493	-	1 560 493	-	-	1 500 000	26 250	-	-	-	1 526 250
Titres de participation	223 100	-	-	-	(100 000)	123 100	-	(123 000)	100 100	-	-	-	(100 000)	100
Parts dans les entreprises liées	900 000	-	-	-	-	900 000	-	-	900 000	-	-	-	-	900 000
Total	17 113 100	1 500 000	(40 000)	60 493	(516 001)	18 117 592	-	(163 000)	18 410 100	2 509 574	-	-	(516 001)	20 403 674

Note 1.6 : Valeurs immobilisées

Les valeurs immobilisées accusent au 31 décembre 2018 un solde de **59 349 196 DT** contre un solde de **56 903 163 DT** au 31 décembre 2017 et se détaillent comme suit :

Description	31.12.2018	31.12.2017	Variation	%
Immobilisations incorporelles	3 315 313	3 703 892	(388 579)	(10%)
Immobilisations incorporelles	4 668 999	4 376 543	292456	7%
Amortissement des immobilisations incorporelles	(1 353 686)	(672 651)	(681 035)	101%
Immobilisations corporelles	54 371 525	50 855 690	3 515 834	7%
Immobilisations corporelles	60 272 422	54 008 305	(6 264 117)	(12%)
Amortissement des immobilisations corporelles	(5 900 897)	(3 152 615)	(2 748 283)	87%
Immobilisations encours	1 662 358	2 343 582	681 223	29%
Immobilisations encours	1 662 358	2 343 582	(681 223)	(29%)
Total	59 349 196	56 903 163	2 446 032	4%

TABLEAU D'AMORTISSEMENT DES IMMOBILISATIONS
Au 31 Décembre 2018
(Exprimé en dinars)

Description	Valeur Brut au 31/12/2017	Acquisition/Tra nsfert	Cession/ Transfert	Valeur Brut au 31/12/2018	Amort cumulé 31/12/2017	Dotation d'amort 2018	Réintégratio n des Amort	Amort cumulé 31/12/2018	V.C.N 31/12/2018
1) Immobilisations Incorporelles	4 376 543	292 456	-	4 668 999	672 651	680 806	-	1 353 457	3 315 542
* Licence	667 383	237 254		904 637	320 870	244 070		564 940	339 697
* Logiciels	3 709 160	48 001		3 757 161	351 781	435 296		787 077	2 970 084
* Site web	-	7 201		7 201		1 440		1 440	5 761
* Droit au bail	-			-				-	-
2) Immobilisations Corporelles	54 008 304	6 634 304	(370 186)	60 272 422	3 152 615	3 111 889	(363 378)	5 901 126	54 371 296
Immobilisations d'exploitation	45 002 548	5 172 517	-	50 175 065	1 405 184	1 647 517	-	3 052 701	47 122 364
* Terrains d'exploitation	9 509 106	1 505		9 510 611				-	9 510 611
* Bâtiments	29 701 570	41 285		29 742 855	885 624	681 022		1 566 646	28 176 209
* Aménagements de bâtiments	5 791 872	5 129 727		10 921 599	519 560	966 495		1 486 055	9 435 544
Mobiliers et Matériel de Bureau	1 339 884	200 487		1 540 371	185 280	137 219		322 499	1 217 872
Matériels de Transport	887 810	250 499	(370 186)	768 123	534 217	114 151	(363 378)	284 990	483 133
Matériels Informatique	6 122 322	712 391		6 834 713	961 295	1 044 547		2 005 842	4 828 871
Machines DAB et GAB	654 758	230 035		884 793	65 982	168 357		234 339	650 454
Coffres Forts	-	68 375		68 375				-	68 375
Autres Immobilisations	982			982	657	98		755	227
3) Immobilisation en cours	2 343 581	919 572	(1 600 795)	1 662 358	-	-	-	-	1 662 358
Immobilisations corporelles en cours .	1 158 048	844 965	(1 541 005)	462 008				-	462 008
Immobilisations incorporelles en cours .	1 185 533	74 607	(59 790)	1 200 350				-	1 200 350
TOTAUX	60 728 428	7 846 332	(1 970 981)	66 603 779	3 825 266	3 792 695	(363 378)	7 254 583	59 349 196

Note 1.7: Autres actifs

Les autres actifs totalisent au 31 décembre 2018 un montant de **43 484 753 DT** contre un montant de **36 526 225DT** au 31 décembre 2017 et se détaillent comme suit :

Description	31.12.2018	31.12.2017	Variation	%
Comptes d'attente et de régularisation	548 919	79 865	469 054	587%
<i>Comptes d'attente</i>	516 796	10 285	506 511	4 925%
Comptes d'attente de la salle de marché	516 796	10 285	506 511	4 925%
Comptes d'attente de la compensation	-	-	-	-
Autres comptes d'attente	-	-	-	-
<i>Comptes de régularisation</i>	32 123	69 580	(37 457)	(54%)
Autres	42 935 834	36 446 360	6 489 474	18%
Stock de matière, fourniture et timbres	166 172	-	166 172	100%
Tickets restaurant et bons d'essence en stock	11 638	-	11 638	100%
Cartes et imprimés en stock	154 534	-	154 534	100%
Materiels en stock (Murabaha et Ijara)	17 122 614	12 747 794	4 374 820	34%
Etat, impôts et taxes	14 462 564	9 913 149	4 549 415	46%
Dépôts et cautionnements (2)	17 775	405 343	(387 568)	(96%)
Opérations avec le personnel (2)	5 021 499	1 942 122	3 079 377	159%
Autres valeurs à l'encaissement	1 421 099	1 498 548	(77 449)	(5%)
Débiteurs divers (2)	628 610	2 108 565	(1 479 955)	(70%)
Charges à répartir (1)	3 062 824	5 659 459	(2 596 635)	(46%)
Autres	1 032 677	2 171 380	(1 138 703)	(52%)
Total Autres Actifs	43 484 753	36 526 225	6 958 528	19,05%

(1) Les charges à répartir ce détaillent comme suit :

Désignation	VB au 01/01/2018	Dépenses du 01/2018 au 31/12/2018	VB au 31/12/2018	Cumul résorptions au 01/01/2018	Résorption du 01/01/2018 au 31/12/2018	Cumul résorptions au 31/12/2018	VCN au 31/12/2018
Frais d'émission des emprunts	836 597		836 597	704 807	75 784	780 591	56 005
Dépenses liées à l'augmentation du c.	5 015 135	74 496	5 089 631	1 535 184	1 753 160	3 288 345	1 801 286
Dépenses liées à la mise en place du :	100 684		100 684	30 394	32 718	63 112	37 572
Dépenses liées à la communication	372 694		372 694	72 660	124 178	196 838	175 856
Location des agences	832 681		832 681	215 851	277 533	493 384	339 297
Dépenses liées à l'organisation	388 755	42 664	431 419	108 359	112 123	220 482	210 936
Dépenses liées au système monétique	35 821		35 821	6 150	11 939	18 089	17 732
Dépenses liées au système SWIFT	29 813		29 813	8 956	9 923	18 879	10 934
Dépenses liées au système de télé compensation	79 213		79 213	26 402	26 402	52 804	26 409
Autres charges à répartir	239 332		239 332	239 332	0	239 332	-
Dotations aux amortissements	190893		190 893	42 416	63 625	106 041	84 852
Prime de démarrage	679290		679 290	150 938	226 407	377 345	301 945
Total	8 800 907	117 160	8 918 067	3 141 450	2 713 793	5 855 243	3 062 824

(2) Le détail des Provisions se présente comme suit :

Description	31.12.2018	31.12.2017	Variation	%
Provisions sur Dépôts et Cautionnements	(387 567)	(387 567)	-	-
Provisions sur Fonds Sociaux Accordé aux Personnels	(20 231)	(14 713)	(5 518)	38%
Provisions sur créance D'exploitation Non Bancaires	(350 032)	(423 544)	73 513	(17%)
Total	(757 831)	(825 825)	67 995	20%

(2) Notes explicatives sur le bilan- Passifs

Note 2.2: Dépôts et avoirs des établissements bancaires et financiers

Les dépôts et avoirs des établissements bancaires et financiers accusent au 31 décembre 2018 un solde de **57 127 278 DT** contre **6 852 378 DT** au 31 décembre 2017 enregistrant ainsi une évolution de **734%**. Le détail de cette rubrique se présente comme suit :

Description	31.12.2018	31.12.2017	Variation	%
Dépôts et avoirs des Etablissements Bancaires	57 127 278	6 852 378	50 274 900	734%
Dépôts et avoirs des Etablissements Financiers	-	-	-	-
Total	57 127 278	6 852 378	50 274 900	734%

Les Dépôts sur les établissements bancaires et financiers ne sont pas éligibles au refinancement de la Banque Centrale de Tunisie et ne sont pas matérialisés par des titres du marché interbancaire.

Quant aux dépôts et avoirs des établissements bancaires se détaillent comme suit :

Description	31.12.2018	31.12.2017	Variation	%
Avoirs des Etablissements Bancaires	1 851 375	6 852 378	(5 001 003)	(73%)
Emprunts auprès des Etablissements Bancaires	55 275 903	-	55 275 903	100%
Dépôts et avoirs des établissements bancaires	57 127 278	6 852 378	50 274 900	734%

La ventilation des dépôts et avoirs des établissements bancaires et financiers selon la maturité résiduelle est présentée dans le tableau ci-dessous :

Description	<= 3 mois	Plus de 3 mois et moins d'un an	Plus d'un an et moins de 5 ans	Plus de 5 ans	Total
Etablissements bancaires	57 127 278	-	-	-	57 127 278
Avoirs en Comptes sur les établissements bancaires	1 851 375	-	-	-	1 851 375
Moudharaba sur les établissements bancaires en dinars	27 650 000	-	-	-	27 650 000
Moudharaba sur les établissements bancaires en devises	27 432 000	-	-	-	27 432 000
Dettes rattachées sur les prêts aux établissements bancaires	193 903	-	-	-	193 903
Etablissements financiers	-	-	-	-	-
Avoirs en Comptes sur les établissements financiers	-	-	-	-	-
Total	57 127 278	-	-	-	57 127 278

La ventilation des dépôts et avoirs des établissements bancaires et financiers selon la nature de la relation se présente comme suit :

Description	Entreprises liées	Entreprises associées	Autres	Total
Dépôts et avoirs des Etablissements Bancaires	-	-	57 127 278	57 127 278
Dépôts et avoirs des Etablissements Financiers	-	-	-	-
Dépôts et avoirs des établissements bancaires	-	-	57 127 278	57 127 278

Note 2.2: Dépôts de la clientèle

Les dépôts et avoirs de la clientèle accusent au 31 décembre 2018 un solde de **284 875 640 DT** contre **104 772 696DT** au 31 décembre 2017 et se décomposent comme suit :

Description	31.12.2018	31.12.2017	Variation	%
Dépôts à vue	99 274 096	61 396 349	37 877 747	62%
Autres dépôts et avoirs de la clientèle	185 601 544	43 376 347	142 225 197	318%
Tawfir	53 876 121	22 130 250	31 745 871	143%
Istithmar	116 432 048	16 038 104	100 393 944	626%
Istithmar en dinars	100 839 299	15 800 000	85 039 299	538%
Dettes rattachées sur istithmar en dinars	2 929 716	238 104	2 691 612	1 130%
Istithmar en devises	12 535 231	0	12 535 231	100%
Dettes rattachées sur istithmar en devises	127 802	0	127 802	-
Autres sommes dues à la clientèle	15 293 375	5 207 993	10 085 382	160%
Total	284 875 640	104 772 696	180 102 944	170%

La ventilation des dépôts et avoirs de la clientèle selon la durée résiduelle se présente comme suit :

Description	<= 3 mois	Plus de 3 mois et moins d'un an	Plus d'un an et moins de 5 ans	Plus de 5 ans	Ne disposant pas de maturité	Total
Dépôts à vue	98 842 769	-	-	-	-	98 842 769
Epargne	53 294 549	-	-	-	-	53 294 549
Dépôts à terme	4 348 800	82 775 550	25 973 180	277 000	-	113 374 530
Autres sommes dues à la clientèle	-	-	-	-	15 293 374	15 293 374
Dettes rattachées	4 070 418	-	-	-	-	4 070 418
Total	160 556 536	82 775 550	25 973 180	277 000	15 293 374	284 875 640

La ventilation des dépôts et avoirs de la clientèle par nature de la relation se présente comme suit :

RUBRIQUES	Entreprises Liées	Entreprises Associées	Autres	Total
Dépôts à vue	2 662 951	-	96 611 145	99 274 096
Epargne	-	-	53 876 121	53 876 121
Dépôts à terme	-	-	116 432 048	116 432 048
Autres sommes dues à la clientèle	-	-	15 293 375	15 293 375
	2 662 951	-	282 212 689	284 875 640

Note 2.3: Dettes de financement et ressources spéciales

Le solde de cette rubrique s'élève au 31 décembre 2018 à **48 401 104 DT** contre **76 784 431 DT** au 31 décembre 2017 et se détaille comme suit :

Description	31.12.2018	31.12.2017	Variation	%
Emprunts	48 401 104	76 784 431	(28 383 327)	(37%)
Ressources Spéciales	-	-	-	-
Total	48 401 104	76 784 431	(28 383 327)	(37%)

Le solde des emprunts se subdivise comme suit au 31.12.2018 et au 31.12.2017:

Description	31.12.2018	31.12.2017	Variation	%
Dettes Emprunts	47 768 759	74 508 992	(26 740 233)	(36%)
Dettes rattachées sur dettes emprunts	632 345	2 275 439	(1 643 094)	(72%)
Total	48 401 104	76 784 431	(28 383 327)	(37%)

Le tableau des mouvements des emprunts hors dettes rattachées au 31 décembre 2018 se détaille comme suit :

Banque	Montant du Crédit	solde en début de période	Mouvements 2018	remboursement 2018	Soldes 31/12/2018
BT 10	3 000 000	300 000	0	300 000	0
BT 11	1 500 000	150 000	0	150 000	0
BT 12	3 000 000	300 000	0	300 000	0
BT 13	500 000	50 000	0	50 000	0
	8 000 000	800 000	0	800 000	0
BTE4	5 000 000	1 977 233	0	1 087 912	889 321
	5 000 000	1 977 233	0	1 087 912	889 321
BTL6	3 000 000	900 000	0	600 000	300 000
BTL7	2 000 000	600 000	0	400 000	200 000
	5 000 000	1 500 000	0	1 000 000	500 000
BNA 07	5 000 000	1 750 000	0	1 000 000	750 000
BNA CUN 1	5 000 000	2 000 000	0	1 000 000	1 000 000
	10 000 000	3 750 000	0	2 000 000	1 750 000
BH 09	5 000 000	1 955 761	0	1 087 633	868 128
	5 000 000	1 955 761	0	1 087 633	868 128
ATB 12	5 000 000	1 000 000	0	1 000 000	0
ATB 13	3 000 000	1 200 000	0	600 000	600 000
ATB 14	2 000 000	1 200 000	0	400 000	800 000
	10 000 000	3 400 000	0	2 000 000	1 400 000
ABC 10	7 000 000	2 356 258	0	1 536 957	819 301
ABC 11	1 000 000	388 978	0	215 651	173 328
	8 000 000	2 745 236	0	1 752 607	992 629
AB36	1 000 000	50 000	0	50 000	0
AB37	2 000 000	857 142	0	285 714	571 428
AB38	2 000 000	928 572	0	285 714	642 858
AB39	2 000 000	1 000 000	0	285 714	714 286
AB40	2 000 000	1 000 001	0	285 714	714 287
AB41	2 000 000	1 000 001	0	285 714	714 287
AB42	1 500 000	894 769	0	304 794	589 975
AB43	1 500 000	810 700	0	343 863	466 837
AB44	2 000 000	1 139 577	0	431 006	708 571
	16 000 000	7 680 762	0	2 558 234	5 122 528
QNB 01	4 000 000	1 800 000	0	800 000	1 000 000
QNB 02	3 000 000	1 350 000	0	600 000	750 000
QNB 03	3 000 000	1 350 000	0	600 000	750 000
QNB 04	3 000 000	1 500 000	0	600 000	900 000
QNB 05	2 000 000	1 000 000	0	400 000	600 000
	15 000 000	7 000 000	0	3 000 000	4 000 000
ELBARAKA 2	26 500 000	12 000 000	0	12 000 000	0,000
ELBARAKA	0	0	9 000 000	9 000 000	0,000
EL BARAKA	0	0	8 000 000	8 000 000	0,000
EL BARAKA	0	0	2 000 000	2 000 000	0,000
EL BARAKA	0	0	7 000 000	2 500 000	4 500 000
EL BARAKA	0	0	5 000 000	5 000 000	0,000
EL BARAKA	0	0	7 000 000	3 000 000	4 000 000
	26 500 000	12 000 000	38 000 000	41 500 000	8 500 000
MOURABHA ZITOUNA	25 700 000	25 700 000	0	3 953 846	21 746 154
	25 700 000	25 700 000	0	3 953 846	21 746 154
EO 2013	20 000 000	4 000 000	0	4 000 000	0
	20 000 000	4 000 000	0	4 000 000	0
BT Assurance carte vie 0	2 000 000	2 000 000	0	0	2 000 000
	2 000 000	2 000 000	0	0	2 000 000
TOTAL	156 200 000	74 508 992	38 000 000	64 740 233	47 768 759

La ventilation, au 31 décembre 2018, des emprunts et ressources spéciales selon la durée résiduelle se présente comme suit :

Description	<= 3 mois	Plus de 3 mois et moins d'un an	Plus d'un an	Total
DETTES BANCAIRES				
BTE	285 127	604 194		889 321
BTE 4	285 127	604 194		889 321
BTL	250 000	250 000		500 000
BTL 6	150 000	150 000		300 000
BTL 7	100 000	100 000		200 000
BNA	500 000	1 250 000		1 750 000
BNA 07	250 000	500 000		750 000
BNA 08	250 000	750 000		1 000 000
BH	284 236	583 891	0	868 127
BH 09	284 236	583 891		868 127
ATB	100 000	900 000	400 000	1 400 000
ATB 13		600 000		600 000
ATB 14	100 000	300 000	400 000	800 000
ABC	460 986	531 643		992 629
ABC 10	404 210	414 956		819 166
ABC 11	56 776	116 687		173 463
AMEN BANK	425 063	2 165 136	2 532 329	5 122 528
AB 37	71 429	214 286	285 714	571 429
AB 38	71 429	214 286	357 143	642 858
AB 39		285 714	428 571	714 285
AB 40		285 714	428 571	714 285
AB 41		285 714	428 571	714 285
AB 42	79 649	248 239	262 086	589 974
AB 43	89 905	280 124	96 809	466 838
AB 44	112 651	351 059	244 862	708 572
QNB	750 000	2 250 000	1 000 000	4 000 000
QNB 1	200 000	600 000	200 000	1 000 000
QNB 2	150 000	450 000	150 000	750 000
QNB 3	150 000	450 000	150 000	750 000
QNB 4	150 000	450 000	300 000	900 000
QNB 5	100 000	300 000	200 000	600 000
CERTIFICAT DE LEASING				
AL BARAKA BANK	8 500 000	0		8 500 000
	4 500 000			4 500 000
	4 000 000			4 000 000
MOURABAHA ZITOUNA	988 462	2 965 385	17 792 307	21 746 154
	988 462	2 965 385	17 792 307	21 746 154
BT	0	2 000 000		2 000 000
ASSURANCE CARTE VIE		2 000 000		2 000 000
Total	12 543 874	13 500 249	21 724 636	47 768 759

Note 2.4: Autres passifs

Les autres passifs se subdivisent comme suit au 31 décembre 2018 et au 31 décembre 2017 :

Description	31.12.2018	31.12.2017	Variation	%
Provisions pour passifs et charges	1 210 962	798 272	412 690	52%
Provisions pour congés payés et IDR	1 210 962	798 272	412 690	52%
Comptes d'attente et de régularisation	61 917 870	48 920 837	12 997 033	27%
<i>Comptes d'attente</i>	876 313	1 829 623	(953 310)	(52%)
<i>Comptes de régularisation</i>	2 227 506	4 863 916	(2 636 410)	(54%)
<i>Créditeurs divers</i>	55 760 118	37 904 110	17 856 008	47%
Fournisseurs	54 013 086	36 685 258	17 327 828	47%
Dépôts du personnel	502 861	329 524	173 337	53%
Prestataire de services	1 244 171	889 328	354 843	40%
<i>Etat, impôts et taxes</i>	1 330 878	3 204 241	(1 873 363)	(58%)
<i>Autres</i>	1 723 055	1 118 947	604 108	54%
Total Autres passifs	63 128 832	49 719 109	13 409 723	27%

(3) Notes explicatives sur le bilan- Capitaux propres

Les capitaux propres de Wifak International Bank ont atteint **182 210 223 DT** au 31 décembre 2018 contre **170 045 403 DT** au 31 décembre 2017 enregistrant ainsi une augmentation de 7.38%.

Le tableau de variation des capitaux propres se présente comme suit :

	Capital social	Réserve légale	RESERVES STATUTAIRES	Réserves extraordinaires	AUTRES RESERVES	ACTIONS PROPRES	RESERVES FOND SOCIAL	CHAHADETT WIFAK	Résultats reportés	Résultat de l'exercice
Capitaux Propres au 31/12/2017	150 000 000	1 867 419	30 000	1 615 000	17 030 000	(48 855)	657 218	-	582 431	(1 687 810)
Réserve légale	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
RESERVES STATUTAIRES	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Réserves extraordinaires	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
AUTRES RESERVES	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
ACTIONS PROPRES	-	-	-	-	-	(449 671)	-	-	-	-
TITRES ASSIMILES A DES CAPIT AUX PROPRES	-	-	-	-	-	-	6 534	15 437 000	-	-
Résultats reportés	-	-	-	-	-	-	-	-	(1 687 810)	1 687 810
Résultat de l'exercice	-	-	-	-	-	-	-	-	-	(2 829 043)
Capitaux Propres au 31/12/2018	150 000 000	1 867 419	30 000	1 615 000	17 030 000	(498 526)	663 752	15 437 000	(1 105 379)	(2 829 043)

Description	31.12.2018	31.12.2017	Variation
Résultat net	(2 829 043)	(1 687 810)	(1 141 233)
Nombre moyen d'actions	30 000 000	30 000 000	-
Résultat de base par action (en DT)	(0,094)	(0,056)	(0,038)
Résultat dilué par action (en DT)	(0,094)	(0,056)	(0,038)

(4) Notes explicatives sur l'état des engagements hors bilan

Note 4.1: Cautions, avals et autres garanties données

Le solde de cette rubrique s'élève au 31 décembre 2018 à **1 137 428 DT** contre **8 481 088 DT** au 31 décembre 2017 et se détaille comme suit :

Description	31.12.2018	31.12.2017	Variation	%
Cautions (1)	1 022 198	8 481 088	(7 458 890)	(88%)
Avals (2)	115 230	-	115 230	-
Autres garanties données	-	-	-	-
Total	1 137 428	8 481 088	(7 343 660)	(87%)

(1) L'encours des cautions se détaille au 31 décembre 2018 comme suit :

Description	31.12.2018	31.12.2017	Variation	%
Cautions en faveur des banques	-	-	-	-
Cautions en faveur des établissements financiers	-	-	-	-
Cautions en faveur de la clientèle	1 022 198	-	1 022 198	100%
Total	1 022 198	-	1 022 198	100%

(2) L'encours des avals se détaille au 31 décembre 2018 comme suit :

Description	31.12.2018	31.12.2017	Variation	%
Avals en faveur des banques locales	-	-	-	-
Avals sur emprunts obligataires	-	-	-	-
Avals en faveur de la clientèle	115 230	-	115 230	100%
Total	115 230	-	115 230	100%

La ventilation des avals par nature de la relation :

RUBRIQUES	Entreprises Liées	Entreprises Associées	Autres	Total
Avals en faveur des banques locales	-	-	-	-
Avals sur emprunts obligataires	-	-	-	-
Avals en faveur de la clientèle	-	-	115 230	115 230
Total	-	-	115 230	115 230

Note 4.2: Crédits documentaires

Les crédits documentaires présentent un solde de **4 118 836 DT** au 31 décembre 2018 et se détaillent comme suit :

Crédits documentaires Import	4 118 836	-	4 118 836	100%
Crédits documentaires Export	-	-	-	-
Total	4 118 836	-	4 118 836	100%

La ventilation des engagements liés aux crédits documentaires selon la nature de la relation :

RUBRIQUES	Entreprises Liées	Entreprises Associées	Autres	Total
Crédits documentaires Import	-	-	4 118 837	4 118 837
Crédits documentaires Export	-	-	-	-
	-	-	4 118 837	4 118 837

Note 4.3: Engagements donnés

Les engagements donnés s'élèvent au 31 décembre 2018 à **56 575 393 DT** contre **81 753 006 DT** au 31 décembre 2017 enregistrant ainsi une diminution de 31% et se détaillent comme suit :

Description	31.12.2018	31.12.2017	Variation	%
Engagements de financement donnés	56 575 393	81 753 006	(25 177 613)	(31%)
Prêts interbancaires en devises confirmés et non encore livrés			-	-
Crédits à la clientèle confirmés et non encore débloqués	56 575 393	81 753 006	(25 177 613)	(31%)
Crédits à la clientèle confirmés et non encore débloqués à MT			-	-
Crédits à la clientèle confirmés et non encore débloqués à LT	54 575 393	81 753 006	(27 177 613)	(33%)
Crédits à la clientèle confirmés et non encore débloqués en faveur des établissements bancaires et financiers MT	2 000 000	-	2 000 000	100%
Crédits à la clientèle confirmés et non encore débloqués en faveur de la clientèle à CT	-	-	-	-
Autorisation de crédits par carte	-	-	-	-
Engagements sur titres	-	-	-	-
Participations non libérées	-	-	-	-
Titres à recevoir	-	-	-	-
Titres à livrer	-	-	-	-
Total	56 575 393	81 753 006	(25 177 613)	(31%)

Note 4.4: Garanties Reçues

L'encours des garanties reçues s'élève au 31 décembre 2018 à **94 546 012 DT** contre **39 696 811 DT** au 31 décembre 2017.

Le solde de cette rubrique se détaille au 31 décembre 2018 comme suit :

Description	31.12.2018	31.12.2017	Variation	%
Garanties reçues de l'Etat	-	-	-	-
Garanties reçues des autres établissements bancaires, financiers et de l'assurance	1 008 909	358 511	650 398	181%
Garanties reçues de la clientèle	93 537 103	39 338 300	54 198 803	138%
Total	94 546 012	39 696 811	54 849 201	138%

(5) Notes explicatives sur l'état de résultat

Note 5.1: Marges et revenus assimilés

Les marges et revenus assimilés s'élève à **29 281 558 DT** au 31 décembre 2018. Leur détail se présente comme suit :

Description	31.12.2018	31.12.2017	Variation	%
Opérations avec les établissements bancaires et financiers	989 788	1 556 743	(566 955)	(36%)
Opérations avec la clientèle	28 291 770	19 333 579	8 958 191	46%
Portefeuille Murabaha	6 152 040	346 717	5 805 323	1 674%
Portefeuille Ijara	22 349 207	18 949 013	3 400 194	18%
Profits /Portefeuille sur ressources ordinaires en Devises	126 733	-	126 733	100%
Profits réservés	(336 210)	37 849	(374 059)	(988%)
Total	29 281 558	20 890 322	8 391 236	40%

Note 5.2: Commissions en produits

Les commissions en produits, totalisant en 2018 un montant **6 112 866 DT** enregistrant ainsi une augmentation de **4 464 041 DT** par rapport à 2017 et se présentent comme suit :

Description	31.12.2018	31.12.2017	Variation	%
Chèques, effets, virements, prélèvements et frais de tenue de compte	1 173 102	159 135	1 013 967	637%
Commissions sur engagements par signature en TND	23 546	1 491	22 055	1 479%
Commissions sur opérations de commerce extérieur	514 427	83 364	431 063	517%
Monétiques	661 089	113 555	547 534	482%
Commissions de Gestion, études et Engagement	3 097 687	963 216	2 134 471	222%
Commissions de Banque Directe	37 582	4 332	33 250	768%
Bancassurance	523 798	279 046	244 752	88%
Autres commissions	81 635	44 686	36 949	83%
Total	6 112 866	1 648 825	4 464 041	271%

Note 5.3: Gain net sur portefeuille titres commercial et opérations financières

Les gains sur portefeuille titres commercial et opérations financières se détaillent comme suit en 2018 et 2017 :

Description	31.12.2018	31.12.2017	Variation	%
Plus value de cession sur titres de transaction	3 950	0	3 950	100%
Moins value de cession sur titres de transaction	-5 907	0	(5 907)	100%
Plus value de réévaluation sur titres de transaction	1 314	0	1 314	100%
Moins value de réévaluation sur titres de transaction	-26 210	-4 630	(21 580)	466%
Dividendes Reçus sur titres de transaction	5 564	0	5 564	100%
Gain/Perte net sur opérations de change	5 807 112	264 659	5 542 453	2 094%
Total	5 785 824	260 029	5 525 795	2 125%

Note 5.4: Revenus du portefeuille d'investissement

Les revenus du portefeuille investissement ont totalisé en 2018 un montant de **1 045 010 DT** contre **926 947 DT** en 2017. Leur détail se présente comme suit :

Description	31.12.2018	31.12.2017	Variation	%
Marges et revenus assimilés sur titres d'investissement	925 323	866 454	58 869	7%
Fonds Gérés	913 474	866 237	47 237	5%
Créances sur l'état	11 849	217	11 632	5 369%
Dividendes et revenus assimilés sur titres de participations	119 687	60 493	59 194	98%
Total	1 045 010	926 947	118 063	13%

Note 5.5: Marges encourues et charges assimilées

Les marges encourues et charges assimilées ont totalisé en 2018 un montant de **15 906 672 DT**. Leur détail se présente comme suit :

Description	31.12.2018	31.12.2017	Variation	%
Opérations avec les établissements bancaires et financiers	(3 754 418)	(1 997 993)	(1 756 425)	88%
Opérations avec la clientèle	(7 744 404)	(1 012 641)	(6 731 763)	665%
Marges sur dépôts a vue	(852 419)	(85 712)	(766 707)	895%
Marges sur comptes Tawfir	(1 882 849)	(299 290)	(1 583 559)	529%
Marges sur dépôts Isthithmar	(4 857 811)	(475 972)	(4 381 839)	921%
Marges sur certificats de dépôts	(151 325)	(151 667)	342	(0%)
Emprunt et ressources spéciales	(4 223 277)	(4 400 497)	177 220	(4%)
Autres Marges et charges	(184 573)	(78 101)	(106 472)	136%
Total	(15 906 672)	(7 489 232)	(8 417 439)	112%

Note 5.6 : Commissions Encourues

Les commissions encourues par la Banque ont augmenté de **604 391 DT** par rapport au 31 décembre 2017 pour se situer à un montant de **1 170 068 DT** au 31 décembre 2018 :

Description	31.12.2018	31.12.2017	Variation	%
Commissions Encourues sur VISA et MASTERCARD	(872 602)	(314 151)	(558 451)	178%
Commissions Encourues sur FOND S GERES	(236 500)	(203 397)	(33 103)	16%
Commissions Encourues sur SIBTEL	(55 268)	(38 627)	(16 641)	43%
Autres commissions Encourues	(5 698)	(9 502)	3 804	(40%)
Total	(1 170 068)	(565 677)	(604 391)	107%

Note 5.7: Dotations aux provisions et résultat des corrections de valeur sur créances, hors bilan et passifs

Le coût du risque relatif aux créances, autres éléments d'actifs et passifs a totalisé en 2018 un montant de **1620982DT**, enregistrant une hausse de **921 065DT** par rapport à l'exercice 2017. Son détail se présente comme suit :

Description	31.12.2018	31.12.2017	Variation	%
Dotation aux provisions sur créances douteuses	(3 222 642)	(2 706 918)	(515 724)	19%
Dotation aux provisions collectives Cir BCT 2012-02	(119 136)	-	(119 136)	100%
Dotation aux provisions sur créances additionnels Cir BCT 2013-21	(504 866)	(96 946)	(407 920)	421%
Dotation aux provisions sur autres éléments d'actifs et autre risque et charge	-	(11 196)	11 196	(100%)
Dotation aux provisions pour la départ à la retraite des personnels	-	-	-	-
Dotation aux provisions pour congés payés	-	-	-	-
Total dotations	(3 846 644)	(2 815 061)	(1 031 583)	37%
Perte sur créances	-	(1 520 643)	1 520 643	(100%)
Total des dotations et des pertes sur créances	(3 846 644)	(4 335 704)	489 060	(11%)
Reprise sur provisions sur créances douteuses	2 020 602	1 931 325	89 277	5%
Reprise sur provisions collectives	9 736	183 819	(174 082)	(95%)
Reprise sur provisions sur créances additionnels Cir BCT 2013-21	127 329	-	127 329	100%
Reprise sur provisions sur créances cédées et radiées	-	1 520 644	(1 520 644)	(100%)
Reprise sur provisions sur autres éléments d'actifs et autre risque et charge	67 995	-	67 995	100%
Total reprises	2 225 661	3 635 788	(1 410 126)	(39%)
Recouvrement des créances radiées	-	-	-	0%
Total des reprises et des récupérations sur créances	2 225 662	3 635 788	(1 410 126)	(39%)
Total	(1 620 982)	(699 916)	(921 065)	132%

Note 5.8: Dotations aux provisions et résultat des corrections de valeur sur portefeuille d'investissement

Le détail d'évolution des dotations aux provisions et résultat des corrections de valeurs sur portefeuille d'investissement se présente comme suit :

Description	31.12.2018	31.12.2017	Variation	%
Dotation aux provisions pour dépréciation des titres d'investissement	-	(44 751)	44 751	(100%)
Reprise sur provision pour dépréciation des titres d'investissement	-	132 000	(132 000)	(100%)
Total	-	87 249	(87 249)	(100%)

Note 5.9 : Autres Produits d'exploitation :

Les autres produits d'exploitation s'élèvent au 31 décembre 2018 à **200 DT** contre **3 852 DT** au 31 décembre 2017, soit une baisse de **95%**.

Note 5.10: Les frais de personnel :

Les frais de personnel ont totalisé en 2018 un montant de **14 582247 DT**, enregistrant ainsi une hausse de **4 600 939DT** par rapport à 2017. Leur détail se présente comme suit :

Description	31.12.2018	31.12.2017	Variation	%
Rémunération du personnel titulaire	(10 978 181)	(7 282 771)	(3 695 410)	51%
Primes allouées	(1 618)	3 932	(5 550)	(141%)
Rémunération du personnel stagiaire	-	(91 518)	91 518	(100%)
Impôts et taxes sur salaires	(297 743)	(198 166)	(99 577)	50%
Charges sociales	(2 502 935)	(1 833 954)	(668 981)	36%
Frais de formation	(101 905)	(63 967)	(37 938)	59%
Dotation aux provisions pour la départ à la retraite des personnels	(20 000)	(53 255)	33 255	(62%)
Dotation aux provisions pour congés payés	(407 499)	(272 184)	(135 315)	50%
Autres charges liées au personnel	(272 366)	(189 425)	(82 941)	44%
Total	(14 582 247)	(9 981 308)	(4 600 939)	46%

Note 5.11 : Les charges générales d'exploitation :

Quant aux charges générales d'exploitation, ils ont enregistré une augmentation de 85% pour se situer à un montant de **5 674 020 DT** au 31 décembre 2018 contre **3 059 158 DT** au 31 décembre 2017. Le détail relatif à cette rubrique se présente comme suit :

Description	31.12.2018	31.12.2017	Variation	%
Frais d'exploitation non bancaires	(3 450 272)	(1 432 115)	(2 018 157)	141%
Loyer	(950 749)	(442 298)	(508 451)	115%
Entretiens et réparations confiés a des tiers	(1 221 808)	(638 426)	(583 382)	91%
Travaux et façons exécuter par des tiers	(56 368)	(19 298)	(37 070)	192%
Primes d'assurance	(136 059)	(109 805)	(26 254)	24%
Frais d'abonnement	(904 726)	(141 504)	(763 222)	539%
Frais postaux de télécommunications et de transmission	(180 562)	(80 784)	(99 778)	124%
Autres charges d'exploitation	(2 223 748)	(1 627 043)	(596 705)	37%
Impôts et taxes	(94 333)	(104 274)	9 941	(10%)
Fournitures et produits énergétiques consommables	(711 357)	(432 800)	(278 557)	64%
Rémunération d'intermédiaire et honoraire	(471 120)	(457 954)	(13 166)	3%
Transport et déplacement	(94 231)	(153 633)	59 402	(39%)
Frais divers de gestion	(852 707)	(478 382)	(374 325)	78%
Total	(5 674 020)	(3 059 158)	(2 614 862)	85%

Note 5.12 : Dotations aux amortissements et aux provisions sur immobilisations :

Au 31 décembre 2018, les dotations aux amortissements et aux provisions sur immobilisations ont enregistré une hausse de **2 249 136 DT** pour se situer à un niveau de **6 506 488 DT** et qui se détaillent comme suit :

Description	31.12.2018	31.12.2017	Variation	%
Dotation aux amortissements des Logiciels	(435 296)	(225 066)	(210 230)	93%
Dotation aux amortissements des Constructions	(681 023)	(643 740)	(37 283)	6%
Dotation aux amortissements Matériels et Equipements de Bureaux	(137 219)	(53 258)	(83 961)	158%
Dotation aux amortissements Matériels Informatiques	(1 044 545)	(519 640)	(524 905)	101%
Dotation aux amortissements du Matériels de Transports	(114 151)	(99 376)	(14 775)	15%
Dotation aux amortissements DES DAB, GAB et Automates	(168 357)	(65 982)	(102 375)	155%
Dotation aux amortissements des Serveurs	-	(49 225)	49 225	(100%)
Dotation aux amortissements des Immobilisations de faible valeurs	(98)	(98)	-	-
Dotation aux amortissements Droit d'usage	(244 070)	(189 738)	(54 332)	29%
Dotation aux amortissements des Agencements et aménagements	(966 496)	(264 654)	(701 842)	265%
Dotation au Resorption des frais preliminaires	(2 713 793)	(2 146 575)	(567 218)	26%
Dotation aux amortissements Site Web	(1 440)	-	(1 440)	100%
Total	(6 506 488)	(4 257 352)	(2 249 136)	53%

Note 5.13 : Solde en gains/Pertes provenant des autres éléments ordinaires

Au 31 décembre 2018, Le Solde en gains/Pertes provenant des autres éléments ordinaires enregistre une baisse de **94 807 DT** pour se situer à un niveau de **508 318 DT** et qui se détaillent comme suit :

Description	31.12.2018	31.12.2017	Variation	%
Perte Ordinaire	(29 889)	(14 369)	(15 520)	108%
Plus value sur cession d'immobilisation	378 915	516 665	-137 749	(27%)
Plus value sur cession d'actifs récupérable	159 292	100 830	58 462	58%
Total	508 318	603 125	(94 807)	(16%)

Note 5.14 : Impôts sur les bénéfices

L'impôt sur les bénéfices présente un solde de **97 042 DT** en 2018, soit une hausse de **92 %**.

Note 5.15 : Solde en gains/Pertes provenant des autres éléments extraordinaires

Le Solde en gains/Pertes provenant des autres éléments extraordinaires présente un solde de **5 300 DT** en 2018, soit une hausse de **6%** provenant de la contribution conjoncturelle.

(6) Notes explicatives sur l'état de trésorerie

L'état des flux de trésorerie est établi dans le but de faire ressortir les mouvements de liquidité de la banque à travers ses activités d'exploitation, d'investissement et de financement et à travers d'autres facteurs pouvant affecter sa liquidité et sa solvabilité.

La trésorerie de la banque qui est composée de l'ensemble des liquidités et équivalents de liquidités est passée de **37 672 380 DT** à **52 954 011 DT** enregistrant une augmentation de **15 281 630 DT** ou 41 %. Cette augmentation est expliquée par des flux de trésorerie positifs provenant des activités d'exploitation à hauteur de **32 782 635 DT** et par des flux de trésorerie négatifs affectés à des activités d'investissement pour **5 754 634 DT** et de financement à hauteur de **11 746 370 DT**.

L'examen de ces trois flux fait ressortir les principales constatations suivantes :

Note 6.1 : Flux de trésorerie provenant des activités d'exploitation

Le flux de trésorerie net provenant aux activités d'exploitation est établi à **32 782 635 DT** au 31 décembre 2018. Il s'explique notamment par :

Flux nets positifs :

- Le flux net des produits encaissés par rapport aux charges décaissées d'exploitation pour **41 180 248 DT**.
- La variation des dépôts de la clientèle nette de retraits pour **177 289 093 DT**.

Flux nets négatifs :

- La variation des prêts à la clientèle nette de remboursement pour **153 390 693 DT** ;
- Les décaissements nets effectués pour le compte du personnel et des créiteurs divers pour **17 060 920 DT**.
- Les flux de trésorerie affectés aux autres activités d'exploitation **300 191 DT**.

Note 6.2 : Flux de trésorerie affectés aux activités d'investissement :

Les flux trésorerie affectés aux activités d'investissement sont établis à **5 754 634 DT** et sont inhérents notamment à l'acquisition de titres d'investissement et des immobilisations et partiellement compensée par la perception des profits et dividendes encaissés.

Note 6.3 : Flux de trésorerie affectés des activités de financement.

Ce flux de trésorerie négatifs net de **11 746 370 DT** provient principalement par l'émission des titres participatifs pour **15 437 000 DT** et le remboursement d'emprunts pour **26 740 233 DT**.

Note 6.4 : Liquidités et équivalents de liquidités

Cette rubrique est composée principalement des encaisses en dinars et en devises, des avoirs auprès de la banque centrale et du centre des chèques postaux, des avoirs à vue auprès des établissements bancaires, des prêts et emprunts interbancaires effectués pour une période inférieure à trois mois et du portefeuille titres de transaction.

Ces liquidités et équivalents de liquidités s'élèvent au 31 décembre 2018 à **52 954 011 DT** contre **37 672 380 DT** au 31 décembre 2017.

Description	31-déc		Variation	
	2018	2017	Absolu	%
ACTIF	110 081 289	44 524 758	65 556 529	147%
CAISSE ET AVOIRS AUPRES DE LA BC, CCP ET TGT	36 562 080	15 819 835	20 742 245	131%
ET FINANCIERS	73 300 559	28 568 692	44 731 866	157%
Créances sur les établissements bancaires inférieurs à 90 jours	73 300 559	28 568 692	44 731 867	157%
Créances sur les établissements financiers inférieurs à 90 jours	-	-	0	-
TITRES DE TRANSACTION	218 650	136 231	82 418	60%
PASSIF	57 127 278	6 852 378	50 274 900	734%
BANQUE CENTRALE, C.C.P	-	-	-	-
BANCAIRES ET FINANCIERS	57 127 278	6 852 378	50 274 900	734%
Dépôts et avoirs des établissements bancaires inférieurs à 90 jours	57 127 278	6 852 378	50 274 900	734%
Dépôts et avoirs des établissements financiers inférieurs à 90 jours	-	-	-	-
Liquidités et équivalents de liquidités en fin de période	52 954 011	37 672 380	15 281 629	40,56%

(7) Parties Liées :

Les parties liées de la société se détaillent comme suit :

Parties liées	Nature de la relation
▪ WIFAK SICAR	Filiale
▪ SOCIETE TUNISIENNE DES BANQUES	Société siégeant au conseil
▪ Islamic corporation for the development of the private sector	d'administration et à dirigeants communs avec WIB
▪ Les administrateurs, le Président du conseil d'administration, le Directeur Général et les membres proches de leurs familles	
▪ Société appartenant au Groupe BEN AYED	
- Société PROSID	
- Société ELECTRIA	
- Société INTERMETAL SA	
- Société Nouvelle de Construction SNC	
- Société Technique Industrielle et Commerciale	
- Société SITEL	
- Société TRANSIDER	Sociétés détenues par l'administrateur HEDI BEN AYED
- Société Nouvelle de Coupe Industrielle	
- Société Sens Inverse	
- Société SAMFI « SARL »	
- Société METALSHIP	
- Société INTER FER FORGE	
- Société C.C.P.S	
- Société PROSID SUD	
- Société d'étude et de construction métallique	

-
- Société INTERCHAUX
 - Société L'immobilière Contemporaine
 - Société ALULUX SUD
 - Société ROYAL OLIVE OIL
 - Société TOUTALU
 - Société COTUNAL
 - Société INTERNATIONAL TRDING COMPANY
-

WIFAK SICAR

Conventions de fonds gérés conclues avec la société WIFAK SICAR

Par ailleurs, les sommes placés par la société sous forme de fonds gérés au cours des exercices antérieurs se détaillent comme suit :

- Placement au cours de l'exercice 2017 de **4 500 000 DT** sous forme de fonds à capital risque. Une convention a été signée à cet effet en date du **8 Mai 2017**. Les commissions de gestion de ce fonds se sont élevées au titre de l'exercice **2018 à 67 500 DT**.
- Placement au cours de l'exercice 2016 de **4 500 000 DT** sous forme de fonds à capital risque. Une convention a été signée à cet effet en date du **31 Décembre 2015**. Les commissions de gestion de ce fonds se sont élevées au titre de l'exercice **2018 à 67 500 DT**.
- Placement au cours de l'exercice 2015 de **1 400 000 DT** sous forme de fonds à capital risque. Une convention a été signée à cet effet en date du **31 Décembre 2014**. Les commissions de gestion de ce fonds se sont élevées au titre de l'exercice **2018 à 28 000 DT**.
- Placement au cours de l'exercice 2014 de **1 400 000 DT** sous forme de fonds à capital risque. Une convention a été signée à cet effet en date du **31 Décembre 2013**. Les commissions de gestion de ce fonds se sont élevées au titre de l'exercice **2018 à 21 000 DT**.
- Placement au cours de l'exercice 2013 de **2 000 000 DT** sous forme de fonds à capital risque. Une convention a été signée à cet effet en date du **31 Décembre 2012**. Les commissions de gestion de ce fonds se sont élevées au titre de l'exercice **2018 à 30 000 DT**.
- Placement au cours de l'exercice 2012 de **1 000 000 DT** sous forme de fonds à capital risque. Une convention a été signée à ce titre en date du **31 Décembre 2011**. Les commissions de gestion de ce fonds se sont élevées au titre de l'exercice **2018 à 15 000 DT**.
- Placement au cours de l'exercice 2009 de **500 000 DT** sous forme de fonds à capital risque. Une convention a été signée à ce titre en date du **30 Décembre 2009**. Les commissions de gestion de ce fonds se sont élevées au titre de l'exercice **2018 à 7 500 DT**.

Placements opérés par WIFAK SICAR auprès de WIFAK BANK

Le solde des fonds déposés par **WIFAK SICAR** auprès de **WIFAK BANK** au 31/12/2018 s'élève à **28 733 000 DT**. Les produits générés par ces placements s'élèvent à **602 803 DT**. Ainsi, la rémunération du compte courant rémunéré s'élève au 31/12/2018 à **179 334 DT**.

Conventions de financement conclus avec les sociétés du groupe HEDI BEN AYED

Les opérations réalisées avec les sociétés appartenant au groupe BEN AYED concernent **76** contrats IJARA et **47** contrats de financement (MURABAHA et autres financements bancaires) et se détaillent comme suit :

(En DT)

Nom / Raison sociale	Nombre de contrats en cours	En cours au 31/12/2018	Impayés et PAR au 31/12/2018	Produits de l'exercice 2018
<u>Financements IJARA</u>	<u>76</u>	<u>4 412 848</u>	<u>17 273</u>	<u>332 733</u>
Société PROSID	11	84 359	1 382	10 979
Société ELECTRIA	3	129 685	417	12 107
Société INTERMETAL SA	7	697 561	(4 511)	21 979
Société Nouvelle de Construction SNC	18	296 923	569	18 511
Société Technique Industrielle et Commerciale	6	321 933	59	17 205
Société TRANSIDER	1	1	1	-
Société Nouvelle de Coupe Industrielle	2	245 177	823	19 352
Société Sens Inverse	3	32 049	39	2 895
Société SAMFI « SARL »	3	17 916	229	2 398
Société METALSHIP	2	26 876	81	2 426
Société INTER FER FORGE	1	1	2	-
Société C.C.P.S	4	242 022	25	20 793
Société PROSID SUD	4	1 088 765	1 072	95 527
Société d'étude et de construction métallique	2	24 130	19	2 851
Société INTERCHAUX	4	247 479	3 390	23 711
Société ROYAL OLIVE OIL	1	754 433	13 441	66 535
Société TOUTALU	3	153 035	215	11 802
Société SITEL	1	50 503	20	3 662
<u>MOURABAHA et autres financements bancaires</u>	<u>47</u>	<u>28 114 304</u>	<u>508 843</u>	<u>1 034 925</u>
Société Technique Industrielle et Commerciale	15	3 409 690	50 275	140 641
Société INTERMETAL SA	2	8 220 463	55 468	121 969
Société PROSID	18	7 905 783	79 794	296 958
Société ROYAL OLIVE OIL	5	3 000 000	11 392	19 121
Société PROSID SUD	3	721 623	3926	6 174
Société C.C.P.S	3	150 261	181 255	114 274
COTUNAL	1	4 706 484	126 733	291 748
INDEPENDANT TRADING COMPANY ITC	-	-	-	44 040
Total	123	32 527 152	526 116	1 367 658

En 2018, **WIFAK INTERNATIONAL BANK** a conclu **15** contrats IJARA et **45** contrats de financement (MOURABAHA et autres financements bancaires) avec des sociétés appartenant au groupe de l'administrateur Monsieur **HEDI BEN AYED** se détaillant comme suit :

(En DT)

Société	Nombre de contrats	Financement en hors taxes	Commissions en TTC
<u>Financements IJARA</u>	<u>15</u>	<u>2 890 909</u>	<u>2 250</u>
Société C.C.P.S	1	89 940	150
Société Nouvelle de Construction SNC	3	288 779	450
Société INTERCHAUX	1	50 483	150

Société ELECTRICA	1	28 605	150
Société INTERMETAL SA	2	669 181	300
Société PROSID SUD	2	1 215 542	300
Société TECHNIQUE INDUSTRIELLE &COMMERCIALE	2	365 853	300
Société SITEL	1	63 000	150
Société TOUTALU	1	119 526	150
<u>MOURABAHA et autres financements bancaires</u>	<u>45</u>	<u>48 177 149</u>	<u>175 406</u>
Société TECHNIQUE INDUSTRIELLE &COMMERCIALE	13	6 863 706	33 452
Société C.C.P.S	2	1 744 362	10 379
Société INTERMETAL SA	2	11 834 364	45 959
Société PROSID	18	12 604 642	15 477
Société PROSID SUD	3	808 741	4 455
Société ROYAL OLIVE OIL	5	3 000 000	8 925
Société COTUNAL	1	4 706 484	12 326
Société INDEPENDANT TRADING COMPANY ITC	1	6 614 850	44 433
Total	60	51 068 058	177 656

Conventions de financement conclus avec l'administrateur HEDI BEN AYED

WIFAK BANK a financé, par un contrat MOURABAHA sur une durée de 10 ans, l'acquisition par son administrateur HEDI BEN AYED d'un terrain pour un prix d'achat égal à **6 540 912 DT** moyennant une marge égale à **2 620 825 DT** et sans commission d'étude. Les produits enregistrés au titre de ce contrat en **2018** se sont élevés à **437 340 DT**.

Convention d'assistance conclue avec "The Islamic Corporation for the Development of the Private Sector"

Le conseil d'administration réuni le 18/02/2015 a autorisé la société à conclure avec son partenaire stratégique « The Islamic Corporation for the Development of the Private Sector » une convention d'assistance technique dans le cadre de la transformation de la société en une banque. Cette convention, signée en Février 2015, prévoit une rémunération fixe s'élevant à **500 000 \$** et une rémunération variable fixée à 2% du montant des capitaux apportés par ledit partenaire. Antérieurement à **2018**, la banque a réglé un montant de **100 000 \$** au titre de la rémunération fixe et le total de la partie variable. En **2018**, aucune facturation et aucun règlement n'ont été effectués sur ce titre.

Obligations et engagements de la société envers ses dirigeants

Les obligations et engagements envers les dirigeants tels que visés à l'article 200 (nouveau) II § 5 du Code des Sociétés Commerciales se détaillent comme suit :

- La rémunération du Directeur Général au titre de l'exercice **2018** est fixée par décision du conseil d'administration du **28 Juin 2017** à un montant net annuel de **240 000 DT**. En outre, il bénéficie de la prise en charge des cotisations de la sécurité sociale, de l'assurance multirisques et des avantages en nature composés principalement d'une voiture de fonction et de 500 litres de carburant.
- La rémunération des membres du conseil d'administration pour l'exercice **2018** est fixée par l'Assemblée Générale Ordinaire réunie le **29 Juin 2016** à un montant net de **2 000 DT** représentant les jetons de présence aux réunions du conseil d'administration à percevoir au titre de chaque séance et à un montant annuel net de

1 000 DT représentant les jetons de présence aux réunions du comité d'audit, du comité de risque et du comité de financement par administrateur et par séance. Les rémunérations revenant aux administrateurs au titre de l'exercice **2018** s'élèvent à un montant brut de **141 250 DT** dont **90 000 DT** au titre des jetons de présence aux réunions du conseil d'administration.

7- EVENEMENTS POSTERIEURS A LA DATE DE CLOTURE :

Les états financiers arrêtés au **31 décembre 2018** tiennent compte des événements survenus postérieurement à cette date et jusqu'au 29 Mars 2019 date d'arrêté des comptes par le conseil d'administration de la société.

Aucun événement significatif n'est enregistré au cours de la période postérieure à la date de clôture.



T.C.A- FICADEX TUNISIE
Résidence NOUR CITY –
Bureau A-1-3- Bloc A –
CENTRE URBAIN TUNIS NORD –
TUNIS- MF :0895221K/A/M/000
Téléphone : + 216 71 948 785
Télécopie : + 216 71 949 804
E-mail : tcaauditcbn@gmail.com



UNIVERS AUDIT

Audit - Conseil & Organisation
Société d'Expertise Comptable et de Commissariat aux
Comptes inscrite au tableau de l'Ordre des Experts
Comptables de Tunisie
Adresse : Rue Lac Léman, Résidence Lac 2001 Bureau A 22
Les Berges du Lac 1053 Tunis- MF : 1181282N/A/M/000
Tel : 71 964 692
Fax : 71 964 741
Email : rachid.nachi@universaudit.com



RAPPORT DES COMMISSAIRES AUX COMPTES
ETATS FINANCIERS CONSOLIDES
Exercice clos le 31 Décembre 2018



T.C.A- FICADEX TUNISIE
Résidence NOUR CITY –
Bureau A-1-3- Bloc A –
CENTRE URBAIN TUNIS NORD –
TUNIS- MF :0895221K/A/M/000
Téléphone : + 216 71 948 785
Télécopie : + 216 71 949 804
E-mail : tcaauditcbn@gmail.com



UNIVERS AUDIT

Audit - Conseil & Organisation
Société d'Expertise Comptable et de Commissariat aux
Comptes inscrite au tableau de l'Ordre des Experts
Comptables de Tunisie
Adresse : Rue Lac Léman, Résidence Lac 2001 Bureau A 22
Les Berges du Lac 1053 Tunis- MF : 1181282N/A/M/000
Tel : 71 964 692
Fax : 71 964 741
Email : rachid.nachi@universaudit.com

Tunis, le 02 Avril 2019

**MESSIEURS LES ACTIONNAIRES DE LA
BANQUE WIFAK BANK**

Avenue Habib Bourguiba, Médenine 4100

Objet : Rapport d'audit sur les états financiers consolidés du groupe WIFAK BANK arrêtés au 31 Décembre 2018

Messieurs les actionnaires,

En application de l'article 471 du code des sociétés commerciales, et en notre qualité de commissaires aux comptes du groupe WIFAK INTERNATIONAL BANK, nous avons l'honneur de vous faire parvenir notre rapport général sur l'examen des états financiers consolidés de l'exercice clos le 31 Décembre 2018.

Vous en souhaitant bonne réception, nous vous prions d'agréer, Messieurs les actionnaires, l'expression de notre haute considération.

Les commissaires aux comptes

TCA

Béchir NEDRI



UNIVERS AUDIT

Rachid NACHI



SOMMAIRE

	PAGE
AVIS DES COMMISSAIRES AUX COMPTES	114
ETATS FINANCIERS	123
NOTES AUX ETATS FINANCIERS	128

AVIS DES COMMISSAIRES AUX COMPTES



T.C.A- FICADEX TUNISIE
Résidence NOUR CITY –
Bureau A-1-3- Bloc A –
CENTRE URBAIN TUNIS NORD –
TUNIS- MF :0895221K/A/M/000
Téléphone : + 216 71 948 785
Télécopie : + 216 71 949 804
E-mail : tcaauditcbn@gmail.com



UNIVERS AUDIT

Audit - Conseil & Organisation
Société d'Expertise Comptable et de Commissariat aux
Comptes inscrite au tableau de l'Ordre des Experts
Comptables de Tunisie
Adresse : Rue Lac Léman, Résidence Lac 2001 Bureau A 22
Les Berges du Lac 1053 Tunis- MF : 1181282N/A/M/000
Tel : 71 964 692
Fax : 71 964 741
Email : rachid.nachi@universaudit.com

Tunis le 02Avril 2019

A l'attention des actionnaires de
WIFAK INTERNATIONAL BANK

Avenue Habib Bourguiba, Médenine 4100

RAPPORT GENERAL DES COMMISSAIRES AUX COMPTES

Etats financiers Consolidés arrêtés au 31 Décembre 2018

Mesdames, Messieurs les actionnaires

III. Rapport sur l'audit des Etats Financiers consolidés

7. Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre Assemblée Générale Ordinaire, nous avons effectué l'audit les états financiers consolidés du groupe **WIFAK INTERNATIONAL BANK** qui comprennent le bilan consolidé et l'état des engagements hors bilan consolidés arrêtés au 31 Décembre 2018, l'état de résultat consolidé et l'état de flux de trésorerie consolidé pour l'exercice clos à cette date, ainsi qu'un résumé des principales méthodes comptables et d'autres notes explicatives. Ces états financiers, annexés au présent rapport, font apparaître un total du bilan consolidé de **629 172 655 Dinars** et un résultat consolidé déficitaire de **1 779373 Dinars**.

Anotre avis, les états financiers consolidés ci-joints présentent sincèrement, dans tous leurs aspects significatifs, la situation financière, du groupe au 31 Décembre 2018 ainsi que les résultats de ses opérations et de ses flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, conformément au système comptable des entreprises en vigueur en Tunisie.

8. Fondement de l'opinion

Nous avons effectué notre audit selon les Normes professionnelles d'audit applicables en Tunisie. Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont plus amplement décrites dans la section « Responsabilités de l'auditeur pour l'audit des états financiers consolidés » du présent rapport. Nous sommes indépendants du groupe conformément aux règles de déontologie qui s'appliquent à l'audit des états financiers en Tunisie, et nous nous sommes acquittés des autres responsabilités déontologiques qui nous incombent selon ces règles. Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit.

9. Questions clés de l'audit

Les questions clés de l'audit sont les questions qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importantes dans l'audit des états financiers consolidés de la période considérée. Ces questions ont été traitées dans le contexte de notre audit des états financiers consolidés pris dans leur ensemble et aux fins de la formation de notre opinion sur ceux-ci, et nous n'exprimons pas une opinion distincte sur ces questions.

Nous avons déterminé que les questions décrites ci-après constituent les questions clés de l'audit qui doivent être communiqués dans notre rapport :

9.1. Evaluation des engagements de la clientèle

Risque identifié

Le groupe est exposé au risque de contrepartie aussi bien sur son portefeuille d'engagements directs que sur les engagements de signature donnés à la clientèle. Ce risque, inhérent à l'activité bancaire, constitue une zone d'attention majeure en raison de l'importance du jugement nécessaire à son estimation et de l'importance significative du poste des créances sur la clientèle, présentant au 31/12/2018 un solde de **402424 166 Dinars**, dans le bilan consolidé du groupe (**64%**), et de celle du coût net du risque associé (Dotation nette de **1 688 976 Dinars**) dans le résultat consolidé de l'exercice.

Les règles et méthodes comptables se rapportant à l'évaluation et la comptabilisation des créances douteuses et de leurs dépréciations, de même que des compléments d'information sur ces postes des états financiers consolidés annuels sont donnés dans les notes annexes aux états financiers consolidés annuels au paragraphe « **2-6 : Evaluation des engagements et des provisions y afférentes** ».

Du fait que l'évaluation des engagements et l'estimation des provisions impliquant un niveau de jugement important et compte tenu de l'importance des engagements de la clientèle, nous considérons que cette rubrique constitue un élément clé d'audit.

Procédures d'audit mises en œuvre en réponse à ce risque

Nous avons obtenu une compréhension des procédures mises en place par le groupe, et avons évalué la correcte mise en œuvre des contrôles clés, de même que leur capacité à prévenir et/ou détecter les anomalies significatives, en mettant l'accent sur :

- le mécanisme de supervision mis en place en ce qui concerne le processus de dépréciation des engagements sur la clientèle ;
- la fiabilité des informations fournies par le groupe au sujet des clients dont les encours présentent des indicateurs de perte de valeur ;
- les procédures et contrôles définis par le groupe en vue d'assurer la gestion du risque de contrepartie, d'identifier les clients à classer et à provisionner et de déterminer le niveau minimum de provision requis par la réglementation bancaire.

Dans nos procédures d'examen des engagements de la clientèle, nous avons adopté une approche par les risques en matière d'échantillonnage. Nous avons évalué la capacité de remboursement des débiteurs et évalué la classification, en tenant compte des retards de paiements, de l'information financière des débiteurs, des perspectives futures d'activité, des rapports d'évaluation des garanties et d'autres informations disponibles.

9.2. Evaluation du portefeuille titres d'investissement

Risque identifié

Au 31 Décembre 2018, et telle qu'indiqué au niveau de la note aux états financiers consolidés « **1-5 – Portefeuille d'investissement** », l'encours brut du portefeuille d'investissement s'élève à un montant brut de **11245619 Dinars**, couverts par des provisions de **380 000 Dinars**, soit un montant net de **10 865 619 Dinars**.

Le portefeuille d'investissement est constitué par des participations (cotées et non cotées) et par d'autres placements financiers. La valeur de ces emplois peut se déprécier selon les performances économiques et financières des entreprises bénéficiaires de ces fonds.

La méthode de valorisation de ces emplois implique des hypothèses et des jugements selon la catégorie de la société (cotée ou non cotée), le type de contrat (portage ou sortie libre) ainsi que d'autres facteurs techniques

notamment la date d'entrée en exploitation, les business plan actualisés, les rapports d'évaluation des participations, etc...

Les règles et méthodes comptables se rapportant à l'évaluation et la comptabilisation des placements et leur dépréciation, de même que des compléments d'information sur ces postes des états financiers consolidés annuels sont présentés au niveau de la note aux états financiers consolidés « **2-4 : Portefeuille investissement** ».

En raison du niveau de jugement important pour déterminer le montant des provisions requises, nous considérons que cette rubrique constitue un élément clé d'audit.

Procédures d'audit mises en œuvre en réponse à ce risque

Nos diligences d'audit du portefeuille d'investissement ont, notamment, consisté à :

- La vérification des procédures de contrôle interne mises en place par le groupe à cet égard, notamment en matière d'évaluation de ces actifs.
- La vérification du caractère approprié de la méthode de valorisation retenue et que celle-ci est adaptée à la nature, aux caractéristiques et aux circonstances de l'investissement réalisé.
- L'examen de la qualité et de la fiabilité des données utilisées pour chaque méthode de valorisation.
- L'appréciation du caractère raisonnable de l'évaluation des participations et des placements, compte tenu de la méthode de valorisation retenue sur la base des éléments et informations financières disponibles.
- La vérification des modalités de détermination et de comptabilisation des provisions requises.

9.3. Prise en compte des revenus des financements accordés

Risque identifié

Les revenus des opérations de financement accordés par le groupe, telle que mentionné au niveau de la note aux états financiers consolidés « **5-1 : Marges et revenus assimilés** », s'élèvent, au 31 Décembre 2018, à **29 281 558 Dinars**, dont **22 349 207 Dinars** proviennent de l'activité IJARA, et représentent la rubrique la plus importante des produits d'exploitation du groupe.

En raison de leur composition, leurs montants, le volume des opérations et transactions s'y rattachant et les spécificités des règles de leur comptabilisation, telles que décrites dans la note « **2-8 : Comptabilisation des revenus** », nous avons considéré que la prise en compte de ces revenus est une question clé d'audit.

Procédures d'audit mises en œuvre en réponse à ce risque

Dans le cadre de notre audit des comptes consolidés, nos travaux ont notamment consisté à :

- Prendre connaissance des procédures de comptabilisation et de contrôle des revenus des opérations de financement ;
- Examiner les politiques, les processus et les contrôles mis en place en vue de la reconnaissance des revenus ;
- Revoir l'environnement de contrôle du système d'information ;
- Réaliser des procédures analytiques sur l'évolution des encours et des intérêts ;
- Vérifier le respect de la norme comptable NCT 24 « Les engagements et revenus y afférents dans les établissements bancaires » en matière de prise en compte des revenus et de séparation des exercices comptables ;
- Apprécier la pertinence de la méthodologie retenue par la banque par rapport aux règles édictées par la Banque Centrale de Tunisie en matière de prise en compte des revenus des opérations de crédits et de réservation des produits ;
- Vérifier le caractère approprié des informations fournies dans les notes aux états financiers.

9.4. Identification des impôts différés et caractère recouvrable des actifs d'impôts différés

Risque identifié

Les états financiers consolidés font apparaître parmi les autres actifs (**Note 1-7 : Autres actifs**) un actif d'impôt différé pour un montant de **1 595 573 DT**, ce solde provient de différences temporaires déductibles composées de provisions pour dépréciation des participations, détenues tant par la société mère WIFAK BANK que par sa filiale WIFAK SICAR, qui ne sont pas admises en déduction à la date de clôture mais qui le seront une fois les provisions comptabilisées seront réalisées et des pertes fiscales de la société mère WIFAK BANK qui sont admises en déduction sur les exercices postérieurs.

Nous avons identifié ce sujet comme un point clé de l'audit compte tenu de la part de jugement devant être exercée par la direction par rapport aux incertitudes relatives au caractère recouvrable des actifs d'impôt différé au 31 Décembre 2018. Le caractère recouvrable des actifs d'impôt différé repose notamment sur la capacité du groupe WIFAK BANK de disposer de bénéfices imposables futurs sur lesquels ces différences temporelles déductibles pourront être imputées.

Procédures d'audit mises en œuvre en réponse à ce risque

En l'absence de différences temporaires imposables relatives à la société concernée par les différences temporaires déductibles, les actifs d'impôt différé sont comptabilisés pour autant qu'il est probable que cette société dégagera des bénéfices imposables suffisants dans les exercices au cours desquels ces différences temporaires déductibles seront absorbées, ou que cette société a des opportunités de planification fiscale grâce auxquelles elle générera des bénéfices imposables au cours des exercices appropriés.

Nos travaux d'audit ont consisté principalement à :

- Vérifier que la méthodologie retenue par la Direction pour identifier et évaluer les différences temporaires déductibles et les actifs d'impôt différé correspondants est appropriée ;
- S'assurer que les règles fiscales (taux d'imposition période de déduction, etc.) applicables dans les circonstances sont comprises et respectées par la Direction ;
- Apprécier la capacité de la société concernée par les différences temporaires déductibles à dégager des bénéfices imposables futurs permettant de les absorber ;
- S'assurer que les opportunités de planification fiscale offertes à la société concernée (telle que la cession d'un actif pour un prix supérieur à sa valeur comptable) sont réalisables et pourront générer, en cas de besoin, un bénéfice imposable dans la période appropriée.

10. Rapport de gestion

La responsabilité du rapport de gestion incombe au Conseil d'Administration.

Notre opinion sur les Etats Financiers consolidés ne s'étend pas au rapport de gestion et nous n'exprimons aucune forme d'assurance que ce soit sur ce rapport.

En application des dispositions de l'article 266 du Code des Sociétés Commerciales, notre responsabilité consiste à vérifier l'exactitude des informations données sur les comptes consolidés du groupe dans le rapport du Conseil d'Administration par référence aux données figurant dans les Etats Financiers consolidés. Nos travaux consistent à lire le rapport du Conseil d'Administration et, ce faisant, à apprécier s'il existe une incohérence significative entre celui-ci et les Etats Financiers consolidés ou la connaissance que nous avons acquise au cours de l'audit, ou encore si le rapport du Conseil d'Administration semble autrement comporter une anomalie significative. Si, à la lumière des travaux que nous avons effectués, nous concluons à la présence d'une anomalie significative dans le rapport du Conseil d'Administration, nous sommes tenus de signaler ce fait.

Nous n'avons rien à signaler à cet égard.

11. Responsabilités de la Direction et des responsables de la gouvernance pour les Etats Financiers consolidés

La Direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle des Etats Financiers consolidés conformément au Système Comptable des Entreprises, de la mise en place du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'Etats Financiers consolidés exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, ainsi que de la détermination des estimations comptables raisonnables au regard des circonstances.

Lors de la préparation des Etats Financiers consolidés, c'est à la direction qu'il incombe d'évaluer la capacité du groupe à poursuivre son exploitation, de communiquer, le cas échéant, les questions relatives à la continuité de l'exploitation et d'appliquer le principe comptable de continuité d'exploitation, sauf si la direction a l'intention de liquider le groupe ou de cesser son activité ou si aucune autre solution réaliste ne s'offre à elle.

Il incombe aux responsables de la gouvernance de surveiller le processus d'information financière du groupe.

12. Responsabilités de l'auditeur pour l'audit des Etats Financiers consolidés

Nos objectifs sont d'obtenir l'assurance raisonnable que les Etats Financiers consolidés pris dans leur ensemble sont exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, et de délivrer un rapport contenant notre opinion.

L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, qui ne garantit toutefois pas qu'un audit, réalisé conformément aux normes internationales d'audit applicables en Tunisie, permettra toujours de détecter toute anomalie significative qui pourrait exister.

Les anomalies peuvent résulter de fraudes ou d'erreurs et elles sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce que, individuellement ou collectivement, elles puissent influencer sur les décisions économiques que les utilisateurs des Etats Financiers consolidés prennent en se fondant sur ceux-ci.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes internationales d'audit applicables en Tunisie, nous exerçons notre jugement professionnel et faisons preuve d'esprit critique tout au long de cet audit.

En outre :

- Nous identifions et évaluons les risques que les Etats Financiers consolidés comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, concevons et mettons en œuvre des procédures d'audit en réponse à ces risques, et réunissons des éléments probants suffisants et appropriés pour fonder notre opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative résultant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;

- Nous acquérons une compréhension des éléments du contrôle interne pertinents pour l’audit afin de concevoir des procédures d’audit appropriées dans les circonstances ;
- Nous apprécions le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la Direction, de même que des informations y afférentes fournies par cette dernière ;
- Nous tirons une conclusion quant au caractère approprié de l’utilisation par la Direction du principe comptable de continuité d’exploitation et, selon les éléments probants obtenus, quant à l’existence ou non d’une incertitude significative liée à des événements ou situations susceptibles de jeter un doute important sur la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Si nous concluons à l’existence d’une incertitude significative, nous sommes tenus d’attirer l’attention des lecteurs de notre rapport sur les informations fournies dans les Etats Financiers consolidés au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas adéquates, d’exprimer une opinion modifiée. Nos conclusions s’appuient sur les éléments probants obtenus jusqu’à la date de notre rapport. Des événements ou situations futurs pourraient par ailleurs amener le groupe à cesser son exploitation ;
- Nous évaluons la présentation d’ensemble, la forme et le contenu des Etats Financiers consolidés, y compris les informations fournies dans les notes, et apprécions si les Etats Financiers consolidés représentent les opérations et événements sous-jacents d’une manière propre à donner une image fidèle;
- Nous communiquons aux responsables de la gouvernance notamment l’étendue et le calendrier prévus des travaux d’audit et nos constatations importantes, y compris toute déficience importante du contrôle interne que nous aurions relevée au cours de notre audit.

Nous fournissons également aux responsables de la gouvernance une déclaration précisant que nous nous sommes conformés aux règles de déontologie pertinentes concernant l’indépendance, et leur communiquons toutes les relations et tous les autres facteurs qui peuvent raisonnablement être considérés comme susceptibles d’avoir des incidences sur notre indépendance ainsi que les sauvegardes connexes s’il y a lieu.

Parmi les questions communiquées aux responsables de la gouvernance, nous déterminons quelles ont été les plus importantes dans l’audit des Etats Financiers consolidés de la période considérée : ce sont les questions clés de l’audit. Nous décrivons ces questions dans notre rapport, sauf si des textes légaux ou réglementaires en empêchent la publication ou si, dans des circonstances extrêmement rares, nous déterminons que nous ne devrions pas communiquer une question dans notre rapport parce que l’on peut raisonnablement s’attendre à ce que les conséquences néfastes de la communication de cette question dépassent les avantages pour l’intérêt public.

IV. Rapport relatif aux obligations légales et réglementaires

Dans le cadre de notre mission de commissariat aux comptes, nous avons également procédé aux vérifications spécifiques prévues par les normes publiées par l'Ordre des Experts Comptables de Tunisie et par les textes réglementaires en vigueur en la matière.

Efficacité du système de contrôle interne

En application des dispositions de l'article 3 de la loi n°94-117 du 14 novembre 1994, telle que modifiée par la loi n° 2005-96 du 18 octobre 2005 portant réorganisation du marché financier, nous avons procédé à une évaluation générale portant sur l'efficacité des systèmes de contrôle interne du Groupe WIFAK BANK. Il est à rappeler que la responsabilité de la conception et de la mise en place d'un système de contrôle interne ainsi que la surveillance périodique de son efficacité et de son efficience incombe à la Direction et au conseil d'administration.

Sur la base de notre examen, nous n'avons pas relevé d'insuffisances majeures du contrôle interne.

Les commissaires aux comptes

TCA

Béchir NEDRI



UNIVERS AUDIT

Rachid NACHI



Etats Financiers Consolidé au 31/12/2018

BILAN Consolidé
Arrêté au 31.12.2018

Désignation	Notes	31-déc	
		2018	2017*
AC01 Caisse et avoirs auprès de la BCT, CCP et TGT	(1-1)	36 562 084	15 819 863
AC02 Créances sur les établissements bancaires et financiers	(1-2)	73 300 557	29 249 759
AC03 Créances sur la clientèle	(1-3)	402 424 166	252 102 279
AC04 Portefeuille titres commercial	(1-4)	628 121	616 799
AC05 Portefeuille d 'Investissement	(1-5)	10 865 619	8 061 648
AC06 Valeurs immobilisées	(1-6)	59 350 922	56 907 795
AC07 Autres actifs	(1-7)	46 041 186	35 882 247
TOTAL ACTIFS		629 172 655	398 640 390
PA01 Banque Centrale, CCP	(2-1)	-	-
PA02 Dépôts et avoirs des établissements bancaires et Financiers	(2-2)	57 127 278	6 852 378
PA03 Dépôts de la clientèle	(2-3)	276 869 667	94 559 330
PA04 Dettes de financements et Ressources spéciales	(2-4)	48 401 104	76 784 431
PA05 Autres passifs	(2-5)	62 403 181	49 290 551
TOTAL PASSIFS		444 801 230	227 486 690
CP01 Capital		150 000 000	150 000 000
CP02 Réserves consolidées		21 339 549	20 717 887
CP03 Actions propres		(498 526)	(48 855)
CP04 Autres capitaux propres consolidées		16 100 751	657 218
CP05 Résultats reportés consolidées		(822 417)	848 656
CP06 Résultat consolidées		(1 779 373)	(1 049 412)
TOTAL CAPITAUX PROPRES	(3)	184 339 984	171 125 494
Intérêt des minoritaires		31 441	28 206
TOTAL CAPITAUX PROPRES ET PASSIFS		629 172 655	398 640 390

(*) : Colonne comparative retraitée à des fins de comparaison

ETAT DES ENGAGEMENTS HORS BILAN Consolidé
Arrêté au 31.12.2018

Désignation	Notes	31-déc.	
		2018	2017*
PASSIFS EVENTUELS			
HB 01- Cautions, Avals et autres garanties données	4-1	1 137 428	8 481 088
HB 02- Crédits documentaires	4-2	4 118 837	0
HB 03- Actifs donnés en garantie		0	0
TOTAL PASSIFS EVENTUELS		5 256 265	8 481 088
ENGAGEMENTS DONNES			
HB 04- Engagements de financement donnés	4-3	56 575 393	81 753 006
HB 05- Engagements sur titres		0	0
TOTAL ENGAGEMENTS DONNES		56 575 393	81 753 006
ENGAGEMENTS RECUS			
HB 06- Engagements de financement reçus		0	0
HB 07- Garanties reçues	4-4	94 546 012	39 696 811

(*) : Colonne comparative retraitée à des fins de comparaison

ETAT DE RESULTAT Consolidé
Période allant du 1^{er} janvier au 31 décembre 2018

Désignation	Notes	Du 1 ^{er} janvier au 31 décembre	
		2018	2017*
<u>PRODUITS D'EXPLOITATION BANCAIRE</u>		<u>41 531 506</u>	<u>23 573 915</u>
PR01	Marges et revenus assimilés (5-1)	29 281 558	20 890 322
PR02	Commissions en produits (5-2)	6 192 866	1 664 774
PR03	Gains sur portefeuille-titres commercial et opérations financières (5-3)	5 794 209	260 029
PR04	Revenus du portefeuille d'investissement (5-4)	262 873	758 790
<u>CHARGES D'EXPLOITATION BANCAIRE</u>		<u>(16 058 103)</u>	<u>(7 683 224)</u>
CH01	Marges encourus et charges assimilées (5-5)	(15 124 536)	(7 320 945)
CH02	Commissions encourues	(933 567)	(362 279)
CH03	Perte sur portefeuille titres commerciales et opérations financiers	-	-
<u>PRODUIT NET BANCAIRE</u>		<u>25 473 403</u>	<u>15 890 691</u>
PR05/CH04	Dotation aux provisions et résultat des corrections de valeurs sur créances, hors bilan et passif (5-6)	(1 620 982)	(699 915)
PR06/CH05	Dotation aux provisions et résultat des corrections de valeurs sur portefeuille d'investissement (5-7)	-	87 249
PR07	Autres produits d'exploitation	12 449	6 352
CH06	Frais de personnel (5-8)	(14 639 756)	(9 998 002)
CH07	Charges générales d'exploitation (5-9)	(5 717 120)	(3 161 296)
CH08	Dotations aux amortissements et aux provisions sur immobilisations (5-10)	(6 509 394)	(4 259 933)
<u>RESULTAT D'EXPLOITATION</u>		<u>-3 001 400</u>	<u>-2 134 854</u>
PR08/CH09	Solde en gain \ pertes provenant des autres éléments ordinaires (5-11)	507 619	602 855
CH011	Impôt sur les bénéfices	725 272	489 004
<u>RESULTAT DES ACTIVITES ORDINAIRES</u>		<u>-1 768 509</u>	<u>-1 042 995</u>
PR09/CH010	Solde en gain \ perte provenant des éléments extraordinaires	(7 629)	-5 000,00
<u>RESULTAT NET DE L'EXERCICE</u>		<u>-1 776 138</u>	<u>-1 047 995</u>
Part des intérêts minoritaires		-3 235	-1 417
<u>RESULTAT NET DE L'EXERCICE</u>		<u>-1 779 373</u>	<u>-1 049 412</u>

(*) : Colonne comparative retraitée à des fin

ETAT DE FLUX DE TRESORERIE Consolidé
Période allant du 1^{er} janvier au 31 décembre 2018

Désignation	Notes	2018	31-déc 2017
ACTIVITÉS D'EXPLOITATION	(6-1)		
Produits d'exploitation bancaire encaissés (Hors revenus portefeuille d'investissement)		41 268 633	23 179 175
Charges d'exploitation bancaire décaissées		(13 867 020)	(7 004 924)
Prêts et avances / Remboursement prêts et avances accordés à la clientèle		(151 942 869)	(27 025 349)
Dépôts / Retraits de dépôts de la clientèle		178 476 160	92 590 189
Titres de placements		-	-
Sommes versées au personnel et créditeurs divers		(17 552 191)	(24 003 111)
Autres flux de trésorerie provenant des activités d'exploitation		(1 197 665)	1 665 547
Impôt sur le bénéfice		(154 601)	(386 729)
<u>FLUX DE TRESORERIE NET PROVENANT DES ACTIVITES D'EXPLOITATION</u>		35 030 447	59 014 798
ACTIVITÉS D'INVESTISSEMENT	(6-2)		
Intérêts et dividendes encaissés sur portefeuille d'investissement		161 802	46 698
Acquisition / cessions sur portefeuille d'investissement		(2 837 000)	(1 743 113)
Acquisition / cessions sur immobilisations		(6 079 436)	(38 272 352)
<u>FLUX DE TRÉSORERIE NET AFFECTÉS AUX ACTIVITÉS D'INVESTISSEMENT</u>		(8 754 634)	(39 968 767)
ACTIVITÉS DE FINANCEMENT	(6-3)		
Émission d'actions		(449 671)	-
Émission d'emprunts		15 443 534	(48 855)
Remboursement d'emprunts		(26 740 233)	(23 235 136)
Dividendes versés et autres distributions		-	-
Mouvements sur fond social et de retraite		0	-
<u>FLUX DE TRÉSORERIE NET PROVENANT DES ACTIVITÉS DE FINANCEMENT</u>		-11 746 371	-23 283 991
Variation nette des liquidités et équivalents de liquidités au cours de la période		14 529 442	(4 237 960)
Liquidités et équivalents de liquidités en début de période	(6-4)	38 834 043	43 072 003
<u>LIQUIDITÉS ET ÉQUIVALENTS DE LIQUIDITÉS EN FIN DE PÉRIODE</u>		53 363 485	38 834 043

(*) : Colonne comparative retraitée à des fins de comparaison

Notes aux Etats Financiers Consolidés au 31/12/2018

1- NOTES RELATIVES A LA CONSOLIDATION DES ETATS FINANCIERS AU 31 DECEMBRE 1- NOTES RELATIVES A LA CONSOLIDATION DES ETATS FINANCIERS AU 31 DECEMBRE 2018 :

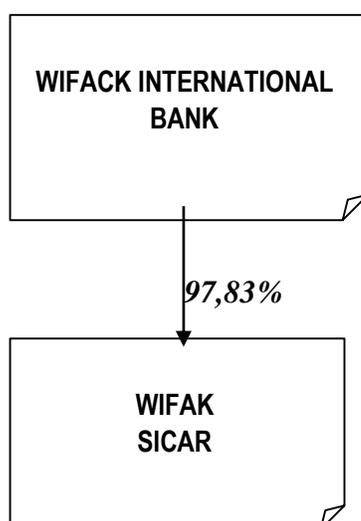
NOTE 1 : PRESENTATION DU GROUPE WIFAK INTERNATIONAL BANK :

« **WIFACK INTERNATIONAL BANK** » est la nouvelle dénomination sociale de la société anciennement dénommée « **EL WIFACK Leasing** ». Ce changement de la dénomination est intervenu suite à l'Assemblée Générale Extraordinaire réunie le 28 Août 2015 ayant adopté les nouveaux statuts et décidé la conversion de la société en une banque universelle et ce sur la base de l'agrément d'exercice de l'activité bancaire obtenu de la part de la Banque Centrale de Tunisie

La même assemblée générale extraordinaire a pris la décision d'augmenter le capital de la société pour le porter de **20 millions** de dinars à **150 millions** de dinars.

Le groupe **WIFACK INTERNATIONAL BANK** a été constitué après la création de la société suivante dans le capital duquel la banque **WIFACK INTERNATIONAL BANK** détient une participation :

<i>Emetteur</i>	<i>Nombre d'actions</i>	<i>Valeur Nominale</i>	<i>TOTAL</i>	<i>Date de souscription</i>	<i>% détenu du capital</i>
WIFAK SICARS.A	90.000	10	900.000	2009-2010	97,83%
TOTAL			900.000		



1.1- Principales règles d'évaluation et de présentation des comptes consolidés :

Les comptes consolidés du groupe **WIACKINTERNATIONAL BANK** relatifs à l'exercice 2018 ont été établis conformément aux dispositions de la loi 2001-117 du 06/12/2001 modifiant le code des sociétés commerciales.

La présentation des états financiers est conforme aux dispositions de la loi 96-112 relative au système comptable des entreprises et aux documents de synthèse consolidés des entreprises relevant du secteur financier. Les charges et produits présentés dans le compte de résultat sont classés par nature et non par destination.

Les comptes consolidés regroupent les comptes de **WIFACK INTERNATIONAL BANK** et de la société composant le groupe **WIFACK INTERNATIONAL BANK** à savoir **WIFAK SICAR S.A.** Les retraitements et reclassements nécessaires ont été effectués afin de se conformer aux principes du groupe **WIFACK INTERNATIONAL BANK**.

1.2- Principes optique et méthodes de consolidation :

Les comptes consolidés sont établis à partir des comptes annuels individuels de la société mère **WIFACK INTERNATIONAL BANK** et de sa filiale **WIFAK SICAR** qu'elle contrôle.

Les méthodes de consolidation appliquées sont les suivantes :

Société	Nature du contrôle	Méthode de consolidation retenue
WIFAK SICAR	Contrôle exclusif	<i>Intégration Globale</i>

La méthode de l'intégration globale s'applique aux entreprises contrôlées de manière exclusive ayant une activité à caractère financier auxquelles s'ajoutent les entreprises dont l'activité se situe dans le prolongement des activités bancaires ou financières ou relève d'activités connexes (assurance promotion touristique acquisition construction et réaménagement d'immeubles location de terrains et d'immeubles).

Sachant que le contrôle exclusif sur une filiale s'apprécie par le pouvoir de diriger ses politiques financières et opérationnelles afin de tirer avantage de ses activités. Il résulte :

- Soit de la détention directe ou indirecte de la majorité des droits de vote dans la filiale ;
- Soit de la désignation pendant deux exercices successifs de la majorité des membres des organes d'administration de direction ou de surveillance de la filiale ; le Groupe est présumé avoir effectué cette désignation lorsqu'il a disposé au cours de cette période directement ou indirectement d'une fraction supérieure à 40 % des droits de vote et qu'aucun autre associé ou actionnaire n'a détenu directement ou indirectement une fraction supérieure à la sienne ;
- Soit du pouvoir d'exercer une influence dominante sur une filiale en vertu d'un contrat ou de clauses statutaires lorsque le droit applicable le permet et que le Groupe est actionnaire ou associé

de cette filiale ; l'influence dominante existe dès lors que le Groupe a la possibilité d'utiliser ou d'orienter l'utilisation des actifs passifs ou éléments de hors - bilan de la même façon qu'il contrôle ce même type d'éléments dans les filiales sous contrôle exclusif. Ne sont toutefois retenues dans ces conditions que les entreprises qui présentent un caractère significatif par rapport aux comptes du Groupe.

1.3- Principaux retraitements effectués dans les comptes consolidés

Les principaux retraitements effectués pour l'élaboration des comptes consolidés concernent les postes suivants :

1.3.1- Traitement des acquisitions et écarts d'acquisition :

La différence entre le prix d'acquisition et la quote-part de situation nette acquise est affectée en premier lieu à des éléments identifiables du bilan et du hors - bilan. Les modifications ainsi apportées aux valeurs d'entrée des éléments identifiés sont en contrepartie imputées sur la valeur brute de l'écart d'acquisition dont les amortissements cumulés sont alors ajustés.

Pour chaque acquisition le solde des écarts non affectés est inscrit à l'actif ou au passif du bilan suivant son sens dans le poste "Écarts d'acquisition". Les écarts d'acquisition actifs sont amortis et les écarts d'acquisition passifs sont rapportés au résultat. La durée ne peut en aucun cas excéder vingt ans. Les écarts d'acquisition font l'objet d'une revue régulière à partir d'analyses multicritères semblables à celles utilisées lors de l'évaluation initiale des sociétés acquises.

En cas de cession totale ou partielle des entreprises ainsi acquises l'écart d'acquisition correspondant originellement imputé sur les capitaux propres vient corriger la plus ou moins-value de cession dans le résultat consolidé sous déduction des amortissements qui auraient été pratiqués sans tenir compte du prorata temporise si cet écart avait été maintenu à l'actif du bilan consolidé.

1.3.2- Elimination des soldes et transactions intra-groupe :

Les produits et les charges résultant d'opérations internes au Groupe sont éliminés lorsqu'ils concernent des entreprises faisant l'objet d'une intégration globale ou proportionnelle.

Les créances les dettes et les engagements réciproques ainsi que les produits et charges réciproques sont éliminés lorsqu'ils concernent des entreprises faisant l'objet d'une intégration globale ou proportionnelle.

1.3.3- Comptabilisation de l'Impôt sur les sociétés :

La charge d'impôt est égale au montant total de l'impôt exigible et de l'impôt différé inclus dans la détermination du résultat net de l'exercice.

L'impôt exigible est le montant des impôts sur le bénéfice payable ou recouvrables au titre de l'exercice.

L'impôt exigible est le montant des impôts sur le bénéfice payables (ou récupérables) au titre du bénéfice imposable (ou de la perte fiscale) d'un exercice.

Les passifs d'impôt différé sont les montants d'impôts sur le résultat payable au cours d'exercices futurs au titre de différences temporelles imposables.

NOTE 2 : PRINCIPES ET METHODES COMPTABLES APPLIQUES

Les états financiers consolidés du groupe **WIFACK INTERATIONAL BANK** sont préparés et présentés en respectant :

- Les principes comptables généralement admis prévus par le système comptable tunisien des entreprises ; et
- Les principes comptables édictés par les circulaires de la Banque Centrale de Tunisie.

Le respect de la réglementation en vigueur est établi selon l'ordre suivant :

- Loi n°96-112 du 30 décembre 1996 relative au système comptable des entreprises ;
- Décret n°96-2459 du 30 décembre 1996 portant approbation du cadre conceptuel de la comptabilité ;
- Les normes comptables du secteur bancaire (NCT 21-NCT 25)
- La norme comptable relative aux contrats de locations (NCT 41)
- La circulaire de la Banque Centrale de Tunisie n° 91-24 du 17 décembre 1991 relative à la division couverture des risques et suivi des engagements telle que modifiée par la circulaire n°99-04 du 19 mars 1999 ;

Les principes comptables les plus significatifs retenus pour la préparation des états financiers se résument comme suit :

2-1 : Continuité de l'exploitation

Les états financiers ont été établis dans la perspective de la continuité de l'exploitation.

2-2 : Immobilisations utilisées par la bnaque

Les immobilisations corporelles et incorporelles utilisées par la banque figurent parmi les actifs au niveau des « **Actifs Immobilisés** » pour leur coût d'acquisition hors taxes récupérables et sont amorties sur leur durée de vie estimée selon le mode linéaire par l'application des taux usuels suivants :

	Taux d'amortissement
Logiciels et Licences	33%
Construction	5%
Global Bancaire	10%
Agencement et aménagement des constructions	10%
Installations générales Agencement et aménagement	10%
Divers	10%
Matériel de transport	20%
Matériel informatique	16,66%
DAB & GAB	20%
Equipements de bureau	10%
Autres Immobilisations corporelles	10%

2-3 : Encours sur crédits IJARA accordés

La Banque adopte la norme comptable tunisienne **NC 41** relative aux contrats de location pour la comptabilisation des opérations rattachées aux contrats de Ijara et ce à partir de 1er janvier 2008.

Les biens faisant l'objet de contrats de location-financement sont les biens acquis par la banque et donnés en location pour une durée moyenne qui varie entre trois et dix ans. Lors de l'acquisition, elles sont enregistrées au bilan parmi les « autres actifs » pour leur coût d'acquisition hors taxes récupérables ; Par la suite, et suite à la concrétisation du contrat IJARA, elles sont transférées au niveau des « Créances sur la Clientèle » et durant toute la durée du bail. A la fin de cette durée le locataire aura la possibilité d'acheter le bien et en devenir propriétaire et ce pour une valeur résiduelle préalablement convenue.

Les opérations d'IJARA portent sur des biens immobiliers (terrains et constructions) et mobiliers (équipements matériel roulant...).

Il est à signaler que pendant toute la durée du bail le bien donné en location demeure la propriété de la banque **WIFACK INTERNATIONAL BANK** ce qui exclut toute possibilité pour le locataire de le céder ou de le nantir.

Les biens faisant l'objet de contrats de « Mourabaha » sont les biens acquis par la banque à la demande d'un client en vue de les lui revendre à un prix majoré d'une marge bénéficiaire connue et convenue.

Lors de l'acquisition des biens objet de contrats « Mourabaha », Ils sont enregistrés à l'actif du bilan, parmi les « Autres actifs » pour leur prix d'acquisition toutes taxes comprises. Suite à la mise en place du contrat « Mourabaha » et à la livraison, le financement est comptabilisé pour la même valeur parmi les encours.

2-4 : Portefeuille investissement

Sont classés dans la catégorie des placements à long terme (portefeuille d'investissement) les placements détenus dans l'intention de les conserver durablement notamment pour exercer sur la société émettrice un contrôle exclusif ou une influence notable ou un contrôle conjoint ou pour obtenir des revenus et des gains en capital sur une longue échéance ou pour protéger ou promouvoir des relations commerciales. Les placements à long terme sont également des placements qui n'ont pas pu être classés parmi les placements à court terme.

Initialement les placements à long terme sont comptabilisés à leur coût. Les frais d'acquisition tels que les commissions d'intermédiaires les honoraires les droits et les frais de banque sont exclus.

Postérieurement à leur comptabilisation initiale les placements à long terme sont évalués à la valeur de marché pour les titres cotés et à la juste valeur pour les titres non cotés. Les moins-values par rapport au coût font l'objet de provisions. Les plus-values par rapport au coût ne sont pas constatées sauf en ce qui concerne les titres SICAV.

Pour les titres cotés, la valeur d'usage est déterminée par référence au cours moyen pondéré à la date d'arrêté ou à la date antérieure la plus récente, et ce tel que publié dans le bulletin officiel de la BVMT.

Pour les titres non cotés la valeur d'usage est déterminée compte tenu de plusieurs facteurs tels que la valeur de rendement l'actif net les résultats et les perspectives de rentabilité de l'entreprise émettrice ainsi que la conjoncture économique et l'utilité procurée à l'entreprise.

2-5 : Emprunts

Le principal des emprunts obtenus est comptabilisé pour la partie débloquée au passif du bilan sous la rubrique des « **Emprunts et dettes rattachés** ».

2 -6 : Evaluation des engagements et des provisions y afférentes

L'évaluation des engagements est effectuée conformément aux normes prudentielles de couverture des risques et de suivi des engagements objet de la circulaire de la BCT n° 91-24, telle que modifiée par les textes subséquents, qui définit les classes de risque de la manière suivante :

A- Actifs courants :

Actifs dont le recouvrement est assuré concernant les entreprises ayant une situation financière équilibrée, une gestion et des perspectives d'activité satisfaisantes, un volume de concours financier compatible avec leurs activités et leurs capacités réelles de remboursement.

Actifs classés :

B1 : Actifs nécessitant un suivi particulier

Actifs dont le recouvrement est encore assuré, concernant des entreprises dont le secteur d'activité connaît des difficultés ou dont la situation financière se dégrade.

B2 : Actifs incertains

Actifs dont le recouvrement dans les délais est incertain, concernant des entreprises ayant des difficultés, et qui, aux caractéristiques propres à la classe B1 s'ajoute l'une au moins de celles qui suivent :

- un volume de concours financiers non compatible avec le volume d'activité ;
- l'absence de la mise à jour de la situation financière par manque d'information ;
- des problèmes de gestion et des litiges entre associés ;
- des difficultés techniques, commerciales ou d'approvisionnement ;
- la détérioration du cash-flow compromettant le remboursement des dettes dans les délais ;
- l'existence de retards de paiement du principal ou des profits entre 90 et 180 jours.

B3 : Actifs préoccupants

Actifs dont le recouvrement est menacé, concernant des entreprises signalant un degré de pertes éventuelles. Ces actifs se rapportent à des entreprises ayant, avec plus de gravité, les caractéristiques de la classe B2 ou ayant des retards de paiement en principal ou en profits entre 180 et 360 jours.

B4 : Actifs compromis

Actifs concernant des entreprises ayant, avec plus de gravité, les caractéristiques de la classe B3 ou présentant des retards de paiement en principal ou en profits au-delà de 360 jours.

La Banque procède à l'ajustement de la classification résultant de l'application systématique des critères quantitatifs, basés essentiellement sur le critère de l'ancienneté des impayés et/ou le nombre d'échéances impayées, et en procédant à des appréciations qualitatives tenant compte principalement de la situation intrinsèque de la relation.

La banque procède au provisionnement des créances classées B2, B3 et B4 conformément aux dispositions de l'article 10 de la circulaire de la BCT n°91-24 par l'application de taux de provisionnement sur le risque net non couvert.

Le taux de provisionnement correspond au taux minimal par classe de risque tel que prévu par ladite circulaire, appliqué au risque net non couvert, soit le montant de l'engagement déduction faite des agios réservés et de la valeur des garanties obtenues.

Les taux de provision par classe de risque appliqués au risque net non couvert sont les suivants :

- Actifs incertains	20%
- Actifs préoccupants	50%
- Actifs compromis	100%

Le risque net correspond au montant de l'engagement déduction faite des profits réservés et des garanties des banques et assurances, notamment la Société Tunisienne de Garantie (SOTUGAR) et l'assurance-crédit.

Bien que WIFAK BANK détienne des garanties réelles sur des clients ayant des créances classées, elle les considère comme une garantie supplémentaire atténuant le risque encouru. Ces garanties ne sont pas ainsi déduites de la base des provisions constituées.

Pour les financements ijara, la banque prend en considération la valeur des biens donnés en ijara comme garantie supplémentaire en sus de celles mentionnées ci-haut avec une décote définie comme suit :

- Matériel standard : Valeur d'origine diminuée d'une décote de 20% par année de location.
- Matériel spécifique : Valeur d'origine diminuée d'une décote de 40% par année de location.
- Matériel informatique : Valeur d'origine diminuée d'une décote de 60% par année de location.
- Immeubles (terrain, construction...) : Valeur d'origine diminuée d'une décote de 5% par année de location.

Pour les financements sous forme de remplacement, la décote est appliquée sur la valeur du matériel au moment du remplacement.

Les provisions collectives :

En application des dispositions de l'article 10 bis de la circulaire n°91 -24 telle qu'ajoutée par la circulaire n°2012-09 du 29 Juin 2012, il est constitué par prélèvement sur le résultat des provisions à caractère général dites « provisions collectives » pour couvrir les risques latents sur les engagements courants (classe 0) et les engagements nécessitant un suivi particulier (classe 1).

Ces provisions sont déterminées compte tenu d'une analyse qui s'appuie sur des données historiques, ajustées si nécessaire pour tenir compte des circonstances prévalant à la date de l'arrêté.

Cette analyse permet, en outre, d'identifier les groupes de contreparties qui, compte tenu d'événements survenus depuis la mise en place des concours, ont atteint collectivement une probabilité de défaut à maturité qui fournit une indication objective de perte de valeur sur l'ensemble du portefeuille, sans que cette perte de valeur puisse être à ce stade allouée individuellement aux différentes contreparties composant le portefeuille. Cette analyse fournit également une estimation des pertes afférentes aux portefeuilles concernés en tenant compte de l'évolution du cycle économique sur la période analysée.

Les modifications de valeur de la dépréciation de portefeuille figurent dans l'état de résultat, dans la rubrique "Dotations aux provisions" en tant que composante du coût du risque encouru par WIFAK INTERNATIONAL BANK.

Au bilan, les provisions collectives requises sur les créances issues des opérations d'IJARA sont déduites des actifs correspondants.

Ces provisions ont été calculées en appliquant les principes de la méthodologie référentielle prévue par la note aux établissements de crédit n°2012-20 du 06 décembre 2012. Cette méthodologie prévoit :

- vi. Le regroupement du portefeuille par secteur d'activité. Les secteurs d'activités retenues sont :

- Commerce
- BTP
- Industrie
- Tourisme
- Agriculture
- Promotion immobilière
- Services

vii. La détermination pour chaque groupe de créances d'un taux de migration moyen sur les 3 derniers exercices TMM_{gi} selon la formule suivante

$$TMM_{gi} = \left(\sum_{N=1}^n \frac{\text{Risque additionnel de l'année N}}{\text{Engagement 0 et 1 de l'année N-1}} \right) / n$$

Avec

- Risque additionnel de l'année N = (les engagements 0 et 1 de l'année N -1 du groupe i devenus classés 2, 3 ou 4 à la fin de l'année N et évalués sur la base des engagements de l'année N) ;
- TMM_{gi} : Taux de migration moyen du groupe de créances i ;
- n : Nombre d'années retenues dans le calcul du TMM_{gi}.

Certains ajustements en matière de risque additionnel ont été apportés à certains secteurs. Ces ajustements consistent à neutraliser le biais engendré par certaines relations dont l'engagement dépasse largement la moyenne observée.

viii. Détermination d'un facteur scalaire par groupe de créances « FS_{gi} » traduisant l'aggravation des risques en 2018. La formule de calcul est la suivante :

$$FS_{gi} = \frac{\text{Taux des encours impayés et consolidés dans les engagements 0 et 1 du groupe i en 2018}}{\text{Taux des encours impayés et consolidés dans les engagements 0 et 1 du groupe i en 2017}}$$

La banque a opté pour la neutralisation de l'effet du facteur scalaire qui avait pour objectif en 2011 la correction de l'impact des arrangements et rééchelonnements accordés dans un contexte bien particulier. Ainsi, Le facteur scalaire retenu par la banque en 2018 pour tous les secteurs d'activités est égal à **1**.

ix. Estimation du taux de provisionnement moyen par groupe de créances « TPM_{gi} » qui représente le taux de couverture des créances additionnelles par les provisions, la période retenue étant 2014-2018 :

$$TPM_{gi} = \left(\sum_{N=1}^n \frac{\text{Montant des provisions sur les risques additionnels de l'année } N}{\text{Risque additionnel de l'année } N} \right) / n$$

Avec TPM_{gi} : Taux de provisionnement moyen du groupe de créances i.

La banque a procédé à des ajustements apportés pour certains secteurs pour neutraliser le biais engendré par certaines relations dont le niveau de provisionnement dépasse largement la moyenne de provisionnement constaté sur le secteur en question.

- x. Calcul des provisions collectives « PC_{gi} » du groupe i (en %) selon la formule suivante :

$$PC_{gi} = (\text{Engagements } g_i \text{ 0 et 1}) \times TMM_{gi} \times FSi \times TPM_{gi}$$

Les provisions collectives globales « PC » s'obtiennent par la sommation des PC_{gi}

Les provisions additionnelles :

Conformément aux dispositions de la circulaire de la BCT n° 2013-21, les établissements de crédit doivent constituer des provisions additionnelles sur les actifs ayant une ancienneté dans la classe 4 supérieure ou égale à 3 ans pour la couverture du risque net et ce, conformément aux quotités minimales suivantes :

- 40% pour les actifs ayant une ancienneté dans la classe 4 de 3 à 5 ans
- 70% pour les actifs ayant une ancienneté dans la classe 4 de 6 et 7 ans
- 100% pour les actifs ayant une ancienneté dans la classe 4 supérieure ou égale à 8 ans.

L'ancienneté dans la classe 4 est déterminée selon la formule suivante : $A=N-M+1$

- A : ancienneté dans la classe 4 ;
- N : année d'arrêt des comptes ;
- M : année de la dernière migration vers la classe 4 ;

Le risque net est la valeur de l'actif après déduction :

- Des agios réservés ;
- Des garanties reçues de l'Etat, des organismes d'assurance et des établissements de crédit ;
- Des garanties sous forme de dépôt ou d'actifs financiers susceptible d'être liquidés sans que leur valeur ne soit affectée ;
- Et des provisions constituées.

2.7 : Convention de prééminence du fond sur la forme

Les opérations d'IJARA effectuées par la banque sont comptabilisées conformément à la convention de prééminence du fond sur la forme.

2-8 : Comptabilisation des revenus

Les revenus provenant des contrats IJARA sont comptabilisées conformément à la norme comptable 41 relative aux contrats de location que la banque a adoptée depuis le 01 Janvier 2008. Les loyers sont facturés aux clients et comptabilisés mensuellement d'avance. A la date d'arrêté des états financiers, il est procédé à une régularisation au titre des produits perçus d'avance.

Les commissions d'études, de gestion et de mise en place de financement et des engagements par signature sont prises en compte en résultat au moment de leur perception.

Les profits courus et non échus relatifs à des créances saines au sens de la circulaire BCT n°91-24, sont portés en résultat à mesure qu'ils sont courus.

Les profits échus et non encore encaissés relatifs à des créances classées au sens de la circulaire BCT n° 91-24, sont constatés en profits réservés en déduction du poste « Créances sur la clientèle ». Ces profits sont pris en compte en résultat lors de leur encaissement effectif.

Les produits non conformes aux perceptes charaiques à l'instar des profits de retard facturés sur les clients récalcitrants ou les produits prohibés par le Comité Charaique de la banque sont portés dans un compte de passif « Nafaaelaam ».

2-9 : Impôt sur les bénéfices

Wifak Bank est soumise à l'impôt sur les bénéfices au taux de **35%**.

En vertu des dispositions de la loi de finances n°2000-98 du 25 Décembre 2000 les amortissements financiers relatifs aux biens objets de contrats de Ijara sont admis en déduction pour la détermination du bénéfice imposable.

Par ailleurs les dispositions du paragraphe I de l'article 48 du code de l'IRPP et de l'IS sont applicables aux banques et aux sociétés de leasing. Ainsi le taux des provisions déductibles est relevé à 75% au titre des bénéfices réalisés à compter de 2002 jusqu'à l'an 2006 (Article 16 de la loi n° 2001-123 du 28 Décembre 2001). La loi de finances pour la gestion 2005 a porté ce taux à 85% qui demeure en vigueur jusqu'à l'an 2006. De sa part la loi de finances pour la gestion 2006 a relevé ce taux à **100%** applicable jusqu'au **31 Décembre 2009**. Ce taux demeure applicable au-delà de cette date conformément à la loi de finance pour la gestion **2010**.

2-10 : Taxe sur la valeur ajoutée

La banque est partiellement assujettie à la TVA. Les revenus provenant de l'activité IJARA sont soumises à la TVA alors que ceux provenant de l'activité MOURABAHA et des placements en sont exonérés.

La Banque procède à la comptabilisation des charges et des produits en hors taxes. Il en est de même en ce qui concerne les investissements propres ou objet de contrat d'IJARA.

Ainsi, la T.V.A facturée aux clients est enregistrée au compte « Etat, T.V.A collectée », alors que la T.V.A facturée à la banques sur ses achats de biens et services est portée, pour la partie déductible, au débit du compte « Etat, T.V.A récupérable ».

En fin de période, le solde de ces deux comptes fait l'objet d'une liquidation au profit du trésor s'il est créditeur ou d'un report pour la période suivante s'il est débiteur.

2-11 : Provision pour indemnités de départ à la retraite

Le coût des avantages postérieurs à l'emploi à servir au personnel lors de leur départ à la retraite tel que stipulé par la convention collective du secteur financier est rattaché à la période d'activité du salarié.

La charge annuelle comptabilisée correspond à la quote-part supportée par l'exercice au titre de tout le personnel titulaire de la banque et est calculée sur la base d'une estimation des salaires à servir à chaque salarié lors de son départ à la retraite rapportée au nombre d'année de travail dans la banque.

2-11 : Unité monétaire et risque de change

Les états financiers consolidés du groupe sont arrêtés et présentés en dinar tunisien (DT).

2-12 : Faits saillants de la période :

L'exercice 2018 est marqué par les événements suivants :

L'exercice 2018 est marqué par les faits et les réalisations suivantes :

- La Confirmation de la notation de la Banque de AA+ avec perspective stable par l'agence de notation de Fitch Rating.
- Le Renforcement du réseau des agences de la Banque par l'ouverture de 4 nouvelles agences pour atteindre un nombre total de 27 agences.
- Le Renforcement des ressources humaines de la Banque par le recrutement d'experts métiers.
- L'élargissement de la gamme offerte avec le lancement des nouveaux produits et services.
- L'orientation vers le marché financier comme une nouvelle source de financement des activités de la Banque.
- L'engagement dans le processus de la transformation digitale globale de la Banque.

- La mise en place d'une nouvelle politique de communication afin de renforcer l'image de Wifak Bank en tant que banque innovante capable d'apporter des solutions adaptées à leurs besoins et en leur offrant une prestation bancaire riche.
- L'approbation du code de déontologie ainsi que la politique de gestion et de prévention des conflits d'intérêt

12- Correction d'erreur comptable

Prise en compte de l'effet de la fiscalité différée lié au résultat déficitaire de l'exercice 2017 pour 605 mDT.

Correction de la fiscalité différée sur des moins-values sur les titres cotés en bourse pour - 139 mDT.

13- Changement de méthode de présentation

Pour des besoins de comparabilité, les données comparatives relatives à la situation arrêtée au 31/12/2017 ont été retraitées en pro-forma, et ce au titre des modifications apportées à la méthode de présentation certaines rubriques des états financiers. Ces modifications se présentent ainsi :

- En 2017, les comptes des banques résidentes présentant des soldes débiteurs ont été présentés au niveau du poste « créances des établissements bancaires et financiers » tandis que leurs soldes créditeurs ont été présentés au niveau du poste « dépôts et avoirs des établissements bancaires et financiers ».
- En 2017, les comptes des clients présentant des soldes débiteurs ont été présentés au niveau du poste « créances sur la clientèle » tandis que leurs soldes créditeurs ont été présentés au niveau du poste « dépôts de clientèle ». En 2018, la présentation de ces comptes dépend du sens de leurs soldes fusionnés.

A des fins comparatives, les états financiers publiés au 31 décembre 2017 ont été retraités, en pro-forma. Les reclassements opérés sont récapitulés dans le tableau suivant :

<u>Libellé</u>	<u>Ancien Poste</u>	<u>Nouveau Poste</u>	<u>Montant</u>
<u>Au niveau du Bilan</u>			
Compte à vue rémunérés personnel Wifak	Créances à la clientèle	Autres actifs	131
Effet remis à l'encaissement	Créances à la clientèle	Autres actifs	296 901
Impayés sur engagement LCI	Créances à la clientèle	Autres actifs	51 443
Avances et acomptes sur matériels et mobiliers de bureau	Valeurs immobilisées	Autres actifs	28 623
Fournisseurs étrangers à payer	Autres passifs	Autres actifs	729
Compensation chèques et effets	Autres passifs	Autres actifs	451 632
Provisions sur les établissements de crédit	Autres actifs	Créances sur les établissements bancaires et financiers	62 477
Etats TVA	Autres actifs	Autres Passifs	7 112
Frais divers	Autres actifs	Autres Passifs	58 476
Etat crédits d'impôts sur les sociétés	Autres actifs	Autres Passifs	55 517
<u>Au niveau d'Etat du Résultat</u>			
Commission reçu sur correspondant	Marges et revenus assimilés	Commissions (En produit)	37 767

Profits sur vente d'actif	Marges et revenus assimilés	Solde en gain/perte provenant des éléments ordinaires	516 664
Moins valus de réévaluation sur titres de transaction	Pertes sur portefeuille-titres commercial et opérations financières	Gains sur portefeuille-titres commercial et opération financières	-4 630
Charges sur comptes bancaires	Commissions encourues	Charges encourues et assimilées	-78 101
TFP et FOPROLOS	Charges générales d'exploitation	Frais de personnel	-198 539
Frais de formation	Charges générales d'exploitation	Frais de personnel	-63 966
<u>Au niveau d'Etat des Flux de Trésorerie</u>			
Titres de transaction	Titres de placement	Liquidité et équivalent de liquidité	136 231

(1) Notes explicatives sur le bilan- Actifs

Note 1.1: Caisse et avoirs auprès de la BCT, CCP et TGT :

Le solde de cette rubrique s'élève au 31 décembre 2018 à **36 562 084 DT** contre **15 819 863 DT** au 31 décembre 2017 enregistrant ainsi une variation de **131%**.

Description	31.12.2018	31.12.2017	Variation	%
Caisse en dinars et monnaies étrangères	6 095 964	4 476 297	1 619 667	36%
BCT, CCP et TGT	30 466 120	11 343 566	19 122 555	169%
Total	36 562 084	15 819 863	20 742 221	131%

Note 1.2: Créances sur les établissements bancaires et financiers :

Les créances sur les établissement Bancaires et financiers ont totalisé **73 300 557 DT** au 31 décembre 2018 contre **29 249 759 DT** enregistré durant l'exercice 2017.

Description	31.12.2018	31.12.2017	Variation	%
Avoirs en comptes sur les établissements bancaires	26 765 699	2 151 056	24 614 643	1 144%
Prêts aux établissements bancaires	46 504 680	22 000 000	24 504 680	111%
Créances rattachées sur les prêts aux établissements bancaires	30 178	47 196	(17 017)	(36%)
Total créances sur les établissements bancaires	73 300 557	24 198 252	49 102 305	203%
Avoirs en comptes sur les établissements financiers	0	0	0	0%
Prêts aux établissements financiers	0	5 000 000	(5 000 000)	(100%)
Créances rattachées sur les avoirs et prêts aux établissements financiers	0	51 507	(51 507)	(100%)
Total créances sur les établissements financiers	0	5 051 507	(5 051 507)	(100%)
Total	73 300 557	29 249 759	44 050 798	151%

La ventilation des créances sur les établissements bancaires et financiers selon la durée résiduelle se présente comme suit :

Descriptionz	<= 3 mois	Plus de 3 mois et moins d'un an	Plus d'un an et moins de 5 ans	Plus de 5 ans	Total
Etablissements bancaires	73 300 558	0	0	-	73 300 558
Avoirs en comptes sur les établissements bancaires	26 765 699				26 765 699
Placements MOUDHARABA interbancaire	46 504 680				46 504 680

Créances rattachées aux placements	30			30
MOUDHARABA	179			179
Etablissements financiers	0	0	0	0
Avoirs en comptes sur les établissements financiers				-
Certificats de leasing				-
Créances rattachées aux comptes des établissements financiers				-
Total	73 300 558	-	-	73 300 558

Note 1.3: Créances sur la clientèle :

Les financements à la clientèle ont enregistré une évolution de **60%** pour passer de **252 102 278 DT** au 31 décembre 2017 à **402 4424 166 DT** au 31 décembre 2018.

Le détail de cette rubrique se présente comme suit:

Description	31.12.2018	31.12.2017	Variation	%
Qardh Hassan	1 263 911	64 214	1 199 697	1868%
Autres concours à la clientèle sur ressources ordinaires (1)	401 160 255	252 038 064	149 122 191	59 %
Portefeuille sur ressources ordinaires en dinars	396 327 038	237 342 189	158 984 849	67 %
Financement Mourabaha	129 456 722	22 802 439	106 654 283	468 %
Financement Ijara	283 951 604	229 595 851	54 355 753	24 %
Provisions sur creances douteuses et litigieuses	(15 563 827)	(13 874 850)	(1 688 977)	12 %
Profits réservés sur creances	(1 517 461)	(1 181 251)	(336 210)	28 %
Portefeuille sur ressources ordianaires en devises	4 833 217	14 695 875	(9 862 658)	(67)%
Total	402 424 166	252 102 278	150 321 888	60 %

La ventilation par nature de la relation des créances sur la clientèle se détaille comme suit :

Description	Entreprises liées	Entreprises associées	Autres	Total
Qardh Hassan	48	-	1 263 864	1 263 911
Autres concours à la clientèle	-	-	401 160 255	401 160 255
Total	48	-	402 424 119	402 424 166

La ventilation des créances brutes sur la clientèle au 31 décembre 2018 selon la durée résiduelle se présente 9comme suit :

Description	<= 3 mois	Plus de 3 mois et moins d'un an	Plus d'un an	Total
Qardh Hassan	1 263 912	-	-	1 263 912
Encours Ijara	31 598 343	62 201 394	169 842 920	263 642 657
Encours Mourabaha	7 428 718	65 632 229	46 390 567	119 451 514
Total	40 290 973	127 833 623	216 233 487	384 358 083

La répartition par secteur d'activité des financements se présente comme suit au 31 décembre 2018 :

Secteur	Encours ijara	Encours mouraba	Total
Financements aux professionnels	263 642 657	92 487 640	356 130 298
Agriculture	43 441 960	6 359 813	49 801 773
Industrie	95 083 516	38 876 345	133 959 861
Industries manufacturières	43 946 766	38 081 267	82 028 033
BTP	44 805 780	795 078	45 600 858
Autres industries	6 330 970	0	6 330 970
Promotion immobilière	2 041 452	3 597 527	5 638 979
Services	123 075 731	43 653 955	166 729 686
Tourisme	8 062 258	823 280	8 885 538
Commerce	44 882 683	36 759 434	81 642 117
Transport et Communication	34 095 824	865 491	34 961 315
Autres services	36 034 966	5 205 750	41 240 716
Financements retail	0	26 963 873	26 963 873
Logement	0	22 728 741	22 728 741
Consommation	0	4 235 132	4 235 132
Total général	263 642 657	119 451 514	383 094 171

(1) Le détail des autres concours à la clientèle sur les ressources ordinaires se présente comme suit :

Description	31.12.2018	31.12.2017	Variation	%
Autres concours à la clientèle en dinars	396 327 038	237 342 189	158 984 849	67 %
Portefeuille Ijara	283 951 604	229 595 851	54 355 753	24 %
Encours financiers	263 642 657	212 719 679	50 922 978	24 %
Impayés et autres facturations	24 319 637	19 709 649	4 609 988	23 %
Produits constaté d'avance sur Financement Ijara	(1 274 606)	(1 117 718)	(156 888)	14 %
Reglement non affecté	(2 736 084)	(1 715 759)	(1 020 325)	59 %
Portefeuille Mourabaha	129 456 721	22 802 439	106 654 282	468 %
Mourabaha Court terme	83 544 893	6 729 407	76 815 485	1 141 %
Encours financiers	69 791 559	6 514 219	63 277 340	971 %
Produits à recevoir sur Financement Mourabaha	797 608	179 324	618 284	345 %
Impayés sur Financement Mourabaha	13 089 797	35 864	13 053 932	36 398 %
Profits réservés sur creances	(134 070)	-	(134 070)	100 %
Mourabaha Moyen terme	27 101 177	5 291 442	21 809 735	412 %
Encours financiers	26 243 211	5 279 463	20 963 747	397 %
Produits à recevoir sur Financement Mourabaha Moyen Terme	213 670	11 591	202 079	1 743 %
Impayés sur Financement Mourabaha Moyen Terme	703 081	387	702 694	181 412 %
Profits réservés sur creances	(58 785)	0	(58 785)	100 %
Mourabaha Long terme	18 810 651	10 781 590	8 029 061	74 %
Encours financiers	18 710 260	10 744 021	7 966 238	74 %
Produits à recevoir sur Financement Mourabaha Long Terme	86 070	37 569	48 501	129 %
Impayés sur Financement Mourabaha Long Terme	21 663	0	21 663	100 %
Profits réservés sur creances	(7 341)	-	(7 341)	100 %
Provisions sur creances douteuses et litigieuses	(15 563 827)	(13 874 850)	(1 688 976)	12 %
Agios réservés sur creances	(1 517 461)	(1 181 251)	(336 210)	28 %
Autres concours à la clientèle en devises	4 833 217	14 695 875	(9 862 658)	(67)%
Encours financiers	4 706 484	14 695 875	(9 989 391)	(68)%
Produits à recevoir	126 733	0	126 733	100 %
Total	401 160 255	252 038 064	149 122 190	59 %

(*) Les encours financiers des financements Ijara relatifs à l'exercice 2018 présente un solde de **263 642 657 DT** contre **212 719 679 DT** une année auparavant pour enregistrer une évolution de **24%** et se détaillent comme suit :

Description	Financement	Capital Amorti	Encours financier
Solde 31-12-2017	1 062 831 070	850 111 391	212 719 679
Capital Amorti des anciens contrats	0	73 628 583	(73 628 583)
Ajouts de la période	168 930 065	35 416 030	133 514 035
Investissement	163 396 689	34 940 957	128 455 732
Relocation	5 533 376	475 073	5 058 303
Retraits de la période	37 208 857	28 246 383	8 962 474
Cession de la valeur Résiduelle	8 831 249	8 830 098	1 151
Cession anticipé	18 177 984	13 985 130	4 192 854
Transferts(Cession)	2 466 447	1 597 872	868 575
Relocation	7 733 177	3 833 283	3 899 894
Solde 31-12-2018	1 194 552 278	930 909 621	263 642 657

Le stock des provisions et profits réservés au 31 décembre 2018 se présente comme suit :

Description	31.12.2018	31.12.2017	Variation	%
Provision individuelles	(13 398 840)	(12 196 800)	(1 202 040)	10%
Provisions collectives	(1 629 980)	(1 520 581)	(109 399)	7%
Provisions additionnelles	(535 007)	(157 469)	(377 538)	240%
Total provisions sur créances	(15 563 827)	(13 874 850)	(1 688 977)	12 %
Profits réservés	(1 517 461)	(1 181 251)	(336 210)	28%
Total profits réservés	(1 517 461)	(1 181 251)	(336 210)	28 %
Total général des provisions et profits réservés	(17 081 288)	(15 056 101)	(2 025 187)	13%

Les mouvements nets des créances douteuses sur la clientèle ainsi que des provisions correspondantes au cours de l'exercice se détaillent comme suit :

Description	31.12.2018	31.12.2017	Variation	%
Montant brut de la créance classée	24 886 663	19 741 672	5 144 991	26 %
Provisions au 31/12/N-1	(13 717 381)	(14 634 850)	917 469	(6)%
Dotation de l'exercice	(3 341 777)	(2 706 918)	(634 859)	23 %
Reprise de l'exercice	2 030 338	2 115 144	(84 806)	(4)%
Perte sur Créances Radiées	-	1 509 243	(1 509 243)	(100)%
Provision au 31/12/N	(15 028 820)	(13 717 381)	(1 311 439)	10 %
Provisions additionnelles (Cir 2013-21)	(535 006)	(157 469)	(377 537)	240 %
Total net de la créance	9 322 837	5 866 822	3 456 015	59 %

Le montant des créances sur la clientèle existant à la clôture de l'exercice pour lesquelles les revenus correspondants ne sont pas constatés parmi les produits de l'exercice que lors d'une baisse des engagements suite à l'encaissement effectif se présente comme suit :

Description	31.12.2018	31.12.2017	Variation	%
Montant brut de la créance classée	24 886 663	19 741 672	5 144 991	26 %
Profits réservés au 31/12/N-1	(1 181 251)	(1 296 172)	114 921	(9)%
Dotation aux profits réservés	(336 210)	-	(336 210)	100 %
Reprise profits réservés de l'exercice	-	37 849	(37 849)	(100)%
Profits réservés sur financements radiés	-	77 072	(77 072)	(100)%
Total des Profits réservés au 31/12/N	(1 517 461)	(1 181 251)	(336 210)	28%

ANALYSE DES IMPAYES ET CLASSIFICATION DES CREANCES SUR LA CLIENTELE

	ANALYSE PAR CLASSE					TOTAL au 31-12-18	TOTAL au 31-12-17
	A Actifs courants	B1 Actifs nécessitant un	B2 Actifs incertains	B3 Actifs préoccupants	B4 Actifs compromis		
Encours en principal	186,172,243	184,352,235	1,862,063	1,723,727	8,983,903	383,094,171	249,953,257
Impayés	98,434	24,097,881	763,830	1,981,184	7,367,455	34,308,784	15,918,374
Autres débits	545,453	887,406	111,541	114,927	2,665,403	4,324,730	3,829,902
Avances & acomptes	(1,651,334)	(5,079)	(5)	(5)	(881,926)	(2,538,349)	(2,060,747)
Débits de compte	463,470	604,489	47,551	108,030	37,836	1,261,376	0
PAR	555,809	294,871	1,145	5	0	851,830	225,149
ENGAGEMENTS BILANTIELS	186,184,075	210,231,803	2,786,125	3,927,868	18,172,671	421,302,542	267,865,936
ENGAGEMENTS HORS BILAN	49,913,901	9,918,133	0	0	0	59,832,033	90,234,094
TOTAL ENGAGEMENTS CLIENTELE	236,097,976	220,149,936	2,786,125	3,927,868	18,172,671	481,134,575	358,100,030
TOTAL ENGAGEMENTS Bqs & Ets Fin	2,000,000	0	0	0	0	2,000,000	0
TOTAL ENGAGEMENTS CUMULES	238,097,976	220,149,936	2,786,125	3,927,868	18,172,671	483,134,575	358,100,030
<i>Dont Créances Classées</i>			<i>2,786,125</i>	<i>3,927,868</i>	<i>18,172,671</i>	<i>24,886,664</i>	<i>19,741,672</i>
Agios réservés	-	(42,786)	(124,485)	(198,860)	(1,151,330)	(1,517,461)	(1,181,251)
Provisions sur engagements bilantiels douteux	-	-	(75,924)	(424,096)	(12,898,820)	(13,398,840)	(12,196,800)
Provisions sur engagements extra-bilantiels douteux	-	-	0	0	0	0	0
Provision additionnelle 2013-21	-	-	0	0	(535,007)	(535,007)	(157,469)
Provisions collectives	(1,629,980)		-	-	-	(1,629,980)	(1,520,581)
TOTAL DE LA COUVERTURE	(1,672,766)		(200,409)	(622,956)	(14,585,157)	(17,081,288)	(15,056,101)
ENGAGEMENTS NETS	236,467,996	220,107,150	2,585,716	3,304,912	3,587,514	466,053,287	343,043,929
Taux des créances classées au 31/12/2018			0.58%	0.82%	3.76%		
				5.15%			
Taux des créances classées au 31/12/2017			0.20%	0.40%	4.93%		
				5.54%			
Ratio de couverture des céances classés au 31/12/2018			7.19%	15.86%	80.26%		
				61.91%			
Ratio de couverture des céances classés au 31/12/2017			8.69%	19.26%	75.00%		
				68.56%			

Note 1.4 : Portefeuille titres commercial :

Le solde de portefeuille titre commercial s'élève au 31 Décembre 2018 à **628 121 DT** contre **616 799 DT** au 31 Décembre 2017.

Note 1.5 : Portefeuille titres d'investissement :

Le portefeuille titres d'investissement accuse au 31 décembre 2018 un solde de **10 865 619 DT** contre **8 091 648 DT** au 31 décembre 2017 enregistrant ainsi une augmentation de 35 %.

Le détail relatif à cette rubrique se présente comme suit :

Description	31.12.2018	31.12.2017 Retraité	Variation	%
Titres d'investissement (1)	403 868	442 654	(38 786)	(9%)
Titres de participation (2)	8 935 501	5 965 502	3 000 000	50%
Parts dans les entreprises liées	0	123 000	(123 000)	(100%)
Titres participatifs	1 526 250	1 560 493	(34 243)	(2%)
Total	10 865 619	8 091 649	2 803 971	35%

(4) Titres d'investissement

Le détail comparatif relatif aux titres d'investissement entre 31 décembre 2017 et 31 décembre 2018 se présente comme suit:

Description	31.12.2018	31.12.2017	Variation	%
fonds gérés	489 891			
Fonds Gérés Sodis Sicar 2003	154 000	154 000	-	-
Fonds Gérés Sodis Sicar 2004	102 000	102 000	-	-
Fonds Gérés Sodis Sicar 2005	234 000	234 000	-	-
Créances rattachés sur fonds gérés	(109)	2 654	(2 763)	(104%)
Titres d'investissement Hors Fonds Gérés	123 977			
Emprunt nationale	120 000	160 000	(40 000)	(25%)
Créances rattachés sur emprunt nationale	3 977	-	3 977	100%
Total	613 868	652 654	(38 786)	(6%)
Provison sur participation MED FOOD	(150 000)	(150 000)	-	
Provision sur participation SERP SUD	(60 000)	(60 000)	-	
Provision sur Fond gérés	(210 000)	(210 000)	-	
Montants brut	403 868	442 654	(38 786)	-9%

(5) Titres de participation

Le détail relatif à cette sous- rubrique se présente comme suit:

PARTICIPATIONS	V.B au 31/12/2017	ACQUISITION / RECLASSEME	RETROCESS ION	V.B au 31/12/2018	PROVISIO NS	Valeur Net
PARTICIPATIONS SERP SUD	40 000	-	-	40 000	40 000	-
INSTITUT DE L'APBEF	100			100		100
PARTICIPATION MED FOOD	100 000			100 000	100 000	-
PARTICIPATION SOTEMAIL	500 000	-	-	500 000	30 000	470 000
PARTICIPATION LES CERAMIQUES D	1 000 000	-	100 000	900 000	-	900 000
PARTICIPATION EUROCYCLE	-	-	-	-	-	-
PARTICIPATION BAT	500 000	-	500 000	-	-	-
PARTICIPATION JOB BETON	2 005 000	-	400 000	1 605 000	-	1 605 000
PARTICIPATION OFFICE PLAST	219 722	-	-	219 722	-	219 722
PARTICIPATION OFFICE PLAST	491 679	-	-	491 679	-	491 679
PARTICIPATION SNACKS SA	550 000	-	-	550 000	-	550 000
PARTICIPATION SEFRIM	300 000	-	-	300 000	-	300 000
PARTICIPATION MAGIC FOOD	399 000	-	-	399 000	-	399 000
PARTICIPATION CCT	-	2 000 000	-	2 000 000	-	2 000 000
PARTICIPATION TAIMET	-	2 000 000	-	2 000 000	-	2 000 000
TOTAL	6 105 501	4 000 000	1 000 000	9 105 501	170 000	8 935 501

Note 1.6: Valeurs immobilisées :

Les valeurs immobilisées accusent au 31 décembre 2018 un solde de **59 350 922 DT** contre **56 907 795 DT** au 31 décembre 2017 et se détaillent comme suit :

Description	31.12.2018	31.12.2017	Variation	%
Immobilisations incorporelles	3 315 313	3 704 946	(389 633)	(11%)
Immobilisations incorporelles	4 674 671	4 382 215	292 456	7%
Amortissement des immobilisations incorporelles	(1 359 358)	(677 269)	(682 089)	101%
Immobilisations corporelles	54 373 250	50 859 268	3 513 982	7%
Immobilisations corporelles	60 283 006	54 018 889	(6 264 117)	(12%)
Amortissement des immobilisations corporelles	(5 909 756)	(3 159 621)	(2 750 135)	87%
Immobilisations encours	1 662 358	2 343 582	681 223	29%
Immobilisations encours	1 662 358	2 343 582	(681 223)	(29%)
Total	59 350 922	56 907 795	2 443 127	4%

TABLEAU D'AMORTISSEMENT DES IMMOBILISATIONS
Au 31 Décembre 2018
(Exprimé en dinars)

Description	Valeur Brut au 31/12/2017	Acquisition/ Transfert	Cession/ Transfert	Valeur Brut au 31/12/2018	Amort cumulé 31/12/2017	Dotation d'amort 2018	Réintégration des Amort	Amort cumulé 31/12/2018	V.C.N 31/12/2018
1) Immobilisations Incorporelles	4 382 215	292 456	-	4 674 671	677 269	681 860	-	1 359 129	3 315 542
* Licence	667 383	237 254		904 637	320 870	244 070		564 940	339 697
* Logiciels	3 714 832	48 001		3 762 833	356 399	436 350		792 749	2 970 084
* Site web	-	7 201		7 201		1 440		1 440	5 761
* Droit au bail	-			-				-	-
2) Immobilisations Corporelles	54 018 889	6 634 303	(370 186)	60 283 006	3 159 621	3 113 743	(363 378)	5 909 985	54 373 020
Immobilisations d'exploitation	45 002 548	5 172 516	-	50 175 064	1 405 183	1 647 518	-	3 052 701	47 122 362
* Terrains d'exploitation	9 509 106	1 505		9 510 611				-	9 510 611
* Bâtiments	29 701 570	41 285		29 742 855	885 624	681 023		1 566 646	28 176 209
* Aménagements de bâtiments	5 791 872	5 129 726		10 921 598	519 560	966 496		1 486 055	9 435 542
Mobiliers et Matériel de Bureau	1 345 572	200 487		1 546 059	189 546	138 357		327 903	1 218 156
Matériels de Transport	887 810	250 499	(370 186)	768 123	534 217	114 151	(363 378)	284 990	483 133
Matériels Informatique	6 127 218	712 391		6 839 609	964 035	1 045 262		2 009 297	4 830 312
Machines DAB et GAB	654 758	230 035		884 793	65 982	168 357		234 338	650 455
Coffres Forts	-	68 375		68 375				-	68 375
Autres Immobilisations	982			982	657	98		755	227
3) Immobilisation en cours	2 343 582	919 572	(1 600 795)	1 662 358	-	-	-	-	1 662 358
Immobilisations corporelles en cours .	1 158 048	844 965	(1 541 005)	462 009				-	462 009
Immobilisations incorporelles en cours .	1 185 533	74 607	(59 790)	1 200 350				-	1 200 350
TOTAUX	60 744 685	7 846 331	(1 970 981)	66 620 035	3 836 889	3 795 603	(363 378)	7 269 114	59 350 921

Note 1.7: Autres actifs

Les autres actifs totalisent au 31 décembre 2018 un montant de **46 041 186 DT** contre **35 882 247 DT** au 31 décembre 2017 et se détaillent comme suit :

Description	31.12.2018	31.12.2017 Retraité	Variation	%
Comptes d'attente et de régularisation	548 919	77 144	471 775	612%
<i>Comptes d'attente</i>	<i>516 796</i>	<i>10 285</i>	<i>506 511</i>	<i>4 925%</i>
Comptes d'attente de la salle de marché	516 796	10 285	506 511	4 925%
Comptes d'attente de la compensation	-	-	-	-
Autres comptes d'attente	-	-	-	-
<i>Comptes de régularisation</i>	<i>32 123</i>	<i>66 859</i>	<i>(34 736)</i>	<i>(52%)</i>
Autres	45 492 267	35 805 103	9 687 164	27%
Stock de matière, fourniture et timbres	166 172	-	166 172	100%
Tickets restaurant et bons d'essence en stock	11 638	-	11 638	100%
Cartes et imprimés en stock	154 534	-	154 534	100%
Matériels en stock (Murabaha et Ijara)	17 122 614	12 747 794	4 374 820	34%
Etat, impôts et taxes	14 462 564	9 913 147	4 549 417	46%
Dépôts et cautionnements	19 775	407 343	(387 568)	(95%)
Opérations avec le personnel	5 021 500	1 941 991	3 079 509	159%
Débiteurs divers	1 173 487	2 125 122	(951 635)	(45%)
Autres valeurs à l'encaissement	1 421 099	1 498 548	(77 449)	(5%)
Charges à répartir (a)	3 062 824	5 659 459	(2 596 635)	(46%)
Actifs d'impôts différés	1 595 573	691 737	903 836	131%
Autres	1 446 659	819 962	626 697	76%
Total Autres Actifs	46 041 186	35 882 247	10 158 939	28%

(a) Les charges à répartir se détaillent comme suit :

Désignation	VB au 01/01/2018	Dépenses du 01/2018 au	VB au 31/12/2018	Cumul résorptions au 01/01/2018	Résorption du 01/01/2018 au 31/12/2018	Cumul résorptions au 31/12/2018	VCN au 31/12/2018
Frais d'émission des emprunts	836 597		836 597	704 807	75 784	780 591	56 005
Dépenses liées à l'augmentation d	5 015 135	74 496	5 089 631	1 535 184	1 753 160	3 288 345	1 801 286
Dépenses liées à la mise en place	100 684		100 684	30394.031	32 718	63 112	37 572
Dépenses liées à la communicatic	372 694		372 694	72660.364	124 178	196 838	175 856
Location des agences	832 681		832 681	215851.2443	277 533	493 384	339 297
Dépenses liées à l'organisation	388 755	42 664	431 419	108 359	112 123	220 482	210 936
Dépenses liées au système monét	35 821		35 821	6 150	11 939	18 089	17 732
Dépenses liées au système SWIF	29 813		29 813	8 956	9 923	18 879	10 934
Dépenses liées au système de ték	79 213		79 213	26 402	26 402	52 804	26 409
Autres charges à répartir	239 332		239 332	239 332	0	239 332	-
Dotations aux amortissements	190893		190 893	42 416	63 625	106 041	84 852
Prime de démarrage	679290		679 290	150 938	226 407	377 345	301 945
Total	8 800 907	117 160	8 918 067	3 141 450	2 713 793	5 855 243	3 062 824

XII. (2) Notes explicatives sur le bilan- Passifs

Note 2.1: Dépôts et avoirs des établissements bancaires et financiers

Les dépôts et avoirs des établissements bancaires et financiers accusent au 31 décembre 2018 un solde de **57 127 278 DT** contre **6 852 378 DT** au 31 décembre 2017 enregistrant ainsi une évolution de **734%**. Le détail de cette rubrique se présente comme suit :

Description	31.12.2018	31.12.2017	Variation	%
Dépôts et avoirs des Etablissements Bancaires	57 127 278	6 852 378	50 274 900	734%
Dépôts et avoirs des Etablissements Financiers	0	0	-	-
Total	57 127 278	6 852 378	50 274 900	734%

Quant aux dépôts et avoirs des établissements bancaires se détaillent comme suit :

Description	31.12.2018	31.12.2017	Variation	%
Avoirs des Etablissements Bancaires	1 851 375	6 852 378	(5 001 003)	(73%)
Emprunts auprès des Etablissements Bancaires	55 275 903	0	55 275 903	100%
Dépôts et avoirs des établissements bancaires	57 127 278	6 852 378	50 274 900	734%

La ventilation des dépôts et avoirs des établissements bancaires et financiers selon la maturité résiduelle est présentée dans le tableau ci-dessous :

Description	<= 3 mois	Plus de 3 mois et moins d'un an	Plus d'un an et moins de 5 ans	Plus de 5 ans	Total
Établissements bancaires	57 127 278	-	-	-	57 127 278
Avoirs en Comptes sur les établissements bancaires	1 851 375	-	-	-	1 851 375
Moudharaba sur les établissements bancaires en dinars	27 650 000	-	-	-	27 650 000
Moudharaba sur les établissements bancaires en devises	27 432 000	-	-	-	27 432 000
Dettes rattachées sur les prêts aux établissements bancaires	193 903	-	-	-	193 903
Établissements financiers	-	-	-	-	-
Avoirs en Comptes sur les établissements financiers	-	-	-	-	-
Total	57 127 278	-	-	-	57 127 278

La ventilation des dépôts et avoirs des établissements bancaires et financiers selon la nature de la relation se présente comme suit :

Description	Entreprises liées	Entreprises associées	Autres	Total
Dépôts et avoirs des Établissements Bancaires	-	-	57 127 278	57 127 278
Dépôts et avoirs des Établissements Financiers	-	-	-	0
Dépôts et avoirs des établissements bancaires	-	-	57 127 278	57 127 278

Note 2.2: Dépôts de la clientèle

Les dépôts et avoirs de la clientèle accusent au 31 décembre 2018 un solde de **276 869 667 DT** contre **94 559 330 DT** au 31 décembre 2017 et se décomposent comme suit :

Description	31.12.2018	31.12.2017	Variation	%
Dépôts à vue	91 268 123	51 182 984	40 085 139	78%
Autres dépôts et avoirs de la clientèle	185 601 544	43 376 346	186 485 698	430%
Tawfir	53 876 121	22 130 250	76 006 371	343%
Istithmar	116 432 048	16 038 103	100 393 945	626%
Istithmar en dinars	100 839 299	15 800 000	85 039 299	538%
Dettes rattachées sur istithmar en dinars	2 929 715	238 103	2 691 613	1 130%
Istithmar en devises	12 535 231	-	12 535 231	100%
Dettes rattachées sur istithmar en devises	127 803	-	127 803	100%
Autres sommes dues à la clientèle	15 293 375	5 207 994	10 085 381	194%
Total	276 869 667	94 559 330	226 570 837	240%

Note 2.3: Dettes de financement et ressources spéciales

Le solde de cette rubrique s'élève au 31 décembre 2018 à **48 401 104 DT** contre **76 784 431 DT** au 31 décembre 2017 et se détaille comme suit :

Description	31.12.2018	31.12.2017	Variation	%
Emprunts	48 401 104	76 784 431	(28 383 327)	(37%)
Ressources Spéciales	0	0	-	-
Total	48 401 104	76 784 431	(28 383 327)	(37%)

Le solde des emprunts se subdivise comme suit au 31.12.2018 et au 31.12.2017:

Description	31.12.2018	31.12.2017	Variation	%
Emprunts	47 768 759	74 508 992	(26 740 233)	(36%)
Dettes rattachées sur dettes emprunts	632 345	2 275 439	(1 643 094)	(72%)
Total	48 401 104	76 784 431	(28 383 327)	(37%)

Le tableau des mouvements des emprunts hors dettes rattachées au 31 décembre 2018 se détaille comme suit :

Banque	Montant du Cr�dit	Solde en d�but de p�riode	Mouvements 2018	Remboursement 2018	Soldes 31/12/2018
BT 10	3 000 000	300 000	0	300 000	0
BT 11	1 500 000	150 000	0	150 000	0
BT 12	3 000 000	300 000	0	300 000	0
BT 13	500 000	50 000	0	50 000	0
	8 000 000	800 000	0	800 000	0
BTE4	5 000 000	1 977 233	0	1 087 912	889 321
	5 000 000	1 977 233	0	1 087 912	889 321
BTL6	3 000 000	900 000	0	600 000	300 000
BTL7	2 000 000	600 000	0	400 000	200 000
	5 000 000	1 500 000	0	1 000 000	500 000
BNA 07	5 000 000	1 750 000	0	1 000 000	750 000
BNA CUN 1	5 000 000	2 000 000	0	1 000 000	1 000 000
	10 000 000	3 750 000	0	2 000 000	1 750 000
BH 09	5 000 000	1 955 761	0	1 087 633	868 128
	5 000 000	1 955 761	0	1 087 633	868 128
ATB 12	5 000 000	1 000 000	0	1 000 000	0
ATB 13	3 000 000	1 200 000	0	600 000	600 000
ATB 14	2 000 000	1 200 000	0	400 000	800 000
	10 000 000	3 400 000	0	2 000 000	1 400 000
ABC 10	7 000 000	2 356 258	0	1 536 957	819 301
ABC 11	1 000 000	388 978	0	215 651	173 328
	8 000 000	2 745 236	0	1 752 607	992 629
AB36	1 000 000	50 000	0	50 000	0
AB37	2 000 000	857 142	0	285 714	571 428
AB38	2 000 000	928 572	0	285 714	642 858
AB39	2 000 000	1 000 000	0	285 714	714 286
AB40	2 000 000	1 000 001	0	285 714	714 287
AB41	2 000 000	1 000 001	0	285 714	714 287
AB42	1 500 000	894 769	0	304 794	589 975
AB43	1 500 000	810 700	0	343 863	466 837
AB44	2 000 000	1 139 577	0	431 006	708 571
	16 000 000	7 680 762	0	2 558 234	5 122 528
QNB 01	4 000 000	1 800 000	0	800 000	1 000 000
QNB 02	3 000 000	1 350 000	0	600 000	750 000
QNB 03	3 000 000	1 350 000	0	600 000	750 000
QNB 04	3 000 000	1 500 000	0	600 000	900 000
QNB 05	2 000 000	1 000 000	0	400 000	600 000
	15 000 000	7 000 000	0	3 000 000	4 000 000
ELBARAKA 2	26 500 000	12 000 000		12 000 000	0,000
ELBARAKA	0	0	9 000 000	9 000 000	0,000
EL BARAKA	0	0	8 000 000	8 000 000	0,000
EL BARAKA	0	0	2 000 000	2 000 000	0,000
EL BARAKA	0	0	7 000 000	2 500 000	4 500 000
EL BARAKA	0	0	5 000 000	5 000 000	0,000
EL BARAKA	0	0	7 000 000	3 000 000	4 000 000
	26 500 000	12 000 000	38 000 000	41 500 000	8 500 000
MOURABHA ZITOUNA	25 700 000	25 700 000		3 953 846	21 746 154
	25 700 000	25 700 000	0	3 953 846	21 746 154
EO 2013	20 000 000	4 000 000	0	4 000 000	0
	20 000 000	4 000 000	0	4 000 000	0
BT Assurance carte vie 0	2 000 000	2 000 000	0	0	2 000 000
	2 000 000	2 000 000	0	0	2 000 000
TOTAL	156 200 000	74 508 992	38 000 000	64 740 233	47 768 759

La ventilation, au 31 d cembre 2018, des dettes et ressources sp ciales selon la dur e r siduelle se pr sente comme suit :

Description	<= 3 mois	Plus de 3 mois et moins d'un an	Plus d'un an	Total
DETTES BANCAIRES				
BTE	285 127	604 194		889 320
BTE 4	285 127	604 194		889 320
BTL	250 000	250 000		500 000
BTL 6	150 000	150 000		300 000
BTL 7	100 000	100 000		200 000
BNA	500 000	1 250 000		1 750 000
BNA 07	250 000	500 000		750 000
BNA 08	250 000	750 000		1 000 000
BH	284 236	583 891		868 127
BH 09	284 236	583 891		868 127
ATB	100 000	900 000	400 000	1 400 000
ATB 13		600 000		600 000
ATB 14	100 000	300 000	400 000	800 000
ABC	460 986	531 643		992 629
ABC 10	404 210	414 956		819 166
ABC 11	56 776	116 688		173 463
AMEN BANK	425 063	2 165 136	2 532 329	5 122 528
AB 37	71 429	214 286	285 714	571 429
AB 38	71 429	214 286	357 143	642 857
AB 39		285 714	428 571	714 286
AB 40		285 714	428 571	714 286
AB 41		285 714	428 571	714 286
AB 42	79 649	248 239	262 086	589 975
AB 43	89 906	280 123	96 809	466 838
AB 44	112 651	351 059	244 862	708 572
QNB	750 000	2 250 000	1 000 000	4 000 000
QNB 1	200 000	600 000	200 000	1 000 000
QNB 2	150 000	450 000	150 000	750 000
QNB 3	150 000	450 000	150 000	750 000
QNB 4	150 000	450 000	300 000	900 000
QNB 5	100 000	300 000	200 000	600 000
CERTIFICAT DE LEASING				
AL BARAKA BANK	8 500 000	0		8 500 000
	4 500 000			4 500 000
	4 000 000			4 000 000
MOURABAHA ZITOUNA	988 462	2 965 385	17 792 308	21 746 154
	988 462	2 965 385	17 792 308	21 746 154
BT	0	2 000 000		2 000 000
ASSURANCE CARTE VIE		2 000 000		2 000 000
Total	12 543 873	13 500 249	21 724 636	47 768 759

Note 2.4: Autres passifs :

Le solde des autres passifs s'élève à **62 403 181 DT** au 31 décembre 2018 contre **49 290 551 DT** au 31 décembre 2017:

Description	31.12.2018	31.12.2017	Variation	%
Provisions pour passifs et charges	1 212 875	798 933	413 942	52%
Provisions pour congés payés et IDR	1 212 875	798 933	413 942	52%
Comptes d'attente et de régularisation	61 190 306	48 491 618	12 698 688	26%
<i>Comptes d'attente</i>	876 313	1 829 623	(953 310)	(52%)
<i>Comptes de régularisation</i>	3 136 371	5 214 819	(2 078 448)	(40%)
Créditeurs divers	55 703 274	37 975 333	17 727 941	47%
Fournisseurs	54 013 086	36 748 264	17 264 822	47%
Dépôts du personnel	502 861	335 788	167 073	50%
Prestataire de services	1 187 327	891 281	296 046	40%
<i>Etat, impôts et taxes</i>	1 456 112	3 204 241	(1 748 129)	(55%)
<i>Autres</i>	18 236	267 602	(249 366)	(93%)
Total Autres passifs	62 403 181	49 290 551	13 112 630	21%

XIII. (3) Notes explicatives sur le bilan- Capitaux propres

Les capitaux propres consolidés ont atteint **184 339 984 DT** au 31 décembre 2018 contre **171 125 494 DT** au 31 décembre 2017.

Le tableau de variation des capitaux propres se présente comme suit :

Nombres d'actions 30 000

	Capital social	Réserve légale	Autres réserves	Réserves à régime fiscal particulier	ACTIONS PROPRES	Fond Social	Chahadett wifak	Résultats reportés	Résultat de l'exercice	Totaux
Capitaux Propres au 31/12/2017	150 000 000	1 867 419	2 040 467	16 810 000	-48 855	657 218		848 656	-1 049 412	171 125 494
Réserves			621 661						(621 661)	0
Variation Fonds Social						6 534				6 534
Actions Propres					(449 671)					(449 671)
Titres assimilés des capitaux propres							15 437 000			0
Résultats reportés								(1 671 073)	1 671 073	0
Résultat de l'exercice									(1 779 373)	(1 779 373)
Capitaux Propres au 31/12/2018	150 000 000	1 867 419	2 662 129	16 810 000	-498 526	663 751	15 437 000	-822 417	-1 779 373	184 339 984

Les intérêts des minoritaires présentent le détail suivant :

Les intérêts des minoritaires présentent le détail suivant :	
Parts des minoritaires dans le capital	20 000
Parts des minoritaires dans les réserves	8 206
Parts des minoritaires dans le résultat de la période	3 235
Total	31 441

(2) Notes explicatives sur l'état des engagements hors bilan

Note 4.1: Cautions, avals et autres garanties données

Le solde de cette rubrique s'élève au 31 décembre 2018 à **1 137 428 DT** contre **8 481 088 DT** au 31 décembre 2017 et se détaille comme suit :

Description	31.12.2018	31.12.2017	Variation	%
Cautions (1)	1 022 198	8 481 088	(7 458 890)	(88%)
Avals (2)	115 230	0	115 230	0%
Autres garanties données	0	0	0	0%
Total	1 137 428	8 481 088	(7 343 660)	(87%)

(1) L'encours des cautions se détaille au 31 décembre 2018 comme suit :

Description	31.12.2018	31.12.2017	Variation	%
Cautions en faveur des banques	0	0	0	0%
Cautions en faveur des établissements financiers	0	0	0	0%
Cautions en faveur de la clientèle	1 022 198		1 022 198	100%
Total	1 022 198	0	1 022 198	100%

(2) L'encours des avals se détaille au 31 décembre 2018 comme suit :

Description	31.12.2018	31.12.2017	Variation	%
Avals en faveur des banques locales	0	0	0	0%
Avals sur emprunts obligataires	0	0	0	0%
Avals en faveur de la clientèle	115 230	0	115 230	100%
Total	115 230	0	115 230	100%

Note 4.2: Crédits documentaires

Les crédits documentaires présentent un solde de **4 118 837 DT** au 31 décembre 2018 et se détaillent comme suit :

Description	31.12.2018	31.12.2017	Variation	%
Crédits documentaires Import	4 118 837	0	4 118 837	100%
Crédits documentaires Export	0	0	0	0%
Total	4 118 837	0	4 118 837	100%

Note 4.3: Engagements donnés :

Les engagements donnés s'élèvent au 31 décembre 2018 à **56 575 393 DT** contre **81 753 006 DT** au 31 décembre 2017 enregistrant ainsi une diminution de 31% et se détaillent comme suit :

Description	31.12.2018	31.12.2017	Variation	%
Engagements de financement donnés	58 575 393	81 753 006	(23 177 613)	(28%)
Prêts interbancaires en devises confirmés et non encore livrés			-	-
Crédits à la clientèle confirmés et non encore débloqués	58 575 393	81 753 006	(23 177 613)	(28%)
Crédits à la clientèle confirmés et non encore débloqués à MT			-	-
Crédits à la clientèle confirmés et non encore débloqués à LT	56 575 393	81 753 006	(25 177 613)	(31%)
Crédits à la clientèle confirmés et non encore débloqués IJARA	16 208 059			
Crédits à la clientèle confirmés et non encore débloqués Mourabaha	40 367 334			
Crédits à la clientèle confirmés et non encore débloqués en faveur des établissements bancaires et financiers MT	2 000 000	0	2 000 000	100%
Crédits à la clientèle confirmés et non encore débloqués en faveur de la clientèle à CT	0	0	0	0%
	0	0	0	0%
Autorisation de crédits par carte	0	0	0	0%
Engagements sur titres	0	0	-	0%
Participations non libérées	0	0	0	0%
Titres à recevoir	0	0	0	0%
Titres à livrer	0	0	0	0%
Total	56 575 393	81 753 006	(25 177 613)	(31%)

Note 4.4: Garanties Recues

L'encours des garanties reçues s'élève au 31 décembre 2018 à **94 546 012 DT** contre **39696 811 DT** au 31 décembre 2017.

Le solde de cette rubrique se détaille au 31 décembre 2018 comme suit :

Description	31.12.2018	31.12.2017	Variation	%
Garanties reçues de l'Etat	0	0	0	0%
Garanties reçues des autres établissements bancaires, financiers et de l'assurance	1 008 909	358 511	650 398	181%
Garanties reçues de la clientèle	93 537 103	39 338 300	54 198 803	138%
Total	94 546 012	39 696 811	54 849 201	138%

(3) Notes explicatives sur l'état de résultat

Note 5.1: Marges et revenus assimilés :

Les marges et revenus assimilés s'élève à **29 281 558 DT** au 31 décembre 2018. Leur détail se présente comme suit :

Description	31/12/2018	31/12/2017	Variation	%
Opérations avec les établissements bancaires et financiers	989 788	1 556 743	(566 955)	(36%)
Opérations avec la clientèle	28 291 770	19 333 579	8 958 191	46%
Portefeuille Murabaha	6 152 040	346 717	5 805 324	1 674%
Portefeuille Ijara	22 349 207	18 949 013	3 400 194	18%
Profits /Portefeuille sur ressources ordinaires en Devises	126 733	0	126 733	100%
Profits réservés	(336 210)	37 849	(374 058)	(988%)
Total	29 281 558	20 890 322	8 391 236	40%

Note 5.2: Commissions en produits

Les commissions en produits, totalisant en 2018 un montant **6 192 866 DT** enregistrant ainsi une augmentation de **1 664 774 DT** par rapport à 2017 et se présentent comme suit :

Description	31/12/2018	31/12/2017	Variation	%
Chèques, effets, virements, prélèvements et frais de tenue de compte	1 173 102	159 135	1 013 968	637%
Commissions sur engagements par signature en TND	23 546	1 491	22 055	1 479%
Commissions sur opérations de commerce extérieur	514 426	83 365	431 062	517%
Monétiques	661 089	113 555	547 534	482%
Commissions de Gestion, études et Engagement	3 097 687	963 216	2 134 471	222%
Commissions de Banque Directe	37 581	4 332	33 249	768%
Bancassurance	523 798	279 046	244 752	88%
Autres commissions	161 635	60 635	101 000	167%
Total	6 192 866	1 664 774	4 528 092	272%

Note 5.3: Gain net sur portefeuille titres commercial et opérations financières

Les gains sur portefeuille titres commercial et opérations financières se détaillent comme suit en 2018 et 2017 :

Description	31/12/2018	31/12/2017	Variation	%
Gain/Perte net sur titres de transaction	(12 903)	(4 630)	(8 273)	179%
Gain/Perte net sur opérations de change	5 807 112	264 659	5 542 453	2 094%
Total	5 794 209	260 029	5 534 180	2 128%

Note 5.4: Revenus du portefeuille d'investissement

Les revenus du portefeuille d'investissement se détaillent comme suit en 2018 et 2017:

Description	31/12/2018	31/12/2017	Variation	%
Marges et revenus assimilés sur titres d'investissement	143 186	698 297	(555 111)	(79%)
Fonds Gérés	131 337	698 080	(566 743)	(81%)
Créances sur l'état	11 849	217	11 632	5 369%
Dividendes et revenus assimilés sur titres de participations	119 687	60 493	59 194	98%
Total	262 873	758 790	(495 917)	(65%)

Note 5.5: Marges encourues et charges assimilées

Les marges encourues et charges assimilées ont totalisé en 2018 un montant de **15 124 536 DT**. Leur détail se présente comme suit :

Description	31/12/2018	31/12/2017	Variation	%
Opérations avec les établissements bancaires et financiers	(3 754 418)	(1 997 993)	(1 756 425)	88%
Opérations avec la clientèle	(6 962 267)	(844 353)	(6 117 914)	725%
Marges sur dépôts à vue	(673 085)	(85 712)	(587 373)	685%
Marges sur comptes Tawfir	(1 882 849)	(299 289)	(1 583 560)	529%
Marges sur dépôts Istithmar	(4 255 007)	(307 685)	(3 947 323)	1 283%
Marges sur certificats de dépôts	(151 325)	(151 667)	342	(0%)
Emprunt et ressources spéciales	(4 223 277)	(4 400 497)	177 220	(4%)
Autres Marges et charges	(184 573)	(78 101)	(106 472)	136%
Total	(15 124 536)	(7 320 945)	(7 803 591)	107%

Note 5.6 : Commissions Encourues

Les commissions encourues par la Banque ont augmenté de **571 288 DT** par rapport au 31 décembre 2017 pour se situer à un montant de **933 568 DT** au 31 décembre 2018 :

Description	31/12/2018	31/12/2017	Variation	%
Commissions Encourues sur VISA et MASTERCARD	(872 602)	(314 151)	(558 451)	178%
Commissions Encourues sur SIBTEL	(55 268)	(38 627)	(16 641)	43%
Autres commissions Encourues	(5 698)	(9 502)	3 804	(40%)
Total	(933 568)	(362 280)	(571 288)	158%

Note 5.7: Dotations aux provisions et résultat des corrections de valeur sur créances, hors bilan et passifs

Le coût du risque relatif aux créances, autres éléments d'actifs et passifs a totalisé en 2018 un montant de **1620982 DT**, enregistrant une hausse de **921 067DT** par rapport à l'exercice 2017. Son détail se présente comme suit :

Description	31/12/2018	31/12/2017	Variation	%
Dotation aux provisions sur créances douteuses	(3 222 642)	(2 706 918)	(515 724)	19%
Dotation aux provisions collectives Cir BCT 2012-02	(119 137)	0	(119 137)	100%
Dotation aux provisions sur créances additionnels Cir BCT 2013-21	(504 866)	(96 946)	(407 920)	421%
Dotation aux provisions sur autres éléments d'actifs et autre risque et charge	0	(11 196)	11 196	(100%)
Total dotations	(3 846 645)	(2 815 060)	(1 031 585)	37%
Perte sur créances	0	(1 520 643)	1 520 643	-100%
Total des dotations et des pertes sur créances	(3 846 645)	(4 335 703)	489 058	(11%)
Reprise sur provisions sur créances douteuses	2 020 602	1 931 325	89 277	5%
Reprise sur provisions collectives	9 737	183 819	(174 082)	(95%)
Reprise sur provisions sur créances additionnels Cir BCT 2013-21	127 329	0	127 329	100%
Reprise sur provisions sur créances cédées et radiées	0	1 520 644	(1 520 644)	(100%)
Reprise sur provisions sur autres éléments d'actifs et autre risque et charge	67 995	0	67 995	100%
Total reprises	2 225 663	3 635 788	(1 410 125)	(39%)
Recouvrement des créances radiées	0	0	0	0%
Total des reprises et des récupérations sur créances	2 225 663	3 635 788	(1 410 125)	(39%)
Total	(1 620 982)	(699 915)	(921 067)	132%

Note 5.8: Dotations aux provisions et résultat des corrections de valeur sur portefeuille d'investissement

Le détail d'évolution des dotations aux provisions et résultat des corrections de valeurs sur portefeuille d'investissement se présente comme suit :

Description	31/12/2018	31/12/2017	Variation	%
Dotation aux provisions pour dépréciation des titres d'investissement	0	(44 751)	44 751	(100%)
Reprise sur provision pour dépréciation des titres d'investissement	0	132 000	(132 000)	(100%)
Total	0	87 249	(87 249)	(100%)

Note 5.9 : Autres Produits d'exploitation :

Les autres produits d'exploitation s'élèvent au 31 décembre 2018 à **12 449 DT** contre **6 352 DT** au 31 décembre 2017.

Note 5.10: Les frais de personnel :

Les frais de personnel ont totalisé en 2018 un montant de **14 639 756 DT**, enregistrant ainsi une hausse de

4 641 754 DT par rapport à 2017. Leur détail se présente comme suit :

Description	31/12/2018	31/12/2017 Retraité	Variation	%
Rémunération du personnel titulaire	(11 026 459)	(7 297 484)	(3 728 975)	51%
Rémunération du personnel stagiaire	0	(91 518)	91 518	-100%
Impôts et taxes sur salaires	(297 743)	(198 540)	(99 203)	50%
Charges sociales	(2 510 062)	(1 836 076)	(673 986)	37%
Dotation aux provisions pour la départ à la retraite des personnels	(20 000)	(53 255)	33 255	-62%
Dotation aux provisions pour congés payés	(408 752)	(271 668)	(137 084)	50%
Frais de formation	(102 755)	(63 966)	(38 789)	61%
Autres charges liées au personnel	(273 985)	(185 495)	(88 490)	48%
Total	(14 639 756)	(9 998 002)	(4 641 754)	46%

Note 5.11 : Les charges générales d'exploitation :

Quant aux charges générales d'exploitation, ils ont enregistré une augmentation de 81% pour se situer à un montant de **5 717 120 DT** au 31 décembre 2018 contre **3 161 296 DT** au 31 décembre 2017. Le détail relatif à cette rubrique se présente comme suit :

Description	31/12/2018	31/12/2017 Retraité	Variation	%
Frais d'exploitation non bancaires	(3 467 811)	(1 448 583)	(2 019 228)	139%
Loyer	(967 773)	(458 512)	(509 261)	111%
Entretiens et réparations confiés à des tiers	(1 222 324)	(638 681)	(583 643)	91%
Travaux et façons exécuter par des tiers	(56 368)	(19 298)	(37 070)	192%
Primes d'assurance	(136 059)	(109 805)	(26 254)	24%
Frais d'abonnement	(904 726)	(141 504)	(763 222)	539%
Frais postaux de télécommunications et de transmission	(180 562)	(80 784)	(99 778)	124%
Autres charges d'exploitation	(2 249 309)	(1 712 712)	(536 596)	31%
Impôts et taxes	(97 344)	(105 360)	8 016	(8%)
Fournitures et produits énergétiques consommables	(712 663)	(433 201)	(279 462)	65%
Rémunération d'intermédiaire et honoraire	(479 042)	(466 540)	(12 502)	3%
Transport et déplacement	(94 232)	(153 633)	59 401	(39%)
Frais divers de gestion	(866 028)	(553 978)	(312 050)	56%
Total	(5 717 120)	(3 161 296)	(2 555 824)	81%

Note 5.12 : Dotations aux amortissements et aux provisions sur immobilisations :

Au 31 décembre 2018, les dotations aux amortissements et aux provisions sur immobilisations ont enregistré une hausse de **2 249 461 DT** pour se situer à un niveau de **6 509 394 DT** et qui se détaillent comme suit :

Description	31/12/2018	31/12/2017	Variation	%
Dotation aux amortissements des Logiciels	(436 349)	(225 066)	(211 283)	94%
Dotation aux amortissements des Constructions	(681 023)	(643 740)	(37 282)	6%
Dotation aux amortissements Matériels et Equipements de Bureaux	(138 357)	(55 839)	(82 518)	148%
Dotation aux amortissements Matériels Informatiques	(1 045 261)	(519 640)	(525 622)	101%
Dotation aux amortissements du Matériels de Transports	(114 151)	(99 376)	(14 775)	15%
Dotation aux amortissements DES DAB, GAB et Automates	(168 357)	(65 982)	(102 375)	155%
Dotation aux amortissements des Serveurs	0	(49 225)	49 225	(100%)
Dotation aux amortissements des Immobilisations de faible valeurs	(98)	(98)	0	0%
Dotation aux amortissements Droit d'usage	(244 070)	(189 738)	(54 332)	29%
Dotation aux amortissements des Agencements et aménagements	(966 496)	(264 654)	(701 842)	265%
Dotation au Resorption des frais preliminaires	(2 713 793)	(2 146 575)	(567 218)	26%
Dotation aux amortissements Site Web	(1 440)	0	(1 440)	100%
Total	(6 509 394)	(4 259 933)	(2 249 461)	53%

(6)Notes explicatives sur l'état de flux de trésorerie

L'état des flux de trésorerie est établi dans le but de faire ressortir les mouvements de liquidité de la banque à travers ses activités d'exploitation, d'investissement et de financement et à travers d'autres facteurs pouvant affecter sa liquidité et sa solvabilité.

La trésorerie de la banque qui est composée de l'ensemble des liquidités et équivalents de liquidités est passée de **38 834 043 DT** à **53 363 485 DT** enregistrant une augmentation de **14 529 442 DT**. Cette augmentation est expliquée par des flux de trésorerie positifs provenant des activités d'exploitation à hauteur de **35 030 447 DT** et par des flux de trésorerie négatifs affectés à des activités d'investissement pour **8 754 634 DT** et de financement à hauteur de **11 746 371 DT**.

L'examen de ces trois flux fait ressortir les principales constatations suivantes :

Note 6.1 : Flux de trésorerie provenant des activités d'exploitation

Le flux de trésorerie net provenant aux activités d'exploitation est établi à **35 030 447 DT** au 31 décembre 2018. Il s'explique notamment par :

Flux nets positifs :

- Le flux net des produits encaissés par rapport aux charges décaissées d'exploitation pour **41 268 633DT**.
- La variation des dépôts de la clientèle nette de retraits pour **178 476 160 DT**.

Flux nets négatifs :

- La variation des prêts à la clientèle nette de remboursement pour **152 386 740 DT** ;

- Les décaissements nets effectués pour le compte du personnel et des créiteurs divers pour **17 108 321 DT**.
- Les autres flux de trésorerie affectés des activités d'exploitation pour **1 197 665 DT**

Note 6.2 : Flux de trésorerie affectés aux activités d'investissement :

Les flux trésorerie affectés aux activités d'investissement sont établis à **8 754 634 DT** et sont inhérents notamment à l'acquisition de titres d'investissement et des immobilisations et partiellement compensée par la perception des profits et dividendes encaissés.

Note 6.3 : Flux de trésorerie affectés des activités de financement.

Ce flux de trésorerie négatifs net de **11 746 371 DT** provient principalement par l'émission des titres participatifs pour **15 443 534 DT** et le remboursement d'emprunts pour **26 740 233 DT**.

Note 6.4 : Liquidités et équivalents de liquidités

Cette rubrique est composée principalement des encaisses en dinars et en devises, des avoirs auprès de la banque centrale et du centre des chèques postaux, des avoirs à vue auprès des établissements bancaires, des prêts et emprunts interbancaires effectués pour une période inférieure à trois mois et du portefeuille titres de transaction.

Ces liquidités et équivalents de liquidités s'élèvent au 31 décembre 2018 à **53 363 485 DT** contre **38 834 043 DT** au 31 décembre 2017.

Description	31-déc		Variation	
	2018	2017	Absolu	%
ACTIF	110 490 763	45 686 421	64 804 342	142%
CAISSE ET AVOIRS AUPRES DE LA BC, CCP ET TGT FINANCIERS	36 562 084	15 819 863	20 742 221	131%
	73 300 558	29 249 759	44 050 799	151%
Créances sur les établissements bancaires inférieurs à 90 jours	73 300 558	29 249 759	44 050 799	151%
Créances sur les établissements financiers inférieurs à 90 jours	-	-	0	-
TITRES DE TRANSACTION	628 121	616 799	11 322	2%
PASSIF	57 127 278	6 852 378	50 274 900	734%
BANQUE CENTRALE, C.C.P FINANCIERS	0	0	0	-
	57 127 278	6 852 378	50 274 900	734%
Dépôts et avoirs des établissements bancaires inférieurs à 90 jours	57 127 278	6 852 378	50 274 900	734%
Dépôts et avoirs des établissements financiers inférieurs à 90 jours	0	0	0	-
Liquidités et équivalents de liquidités en fin de période	53 363 485	38 834 043	14 529 442	37,41%

7- PARTIES LIEES :

Les parties liées de la banque se détaillent comme suit :

Parties liées	Nature de la relation
▪ WIFAK SICAR	Filiale
▪ SOCIETE TUNISIENNE DES BANQUES	Société siégeant au conseil
▪ Islamic corporation for the development of the private sector	d'administration et à dirigeants communs avec WIB
▪ Les administrateurs, le Président du conseil d'administration, le Directeur Général et les membres proches de leurs familles	
▪ Société appartenant au Groupe BEN AYED	
- Société PROSID	
- Société ELECTRIA	
- Société INTERMETAL SA	
- Société Nouvelle de Construction SNC	
- Société Technique Industrielle et Commerciale	
- Société SITEL	
- Société TRANSIDER	
- Société Nouvelle de Coupe Industrielle	
- Société Sens Inverse	
- Société SAMFI « SARL »	
- Société METALSHIP	Sociétés détenues par
- Société INTER FER FORGE	l'administrateur HEDI BEN AYED
- Société C.C.P.S	
- Société PROSID SUD	
- Société d'étude et de construction métallique	
- Société INTERCHAUX	
- Société L'immobilière Contemporaine	
- Société ALULUX SUD	
- Société ROYAL OLIVE OIL	
- Société TOUTALU	
- Société COTUNAL	
- Société INTERNATIONAL TRDING COMPANY	

Conventions de financement conclus avec les sociétés du groupe HEDI BEN AYED

Les opérations réalisées avec les sociétés appartenant au groupe BEN AYED concernent **76** contrats IJARA et **47** contrats de financement (MURABAHA et autres financements bancaires) et se détaillent comme suit :

(En DT)

Nom / Raison sociale	Nombre de contrats en cours	En cours au 31/12/2018	Impayés et PAR au 31/12/2018	Produits de l'exercice 2018
Financements IJARA	76	4 412 848	17 273	332 733
Société PROSID	11	84 359	1 382	10 979

Société ELECTRIA	3	129 685	417	12 107
Société INTERMETAL SA	7	697 561	(4 511)	21 979
Société Nouvelle de Construction SNC	18	296 923	569	18 511
Société Technique Industrielle et Commerciale	6	321 933	59	17 205
Société TRANSIDER	1	1	1	-
Société Nouvelle de Coupe Industrielle	2	245 177	823	19 352
Société Sens Inverse	3	32 049	39	2 895
Société SAMFI « SARL »	3	17 916	229	2 398
Société METALSHIP	2	26 876	81	2 426
Société INTER FER FORGE	1	1	2	-
Société C.C.P.S	4	242 022	25	20 793
Société PROSID SUD	4	1 088 765	1 072	95 527
Société d'étude et de construction métallique	2	24 130	19	2 851
Société INTERCHAUX	4	247 479	3 390	23 711
Société ROYAL OLIVE OIL	1	754 433	13 441	66 535
Société TOUTALU	3	153 035	215	11 802
Société SITEL	1	50 503	20	3 662
<u>MOURABAHA et autres financements bancaires</u>	<u>47</u>	<u>28 114 304</u>	<u>508 843</u>	<u>1 034 925</u>
Société Technique Industrielle et Commerciale	15	3 409 690	50 275	140 641
Société INTERMETAL SA	2	8 220 463	55 468	121 969
Société PROSID	18	7 905 783	79 794	296 958
Société ROYAL OLIVE OIL	5	3 000 000	11 392	19 121
Société PROSID SUD	3	721 623	3926	6 174
Société C.C.P.S	3	150 261	181 255	114 274
COTUNAL	1	4 706 484	126 733	291 748
INDEPENDANT TRADING COMPANY ITC	-	-	-	44 040
Total	123	32 527 152	526 116	1 367 658

En 2018, **WIFAK INTERNATIONAL BANK** a conclu **15** contrats IJARA et **45** contrats de financement (MOURABAHA et autres financements bancaires) avec des sociétés appartenant au groupe de l'administrateur Monsieur **HEDI BEN AYED** se détaillant comme suit :

(En DT)

Société	Nombre de contrats	Financement en hors taxes	Commissions en TTC
<u>Financements IJARA</u>	<u>15</u>	<u>2 890 909</u>	<u>2 250</u>
Société C.C.P.S	1	89 940	150
Société Nouvelle de Construction SNC	3	288 779	450
Société INTERCHAUX	1	50 483	150
Société ELECTRICA	1	28 605	150
Société INTERMETAL SA	2	669 181	300
Société PROSID SUD	2	1 215 542	300
Société TECHNIQUE INDUSTRIELLE & COMMERCIALE	2	365 853	300
Société SITEL	1	63 000	150

Société TOUTALU	1	119 526	150
<u>MOURABAHA et autres financements bancaires</u>	<u>45</u>	<u>48 177 149</u>	<u>175 406</u>
Société TECHNIQUE INDUSTRIELLE & COMMERCIALE	13	6 863 706	33 452
Société C.C.P.S	2	1 744 362	10 379
Société INTERMETAL SA	2	11 834 364	45 959
Société PROSID	18	12 604 642	15 477
Société PROSID SUD	3	808 741	4 455
Société ROYAL OLIVE OIL	5	3 000 000	8 925
Société COTUNAL	1	4 706 484	12 326
Société INDEPENDANT TRADING COMPANY ITC	1	6 614 850	44 433
Total	60	51 068 058	177 656

Conventions de financement conclus avec l'administrateur HEDI BEN AYED

WIFAK BANK a financé, par un contrat MOURABAHA sur une durée de 10 ans, l'acquisition par son administrateur HEDI BEN AYED d'un terrain pour un prix d'achat égal à **6 540 912 DT** moyennant une marge égale à **2 620 825 DT** et sans commission d'étude. Les produits enregistrés au titre de ce contrat en **2018** se sont élevés à **437 340 DT**.

Convention d'assistance conclue avec "The Islamic Corporation for the Development of the Private Sector"

Le conseil d'administration réuni le 18/02/2015 a autorisé la banque à conclure avec son partenaire stratégique « The Islamic Corporation for the Development of the Private Sector » une convention d'assistance technique dans le cadre de la transformation de la société en une banque. Cette convention, signée en Février 2015, prévoit une rémunération fixe s'élevant à **500 000 \$** et une rémunération variable fixée à 2% du montant des capitaux apportés par ledit partenaire. Antérieurement à **2018**, la banque a réglé un montant de **100 000 \$** au titre de la rémunération fixe et le total de la partie variable. En **2018**, aucune facturation et aucun règlement n'ont été effectués sur ce titre.

Obligations et engagements de la société envers ses dirigeants

Les obligations et engagements envers les dirigeants tels que visés à l'article 200 (nouveau) II § 5 du Code des Sociétés Commerciales se détaillent comme suit :

- La rémunération du Directeur Général au titre de l'exercice **2018** est fixée par décision du conseil d'administration du **28 Juin 2017** à un montant net annuel de **240 000 DT**. En outre, il bénéficie de la prise en charge des cotisations de la sécurité sociale, de l'assurance multirisques et des avantages en nature composés principalement d'une voiture de fonction et de 500 litres de carburant.
- La rémunération des membres du conseil d'administration pour l'exercice **2018** est fixée par l'Assemblée Générale Ordinaire réunie le **29 Juin 2016** à un montant net de **2 000 DT** représentant les jetons de présence aux réunions du conseil d'administration à percevoir au titre de chaque séance et à un montant annuel net de **1 000 DT** représentant les jetons de présence aux réunions du comité

d'audit, du comité de risque et du comité de financement par administrateur et par séance. Les rémunérations revenant aux administrateurs au titre de l'exercice **2018**s'élèvent à un montant brut de **141 250 DT** dont **90 000 DT** au titre des jetons de présence aux réunions du conseil d'administration.

7- EVENEMENTS POSTERIEURS A LA DATE DE CLOTURE :

Les états financiers consolidés arrêtés au **31 décembre 2018** tiennent compte des événements survenus postérieurement à cette date et jusqu'au 29 Mars 2019 date d'arrêté des comptes par le conseil d'administration de la banque ;

Aucun événement significatif n'est enregistré au cours de la période postérieure à la date de clôture.